

Présentation des annexes

Programme du séminaire

Annexe 1

L'ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertion : Enjeux et Débats

Betty WAMPFLER, Professeure à l'IRC/Montpellier SupAgro

Annexe 2

Politique de décentralisation et de formation en Afrique de l'Ouest

Ibrahima HATHIE, Directeur de recherche, IPAR, Sénégal

Annexe 3

Présentation pays

- Cameroun ;
- Madagascar ;
- Maroc ;
- Sénégal ;
- France.

Annexe 4

Restitution des ateliers

Annexe 5

Synthèse générale

PROGRAMME DU SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Quels ancrages territoriaux des dispositifs de formation et d'insertion ?

Montpellier, du 13 au 15 décembre 2016

MARDI 13 DECEMBRE

08h30-09h30 : **Accueil des participants**

09h30-10h00 : **Ouverture officielle**

Benoit BONAIME, Chef du bureau des relations européennes et de la coopération internationale (MAAF/DGER)

Zacharie MECHALI, Agronome, chef de projet à l'AFD

Marie-Laure NAVAS, Directrice déléguée aux formations et à la politique scientifique de Montpellier SupAgro

Pierre Blaise ANGO, Président du Réseau International FAR

10h00-10h10 : **Présentation du programme et du déroulement du séminaire**

Khalid BELARBI, Secrétaire exécutif du réseau International FAR et Directeur de l'IRC/Montpellier SupAgro

10h10-10h45 : **L'ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertion : Enjeux et Débats**

Betty WAMPFLER, Professeure à l'IRC/Montpellier SupAgro

10h45-11h00 : **Echanges avec la salle**

11h00-11h15 : **Pause-café**

11h15-11h45 : **Politique de décentralisation et de formation en Afrique de l'Ouest**

Ibrahima HATHIE, Directeur de recherche, IPAR, Sénégal

11h45-12h45 : **Table ronde : Quelles politiques de formation et de décentralisation ?**

Isabelle TOUZARD, Maire de Murviel les Montpellier, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, en charge de l'agroécologie et de l'alimentation

Aïssatou DRAMÉ YAYÉ, Secrétaire exécutive ANAFE et maître de conférence à la faculté d'agronomie - Université Abou Moumouni (Niamey-Niger)

Gilles TATIN, Animateur national du réseau des DRIF, DRAAF/SRFD Centre Val de Loire

Martin VADELLA-SAEZ, Directeur à la communauté de commune du Nebbiu (Corse)

Emmanuel ASEH, Responsable « insertion » d'AFOP, Cameroun

Animateur: **Jean-Bernard DAVID**, Coordonnateur de la mission formation professionnelle continue et apprentissage, SRFD / DRAAF Nouvelle Aquitaine



13h00-14h30 : **Déjeuner**

14h30-16h30 : **Présentation des expériences Pays**

CAMEROUN : Programme AFOP
Pierre Blaise ANGO, Coordinateur national du programme AFOP

MADAGASCAR : Programme FORMAPROD
Francine RASOLOFONIRINA, Directrice de la formation agricole et rurale

MAROC : Schéma directeur de la formation dans le cadre du Plan Maroc Vert
Jamal BOUJENDAR, Chef de l'enseignement technique et de la formation, DEF/ MAPM

SENEGAL : Dispositifs de formation et décentralisation
Khadre FALL, Enseignant à l'Université de Thiès

16h30-17h00 : **Pause-Café**

17h00-17h30 : **France : Spécificités de l'enseignement agricole français et ses liens aux territoires**
Pierre CASTEL, Géographe de l'environnement, UMR du CNRS – GEODE

17h00-17h30 : **Discussions et conclusions de la journée**

MERCREDI 14 DECEMBRE

09h00-09h30 : **Introduction aux ateliers et constitution des groupes**

09h30-11h30 : **Travaux en ateliers**

Atelier 1 : Comment ancrer durablement des dispositifs de formation dans leur territoire ?

- Animateurs : **Martine DAVID**, AgroSup Dijon - Eduter
Malick NDIAYE, Président de l'ENFVA, Sénégal
- Rapporteurs : **Abdoulaye YEYE**, Coordinateur national de la GIZ, Burkina Faso
Dr. Kokouvi SOEDJI, Directeur Général de l'INFA, Togo

Atelier 2 : Comment ancrer durablement des dispositifs d'insertion des jeunes formés dans leur territoire ?

- Animateur : **Ibrahima HATHIE**, Directeur de recherche à l'IPAR, Sénégal
- Rapporteur : **Frédéric LHOSTE**, Chef de projet à DEFIS/IRC Montpellier SupAgro

Atelier 3 : Adaptation à la demande, durabilité, effets... : de quelles connaissances avons-nous besoin pour accompagner un ancrage durable des dispositifs de formation et d'insertion dans leur territoire ?

- Animatrice : **Betty WAMPFLER**, Professeure de Montpellier SupAgro
- Rapporteur : **Anne PANEL**, Directrice de l'ONG FERT



- 11h30-13h00 : **Pause-café et visite des posters, panneaux, travaux des étudiants**
- 13h00-14h30 : **Déjeuner**
- 14h30-16h00 : **Retour en atelier**
- 16h00-16h30 : **Pause-Café**
- 16h30-17h45 : **Restitution des travaux de groupes, recommandations et discussions**

JEUDI 15 DECEMBRE

- 09h00-10h15 : **Conclusions générales, recommandations**
- 10h15-10h45 : **Pause-café**
- 10h45-11h30 : **Clôture du séminaire**

Anne-Lucie WACK

Directrice Générale de Montpellier SupAgro

Christian FUSILLIER

Agro-économiste, Responsable d'équipe au sein de la division Education, Formation et Emploi de l'AFD

Maryline LOQUET

Chargée de mission Afrique Subsaharienne, Balkans, Europe Orientale, Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, BRECI/ DGER/MAAF

Pierre-Blaise ANGO

Président du réseau international FAR



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



B. Wampfler
Montpellier SupAgro
(MSA)/ IRC



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



SEMINAIRE FAR 13- 14- 15 –(16) décembre 2016, Montpellier

Quels ancrages territoriaux
des dispositifs de formation et d'insertion ?

L'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion
agricole et rurale des jeunes
en Afrique : enjeux et débats ...

B.Wampfler
Montpellier SupAgro (MSA)/ IRC

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

L'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion agricole et rurale des jeunes en Afrique : enjeux et débats ...

- Trop peu de données – et pas du tout d'envie – pour une conférence magistrale
- Objectif : proposer un cadre d'analyse – étayé de quelques données - pour réfléchir ensemble
- Pour ce faire, je mobiliserai mon expérience de formation – recherche – appui au développement / transformations des agricultures familiales

B.Wampfler : une expérience professionnelle de formation – recherche – appui au développement / transformations des agricultures familiales

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Recherche : UMR MOISA Transformation des agricultures familiales

Pauvreté – vulnérabilité –
sécurité alimentaire
MF et financement agricole
Rôle des OPA
Conditions d'installation
des jeunes agriculteurs
Politiques agricoles

Appui au développement / expertise : MSA/IRC/DEFIS

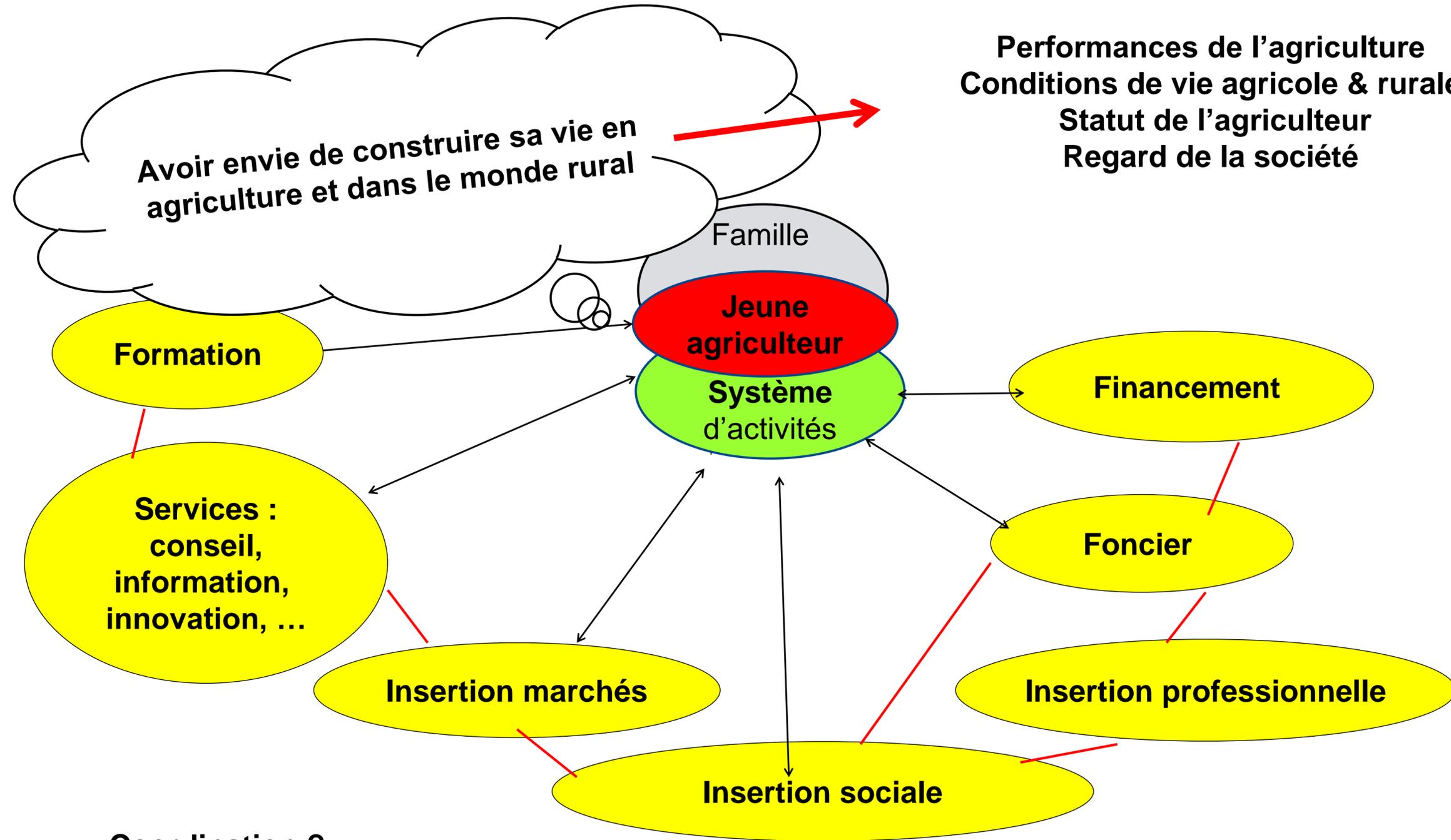
- Dispositifs / insécurité alimentaire
- Microfinance & Finance agricole
- Accompagnement réflexion stratégique des OPA
- Appui à l'installation des jeunes en agriculture
- Production d'outils

Formation : professeur en économie MSA

- Responsable option 3ème année (MOQUAS)
- Formations professionnelles

Quelles conditions pour une installation durable ?

Performances de l'agriculture
 Conditions de vie agricole & rurale
 Statut de l'agriculteur
 Regard de la société



Coordination ?

Marché ?

Action collective ?

Politiques publiques ?

SÉMINAIRE
 INTERNATIONAL
 ANCRAGE TERRITORIAL
 DES DISPOSITIFS DE
 FORMATION
 ET D'INSERTION
 AGRICOLES

ENJEUX
 DES
 TERRITOIRES

INSTITUT
 DES RÉGIONS CHAUDES
 MONTPELLIER
 13-15 DÉCEMBRE 2016

L'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion agricole et rurale des jeunes en Afrique : enjeux et débats ...

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Une hypothèse :

Le territoire est un niveau clé pour assurer la durabilité de l'insertion agricole et rurale des jeunes et pour porter des dispositifs de formation /insertion

Une réflexion en 4 étapes autour de cette hypothèse

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

III. Mais tout ne peut pas être du ressort des territoires : quelles coordination entre les niveaux local / national ?

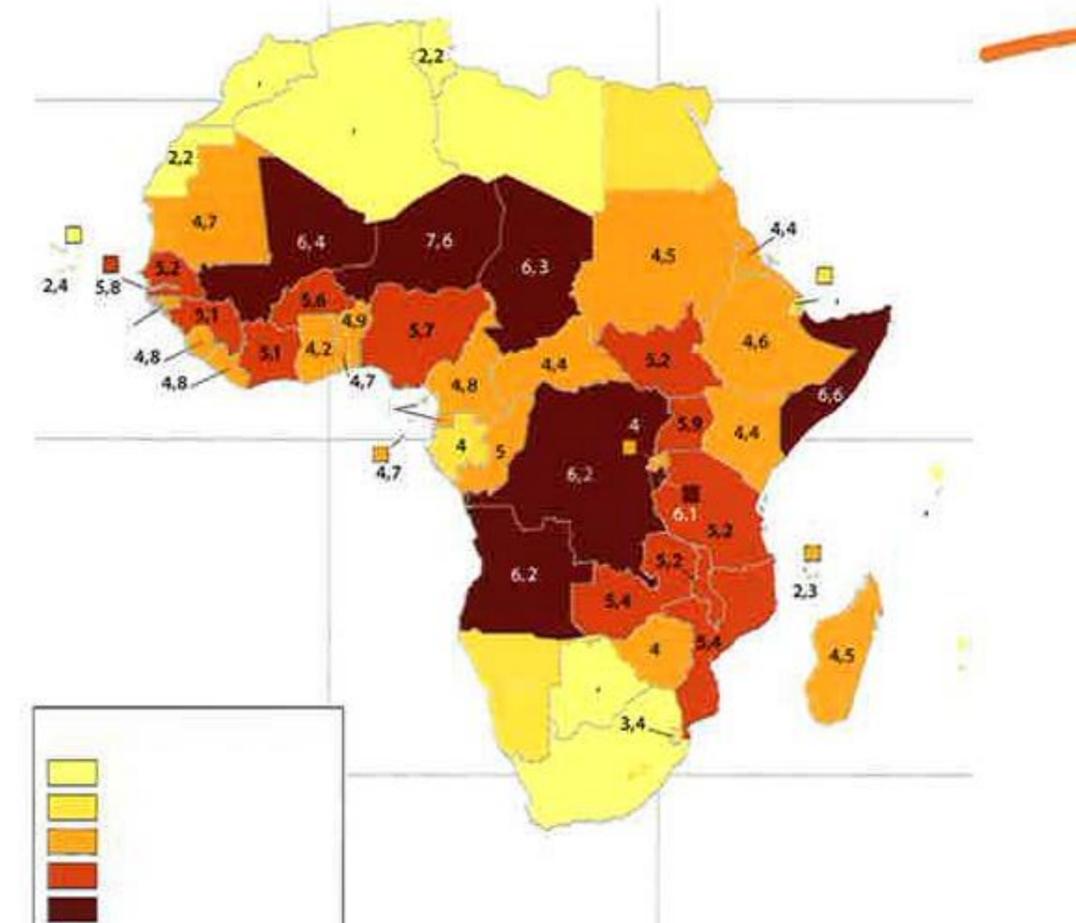
IV. Liens avec les étapes du séminaire

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

1. la formation insertion des jeunes au cœur des défis démographique, d'emploi et de modèle de développement



	2015	2050
Population totale	1,2 milliards	2, 5 milliards
Urbain /rural	0,6	1,2
Pop rurale		+ 350 millions



Indice de fécondité (moyenne 2010-2015)
Source : WPP 2015.

Source

Pesche D., Losch B. et Imbernon J. (eds.), 2016. Une nouvelle ruralité émergente – Regards croisés sur les transformations rurales africaines, Seconde édition revue et augmentée, Nepad et Cirad, 76 pages

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

1. La formation insertion des jeunes au cœur des défis démographique, d'emploi et de modèle de développement ...

2050

**Population
active**

Afrique + 875 millions

Europe - 90 millions

Chine - 215 millions

(15-64 ans)

2015

**Cohortes de jeunes
arrivant sur le marché
du travail**

20 millions

2030

33 millions

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Mondialisation sous tension – Changement climatique – Epuisement
ressources



L'Afrique doit inventer un nouveau modèle de
développement

Améliorer les conditions
de vie
Créer de l'emploi
Diversifier l'économie



Quel modèle de
développement
pour une croissance
soutenable ?

Industrialisation
?

Services
?

Agriculture ?
Capitaliste
?

Urbanisation
?

Familiale
?

Métropolisation ?

... Le territoire comme modèle de
développement ?

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

2. Le développement territorial à inventer ...

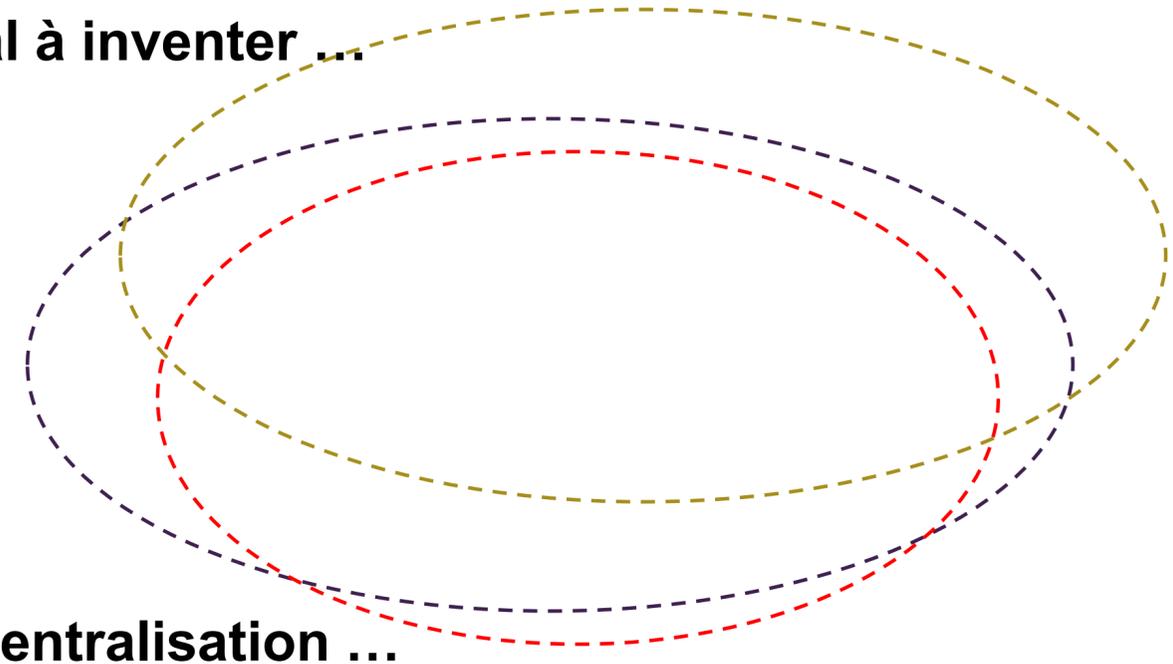
.... **Territoire ? ...**

-Un espace agricole /
de ressources naturelles

-Un espace communautaire ...

-Un espace institutionnel créé par la décentralisation ...

..... **Nature ? Formes ? Frontières ? Inter-action ?**



I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

2. Un développement territorial à inventer ...

La décentralisation :

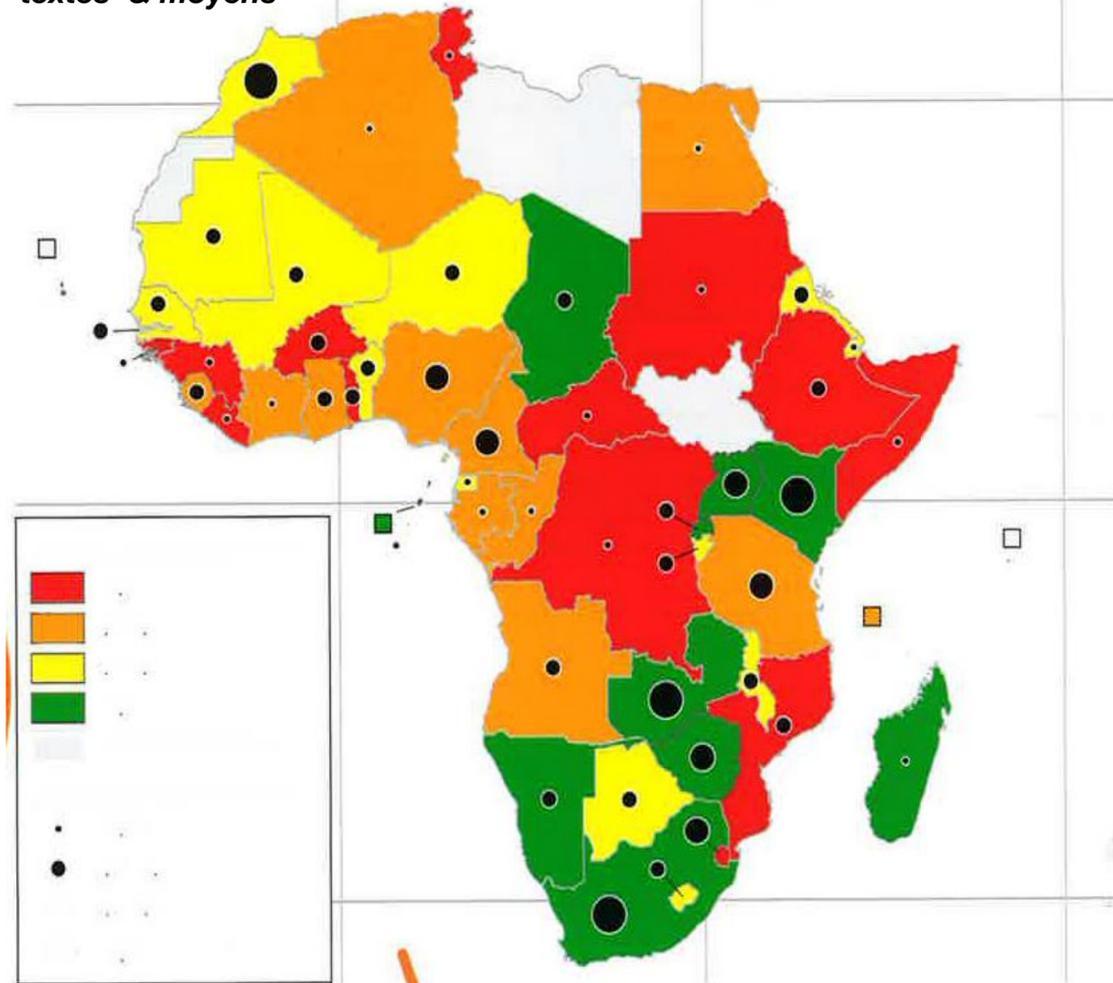
- Un processus initié dans années 90 après les ajustements structurels

Pour

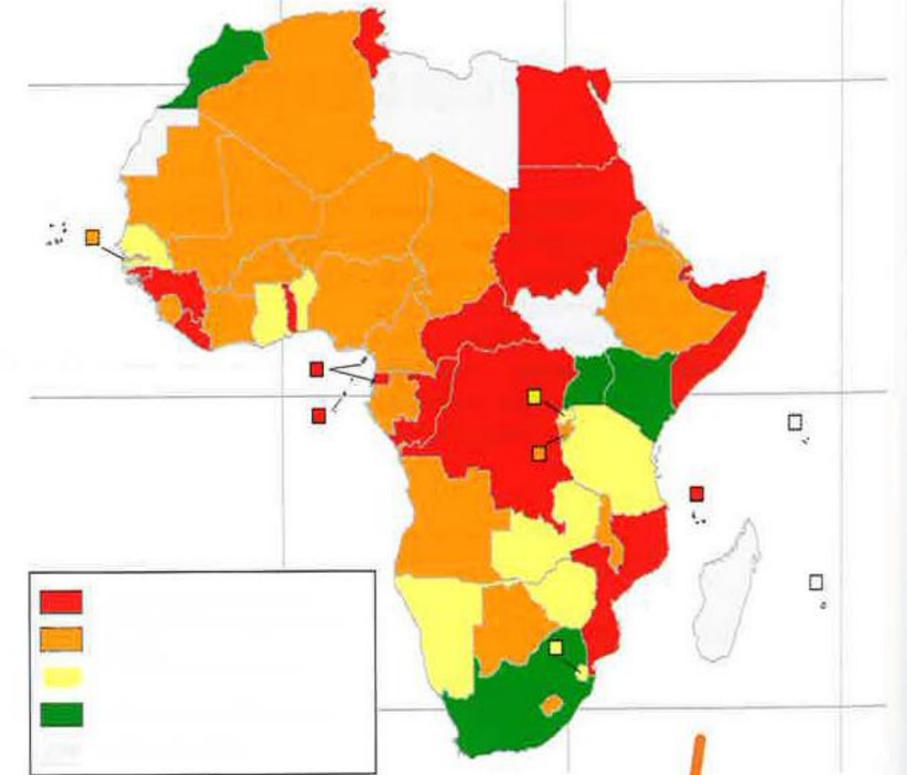
- améliorer la gouvernance & rapprocher la décision publique du citoyen
- Relégitimer l'action publique
- Favoriser le développement local & l'équilibrage des territoires

... Aujourd'hui : une progression contrastée mais globalement timide, en Afrique

Etat d'avancement de la
décentralisation :
textes & moyens

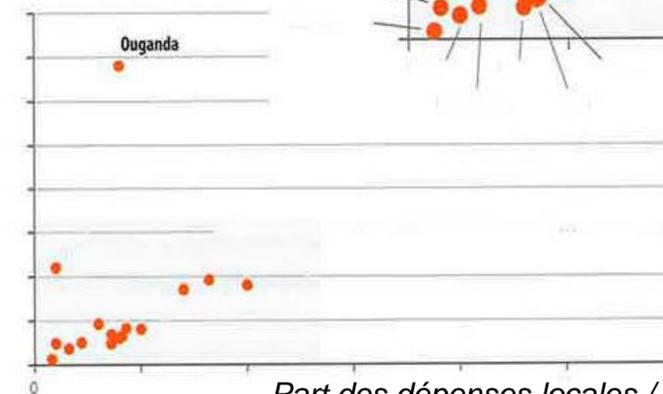


Environnement institutionnel des collectivités
locales



Finance et budget locaux

Part des recettes
locales / nationales



Part des dépenses locales / nationales

Fig

Source

Pesche D., Losch B. et Imbernon J. (eds.), 2016. Une nouvelle ruralité émergente – Regards croisés sur les transformations rurales africaines, Seconde édition revue et augmentée, Nepad et Cirad, 76 pages

I. Face à cette belle hypothèse, quelles réalités ?

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

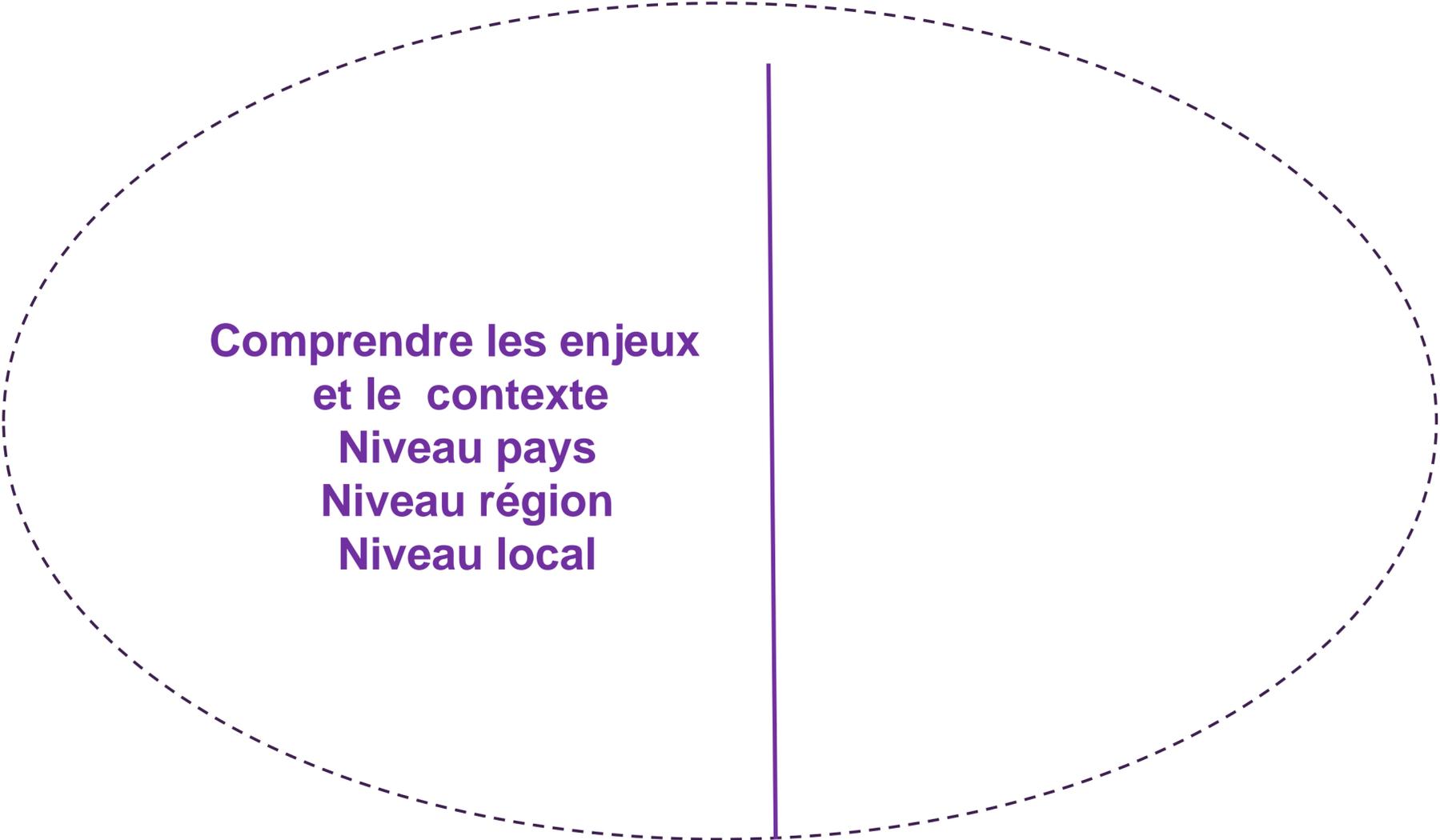
3. La formation insertion et les territoires ...

- De manière paradoxale /ampleur des enjeux, la formation insertion des jeunes est une préoccupation récente
- Des dispositifs de formation émergent sous des formes diverses : publics /action collective /privé
- Les dispositifs d'insertion sont encore plus récents
- Une réflexion à l'oeuvre à travers les Stratégies nationales / régionales FAR
- **Mais l'ancrage territorial des dispositifs reste largement à construire ...**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

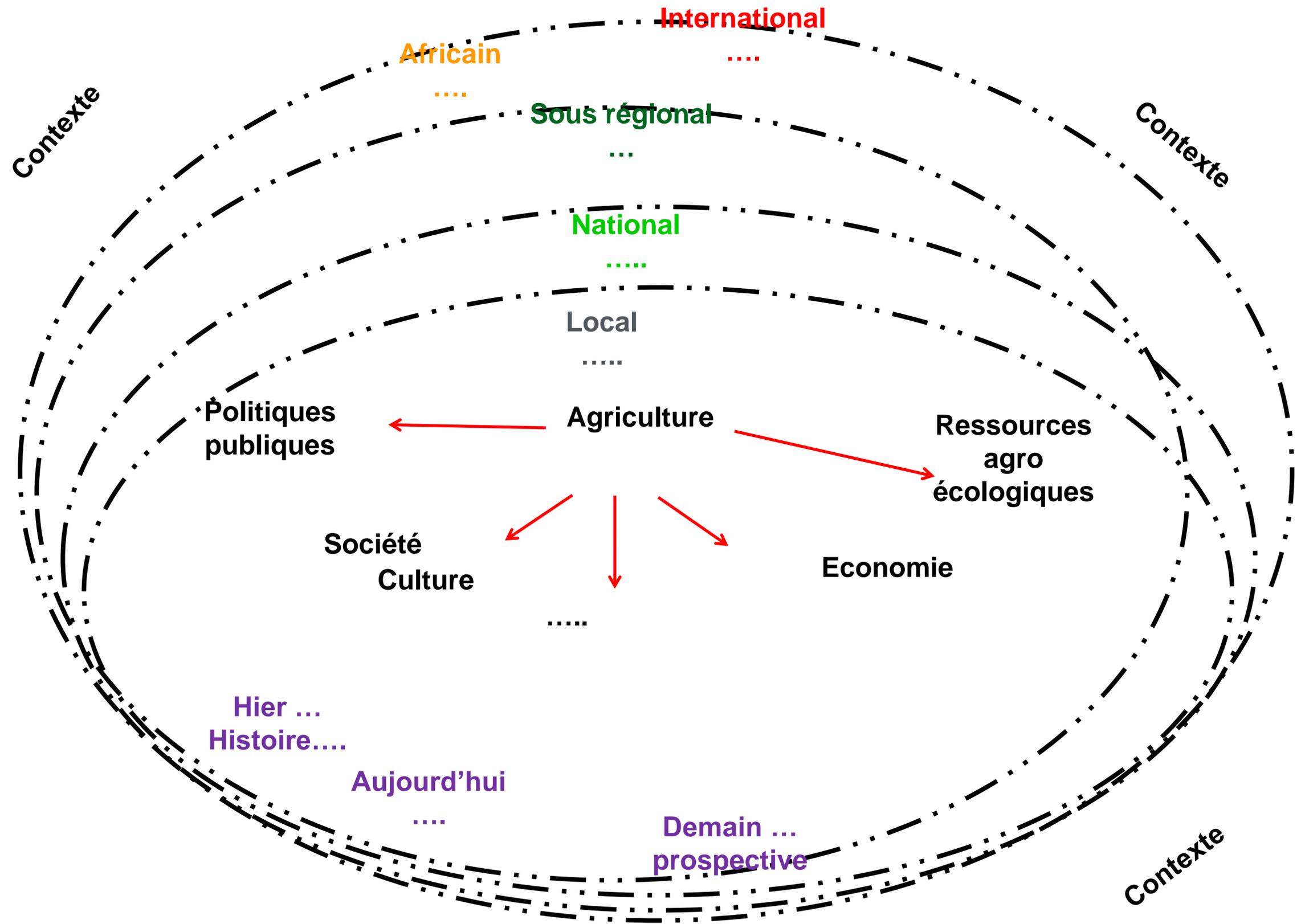


Comprendre les enjeux
et le contexte
Niveau pays
Niveau région
Niveau local

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

Comprendre les enjeux
et le contexte
Niveau pays
Niveau région
Niveau local

... Diagnostic systémique ...
Diagnostic participatif ...

... en lien avec les jeunes, leur insertion en agriculture et leur formation ...

... Comment produire cette connaissance à l'échelle des territoires ?
Comment mobiliser cette connaissance au service de la formation /insertion ?
Comment mobiliser les acteurs du territoire dans ces processus ?

II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner



Contexte

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

**ENJEUX
DES
TERRITOIRES**

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Comprendre les
Jeunes ruraux

- Trajectoire, expérience de vie ?
- Motivations, aspirations, volonté de changer ?
- Capacité à construire un projet de vie ?
- Compétences :
 - Capacités d'analyser leur propre situation ?
 - Capacité à se projeter, à construire projet ?
 - Capacités opérationnelles (base, technique, gestion, ...)
- Accès au foncier, aux ressources ?
- Accès au financement ?
- Accès aux marchés ?
- Capacité d'action collective ?

... Comment produire cette connaissance à l'échelle des territoires ?
Comment mobiliser cette connaissance au service de la formation /insertion ?
Comment mobiliser les acteurs du territoire dans ces processus ?

II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

Contexte

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

**ENJEUX
DES
TERRITOIRES**

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Jeunes
ruraux

Des dispositifs
formation
insertion
adaptés
/territoire

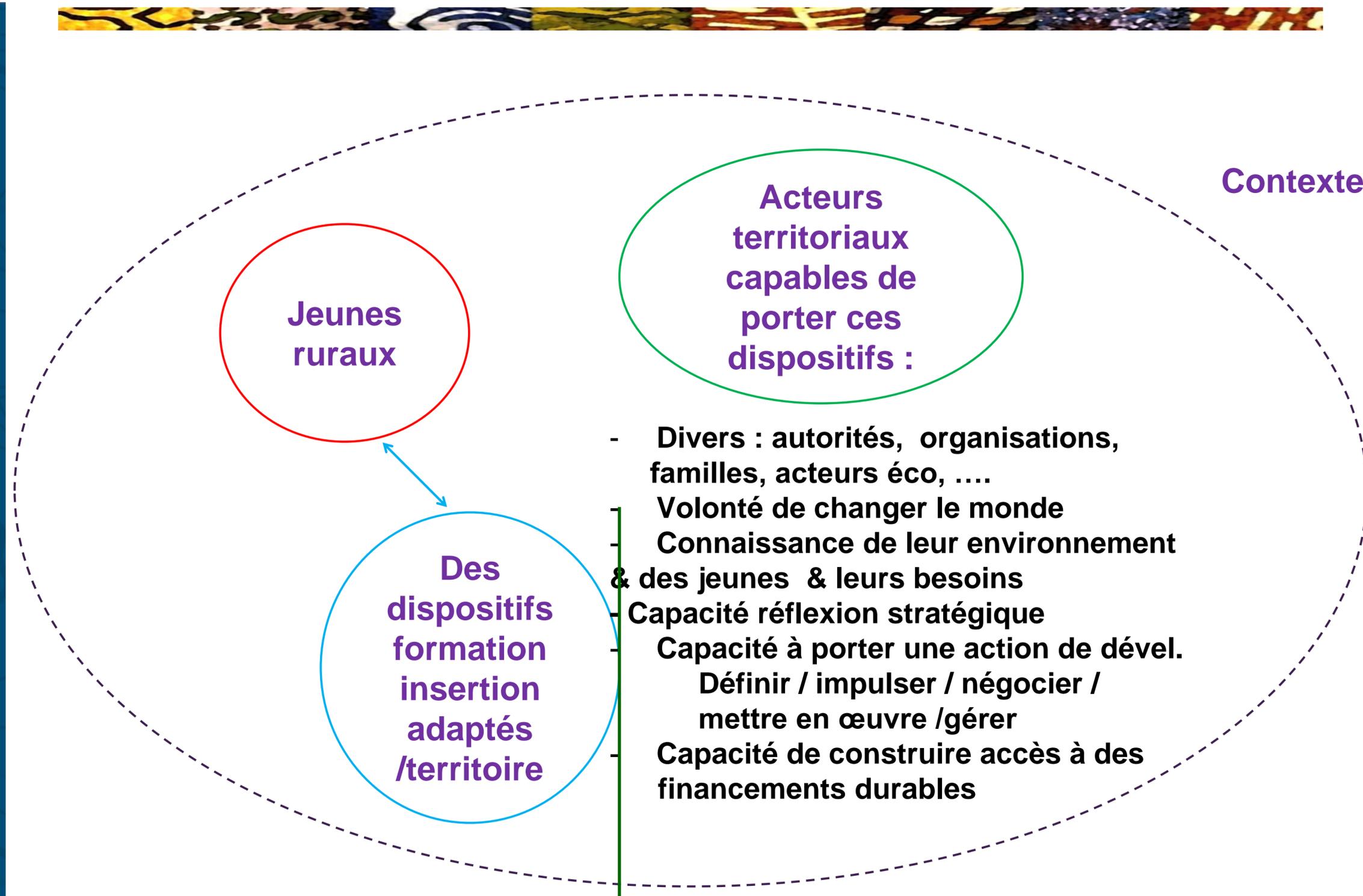
- Capables d'analyse systémique des dynamiques jeunes /territoire
- Des contenus de formation conjuguant métier - ancrage territorial et éducation citoyenne
- Capables d'accompagner l'insertion (technique – gestion – financement - intermédiation /milieu)
- Ayant une viabilité ancrée dans le territoire
 - Technique
 - Financière
 - Organisationnelle
 - Sociale
- Ayant une capacité de suivi évaluation & analyse de leurs effets pour piloter, s'adapter, ...

II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner



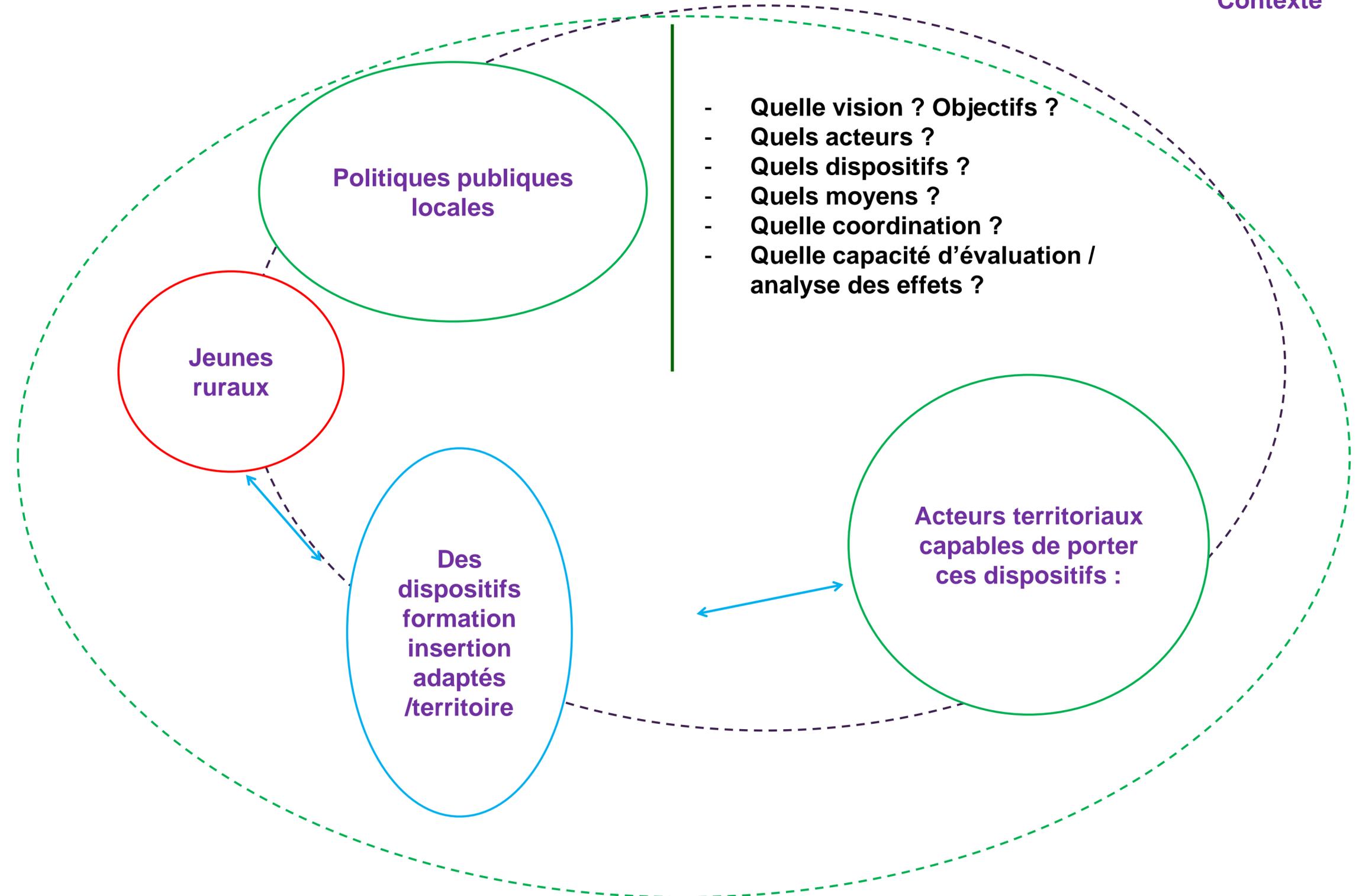
SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Contexte

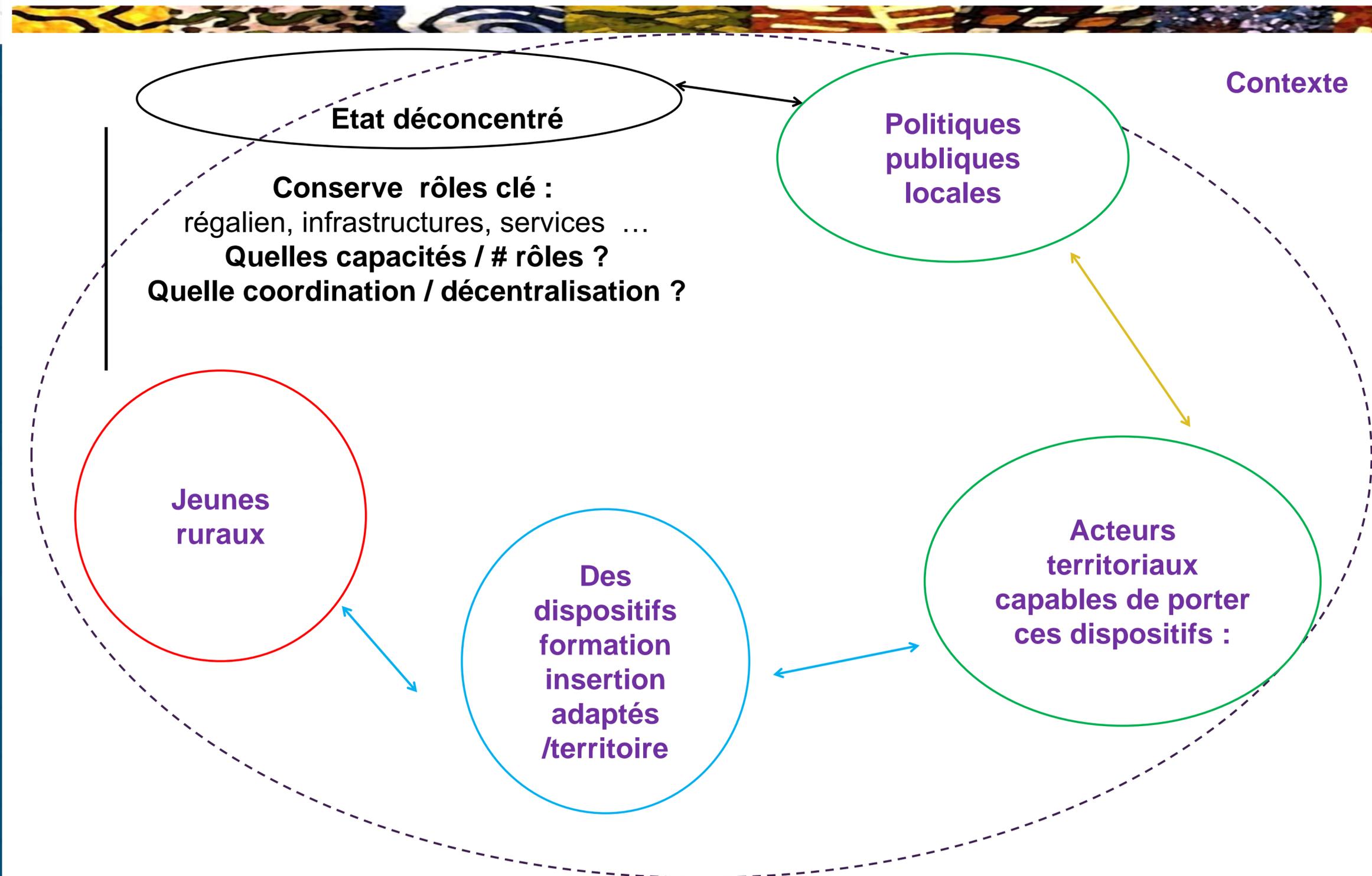


II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

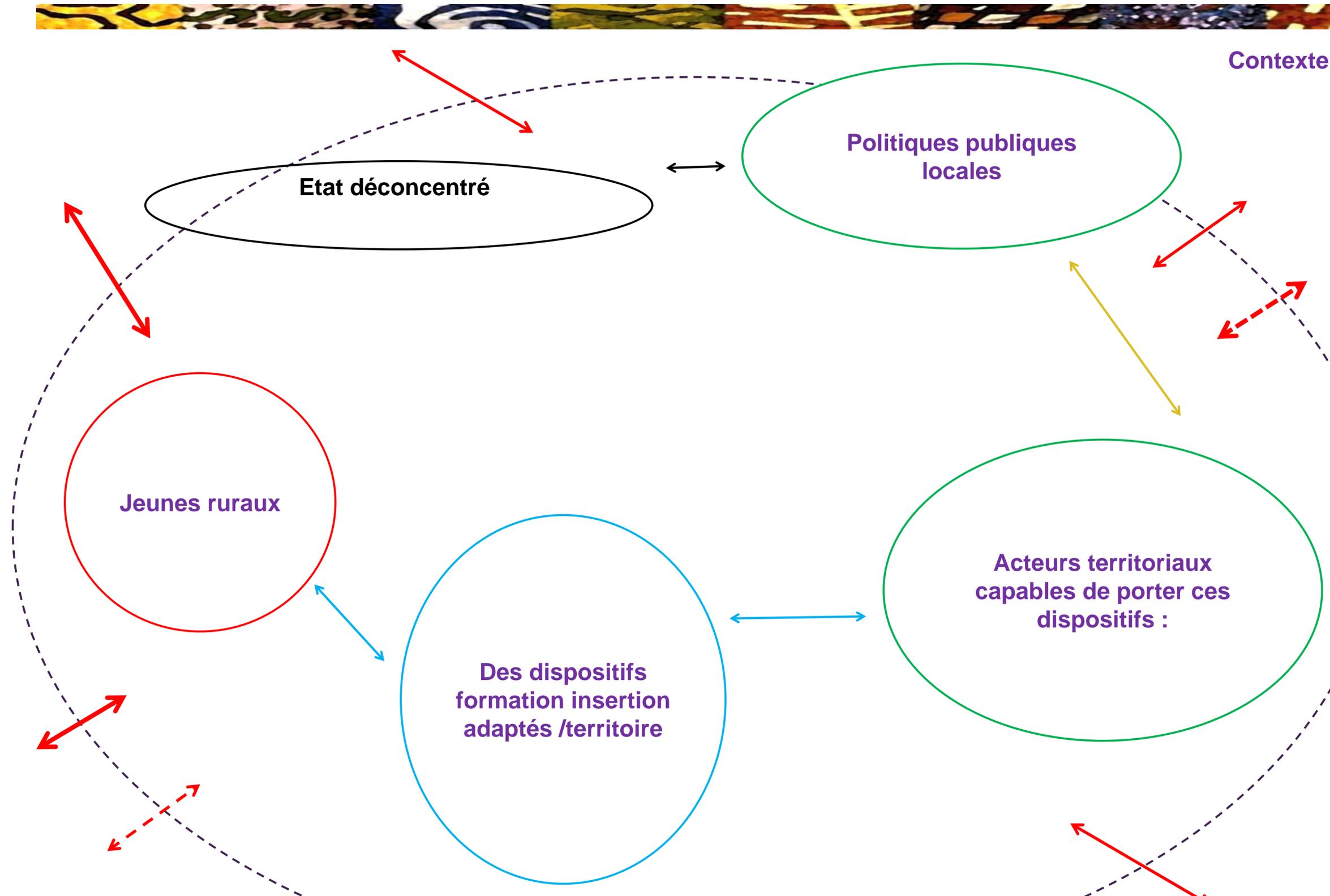


II. Comment construire l'ancrage territorial des dispositifs de formation – insertion ? Comprendre pour mieux accompagner

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



III. Quelle coordination entre national et territoire ?

Car tout ne peut pas être assuré par les territoires ...

- Sécurité...
- Coordination des politiques influant / agriculture & ruralité & territoire
- Services de base : **EDUCATION DE BASE...**
- Vision et action stratégique /échelle nationale /ampleur des enjeux de démographie, d'emploi, de développement
- Reconnaissance institutionnelle des métiers - d'agriculteur...
- Formation formateurs
- Certification de capacité
- Contribution au financement

Quelles conditions d'articulation entre le niveau national & les territoires ?

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX
DES
TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

IV . Liens avec les étapes de notre séminaire

Mardi : Les témoignages d'expériences pays & territoires

Quelles réalités des territoires ?

Quelle place des territoires dans la formation /insertion ?

Quelles politiques publiques, quels acteurs ?

Quels enseignements, quelles difficultés ?

Mercredi : Approfondissons nos expériences en ateliers :

1. Comment ancrer durablement des dispositifs de formation dans leur territoire ?

2. Comment ancrer durablement des dispositifs d'insertion des jeunes formés dans leur territoire ?

3. Adaptation à la demande, durabilité, effets... : de quelles connaissances avons-nous besoin pour accompagner un ancrage durable des dispositifs de formation et d'insertion dans leur territoire ?

Jeudi : Une compréhension partagée & une feuille de route



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Dr. Ibrahima HATHIE
Directeur de recherche, IPAR



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Politique de décentralisation et de formation en Afrique de l'Ouest

Dr. Ibrahima HATHIE
Directeur de recherche, IPAR



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Plan de la présentation

- Contexte : mutations démographiques et socioéconomiques
- Décentralisation : concepts, processus et moteurs
- Décentralisation : ressources et résultats
- Education et formation agricole : diagnostic du NEPAD et pistes de solutions

Contexte: mutations en cours en Afrique de l'Ouest (1)

- **Fortes mutations démographiques**
- Augmentation rapide de la population de l'Afrique de l'Ouest au taux moyen annuel de 2,7%
- La population, actuellement estimée à 300 millions, devrait atteindre 388 millions en 2020 et 490 millions en 2030.
- La population est très jeune, avec 44% de moins de 15 ans. Ainsi, 80 millions de jeunes âgés de 5 à 14 ans entreront sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie.
- L'Afrique de l'ouest s'urbanise rapidement
- Région la plus urbanisée d'Afrique subsaharienne, avec plus de 45% de la population vivant en milieu urbain en 2015.
- Forte migration rurale-urbaine

Contexte: mutations en cours en Afrique de l'Ouest (2)

Performances économiques en nette amélioration

- Période prolongée de forte croissance économique mais création limitée d'emplois (industries extractives) :

- Niveau de pauvreté a baissé dans 8 pays de la CEDEAO entre 1985 et 2008 ;
- Pauvreté concentrée dans les zones rurales ;
- Expansion de la classe moyenne.

- Mais la transformation structurelle est inachevée :

- Déplacement de la main-d'œuvre de l'agriculture à faible rendement vers l'économie des services informels urbains et ruraux, qui se caractérise par une faiblesse de la productivité et des niveaux de revenus ;
- Faiblesse de la contribution du secteur industrielle au PIB.

Contexte: mutations en cours en Afrique de l'Ouest (3)

Forte augmentation de la demande alimentaire

- La demande alimentaire a augmenté rapidement et a changé dans sa composition au cours des 30 dernières années en Afrique de l'Ouest.
- Des études récentes sur la consommation et le budget des ménages réalisées dans plusieurs pays de la région montrent des tendances de dépenses alimentaires accrues et plus diversifiées (Hollinger et Staatz, 2015) ;
- L'élasticité-revenu de la demande de plusieurs produits alimentaires dépasse souvent l'unité, indiquant qu'une augmentation de revenu entraîne une croissance plus que proportionnée de la demande pour ces produits ;
- L'évolution des modes de vie est un moteur puissant de l'évolution de la demande alimentaire.

Contexte: mutations en cours en Afrique de l'Ouest (4)

Diversification de la demande alimentaire

- La hausse des revenus par habitant et l'urbanisation ont entraîné des changements frappants dans les régimes alimentaires ;
- D'autres facteurs tels que la facilité de préparation et les contraintes urbaines qui imposent la consommation de rue, expliquent la prépondérance des « aliments de commodité »; ainsi par exemple des aliments à base de riz et de blé s'imposent de plus en plus ;
- Il existe également une demande croissante, en particulier chez la classe moyenne, pour des attributs du produit tels que la qualité et la salubrité des aliments.

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Enjeux de décentralisation et de formation agricole et rurale

- Croissance démographique, urbanisation, croissance des revenus et changements des régimes alimentaires sont de puissants moteurs pour la transformation des systèmes agroalimentaires ;
- Défis du changement climatique ;
- Les acteurs locaux sont-ils préparés à faire face à ces enjeux et défis ?
- La décentralisation offre t-elle un cadre adéquat d'expression de ces acteurs ?
- Les dispositifs de formation agricole et rurale permettent-ils de mettre à disposition les ressources humaines nécessaires à la prise en charge des besoins des systèmes agroalimentaires ?

Décentralisation en Afrique de l'Ouest: concepts, processus et moteurs (1)

- En général, la décentralisation se réfère au transfert de pouvoirs d'un gouvernement central vers des échelons inférieurs dans une hiérarchie politico-administrative et territoriale (Agarwal et Ribot, 1999).
- La décentralisation repose fondamentalement sur le principe de subsidiarité, à savoir :
 - une autorité centrale ne remplit que les tâches qui ne peuvent pas être exécutées au niveau local ;
 - Les décisions sont prises au niveau le plus bas possible, idéalement par les populations concernées ou par les autorités les plus proches.

Décentralisation en Afrique de l'Ouest: concepts, processus et moteurs (2)

- Dans la tradition anglo-saxonne, la décentralisation est un processus politique consistant en une «dévolution de ressources et de pouvoirs de l'État central auprès des instances décisionnelles locales ou privées» (Ribot, 1999).
 - Dans ce contexte, les acteurs locaux de la décentralisation sont des institutions étatiques locales, des communautés, des ONG, des coopératives, des associations et le secteur privé.
- La tradition française a une conception plus légaliste de la décentralisation :
 - «reconnaissance par l'Etat de l'existence de collectivités locales autonomes dotées de compétences spécifiques et gérées par des organismes autonomes» (Ouedraogo, 2003).

Décentralisation en Afrique de l'Ouest: concepts, processus et moteurs (3)

Vague de décentralisation en Afrique de l'Ouest dans les années 1990 ...

- Les processus de décentralisation ont été lancés à différents moments, avec des objectifs divers basés sur des réalités politiques, historiques et culturelles propres à chaque pays.
- Face à la crise économique multiforme du début des années 1980, les appareils hyper-centralisés sont disqualifiés.
- Les pays occidentaux ont exercé des pressions sur les dirigeants des pays africains à la recherche de l'aide au développement. Ils ont plaidé en faveur de la décentralisation comme moyen de renforcer le développement local et sortir de la crise économique.
- Pour les populations locales s'efforçant d'améliorer leurs conditions de vie, la décentralisation représente un moyen de rétablir la crédibilité perdue de l'État, ainsi qu'un moyen de lancer une dynamique de développement venant de la base.

Décentralisation en Afrique de l'Ouest: concepts, processus et moteurs (4)

- ... mais des processus contrastés
 - La décentralisation s'est souvent accompagnée d'une recomposition voire d'une reconfiguration territoriale comme cela a été le cas du Mali. Certains pays comme le Bénin et la Guinée-Conakry ont opté pour une simple transformation en collectivités territoriales d'anciennes circonscriptions administratives ;
 - La réorganisation territoriale n'est pas uniforme concernant les niveaux de décentralisation :
 - Un niveau: Benin (Communes), Ghana (Districts subdivisés en Metropolitan, Municipal et District assemblies) ;
 - 2 niveaux: Burkina (régions et communes urbaines et rurales), Guinée (communes urbaines et rurales de développement) ;
 - 3 niveaux: Mali (régions, cercles, communes), Niger (régions, dept., communes) et Sénégal (Communes, villes, départements), Togo (régions, préfectures, communes) ;
 - 4 niveaux: Cote d'Ivoire (régions, districts, départements, communes).

Décentralisation en Afrique de l'Ouest: ressources et résultats

- Transferts de compétences ... et de ressources
 - Dans les pays francophones, transfert de domaines de compétences en plus des compétences administratives et de gestion de services. Par contre dans les pays anglophones comme le Ghana, il y a plutôt une liste de tâches formulées en termes de résultats attendus.
 - Il est prévu des transferts de ressources afin de permettre aux collectivités locales de prendre en charge les compétences transférées. Très souvent, ces ressources sont jugées dérisoires et ne permettent pas une prise en charge efficace par les collectivités territoriales.
- Résultats mitigés de la décentralisation (Diep, Archer et Gueye, 2016)
 - Décentralisation en Afrique de l'Ouest: les processus initiés ont entraîné des progrès lents et des résultats limités;
 - Dans plusieurs pays, les autorités centrales ont conservé un contrôle important et les acteurs internationaux sont restés largement dans le paysage décisionnel ;
 - Les sources des problèmes sont directement liées aux stratégies politiques et aux intérêts acquis où se reproduisent les «répertoires de domination».

Education et formation agricole: un diagnostic du NEPAD (1)

- Le système traditionnel de formation pour satisfaire les besoins du secteur public (Etat) est actuellement dépassé et ne répond plus aux besoins des acteurs ;
- Les centres d'EFTP n'attirent plus les jeunes à cause de la formation rébarbative, peu attrayante et la dévalorisation des services de conseil agricole ;
- Il existe une inadéquation entre les programmes des EFA et les compétences requises dans l'industrie et les institutions publiques ;
- Les transformations en cours dans les systèmes alimentaires nécessitent une main d'œuvre agricole avec de nouvelles aptitudes et compétences, y compris la compréhension des défis.

Education et formation agricole: un diagnostic du NEPAD (2)

L'analyse de la disparité entre les établissements de formation agricole et les compétences requises montre :

- Les curricula des EFA africaines ne sont plus adaptés pour relever les défis auxquels l'agriculture moderne est confrontée.
- En outre, les curricula sont toujours concentrés sur la production agricole et n'incorpore pas les segments de la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat agricole, l'agrobusiness, la transformation et le marketing.
- Les méthodes d'enseignement sont toujours théoriques avec un manque de complémentarité pratique.
- Le paradigme actuel de formation produit des étudiants receveurs passifs d'informations sans esprit critique de réflexion pour analyser les informations fournies.
- Les outils modernes de formation (TIC et cours en ligne) ne sont pas largement répandus pour attirer les jeunes.

Quelques éléments de propositions du NEPAD

- Renforcer les capacités des systèmes de formation afin de pouvoir continuellement pourvoir le capital humain qualifié nécessaire (en nombre et en qualité) indispensable pour conduire le programme de transformation agricole en Afrique ;
- Renforcer le partenariat public-privé sur l'éducation agricole et le développement des compétences pour piloter l'innovation et la création de richesse ;
- Résoudre les contraintes suivantes :
 - L'inadéquation entre le type de formation offert et les compétences nécessaires pour le marché du travail ;
 - La non collaboration entre les acteurs de formation et le cloisonnement des acteurs de l'EFA avec ceux de la recherche et de la vulgarisation agricole ;
 - L'absence de coordination des allocations de ressources par les partenaires du public, du privé et les partenaires au développement ;
 - La désaffection des jeunes et des femmes pour les EFA.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Conclusions

- Transformations structurelles en cours ;
- Enjeux, défis et opportunités de la décentralisation ;
- Rôles attendus des dispositifs de FAR dans ce contexte de transformation.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Merci



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Expérience pays: CAMEROUN



Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique



Quels ancrages territoriaux des dispositifs de formation et d'insertion: Cas du Cameroun

- 1- Pourquoi?
- 2- Comment?
- 3- Quand?
- 4- Avec quoi?
- 5- Quel avenir?

Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique

Enjeux sociétaux et de développement à relever

Niveau Etat Central (Directions techniques des ministères en charge de la formation agricole)

Politique globale de développement agricole = Agriculture administrée avec transfert des schémas dits « Modernes »: Logique descendante d'encadrement

Un dispositif public conséquent missions

1. Formation des agents publics (Ecoles)
2. Formation continue des agriculteurs en techniques modernes

Centres et écoles publiques: implantés dans les territoires

Niveau déconcentré

Vieillessement des actifs agricoles et le difficile renouvellement des générations : Métiers agricoles non attractifs

Jeunes ruraux considérés comme un « volcan éteint »

Rêve: Migration en ville

Initiatives locales de formation des jeunes par le secteur privé :

Centres et écoles développés : Associatifs, confessionnels, centres privés laïcs ciblant les Jeunes déscolarisés



Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique



Pourquoi avons-nous travaillé pour améliorer l'ancrage des structures de formation?

Avant tout par **nécessité** pour atteindre les objectifs (**non forcément par professionnalisme**)

Comment travailler sur les enjeux sociétaux comme:

- le vieillissement des agriculteurs,
- Le manque d'attractivité des métiers agricoles

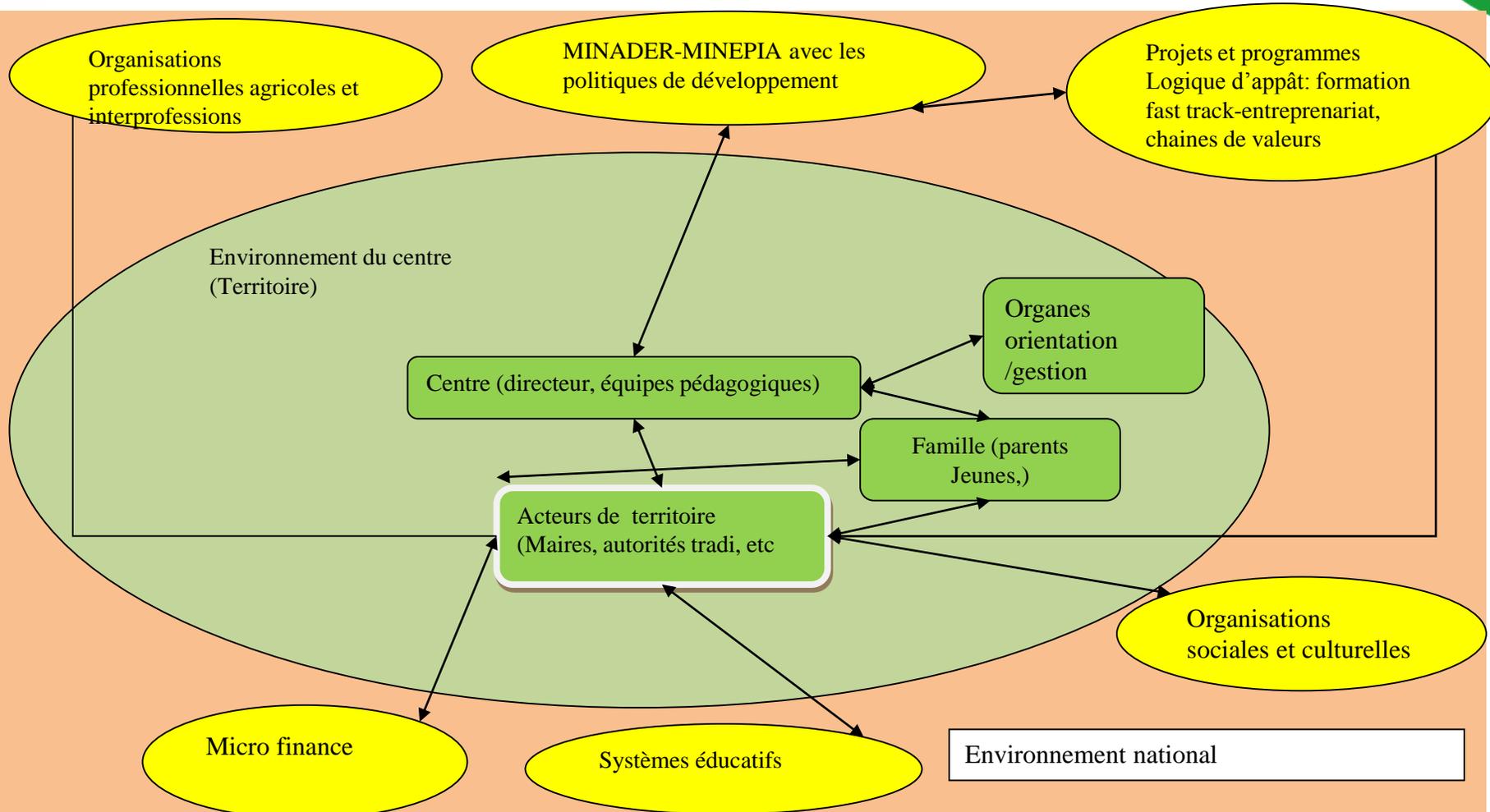
D'où le choix de tout construire avec les acteurs de territoire à commencer par les jeunes eux mêmes

« Ce qui se fait sans moi est contre moi »

Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique

Pourquoi?

Lecture stratégique: positionnement du dispositif pour répondre à la demande sociale et économique





Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique



• Comment?

**Forte implication des acteurs de territoires:
Elus, Autorités traditionnelles, Représentants
OPA, Familles, Professionnels, Représentants
Micro finance et opérateurs économiques
Environ 3000 acteurs à ce jour**

Principes

1. Equité
2. Justice
3. Durabilité (Juridique, technique, économique et financière, sociale, organisationnelle,
4. Progressivité
5. Soutenable
6. Résilient

www.c2dafop.org

Domaines concernés

Gouvernance: Co gestion- Co animation- Co-évaluation

- Mise en place et animation des organes de gestion
- Elaboration des projets d'établissement
- Recrutement des jeunes
- Financement de la formation

Elaboration des contenus: Formation au métiers

- Ecriture et validation des référentiels

Animation des formations et évaluation

- Intervenants comme co- formateurs(Référents et Maitres de stage)
- Situation d'apprentissage

Construction des infrastructures pédagogiques

- Développement des nouvelles fonctions dans les territoires(Ateliers pédagogiques)

Accompagnement à l'installation des jeunes formés

- Accompagner l'élaboration des projets
- Mise en place et animation des organes de validation des projets des porteurs
- Facilitation de l'installation des porteurs de projet(foncier, technique, gestion, mise en marché, intermédiation)

C2D-AFOP: Un instrument de création de richesses et d'emplois



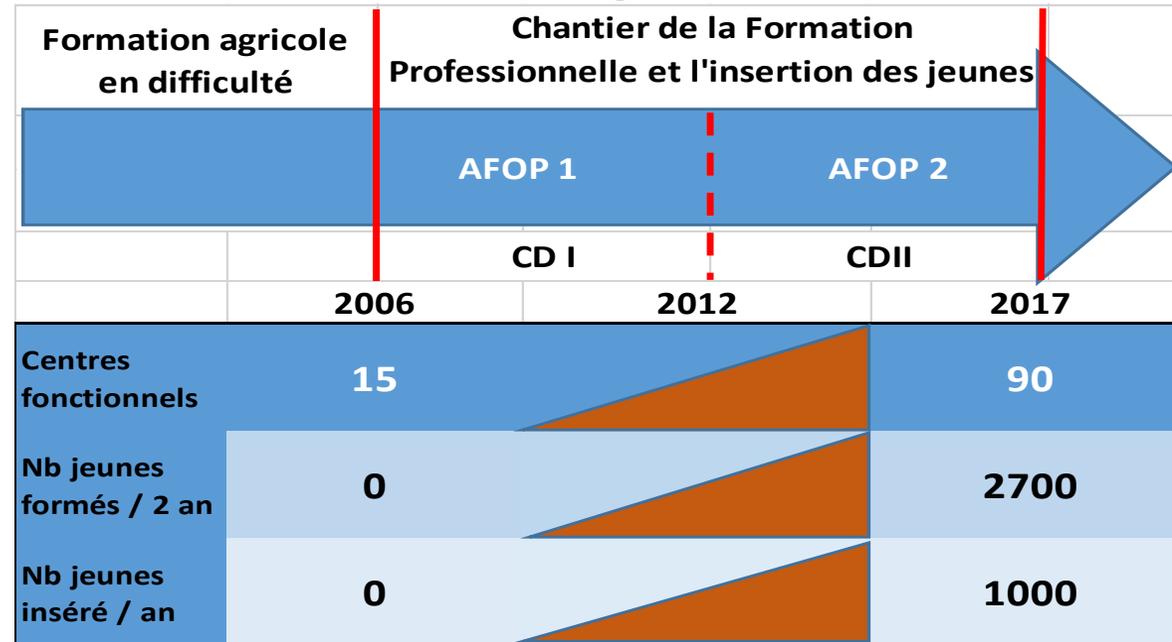
Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique



Comment?

Raisonner et mettre progressivement en place dans le temps et dans l'espace, l'organisation, le fonctionnement d'un dispositif

Phasage de la rénovation



Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique

Avec Quoi ?

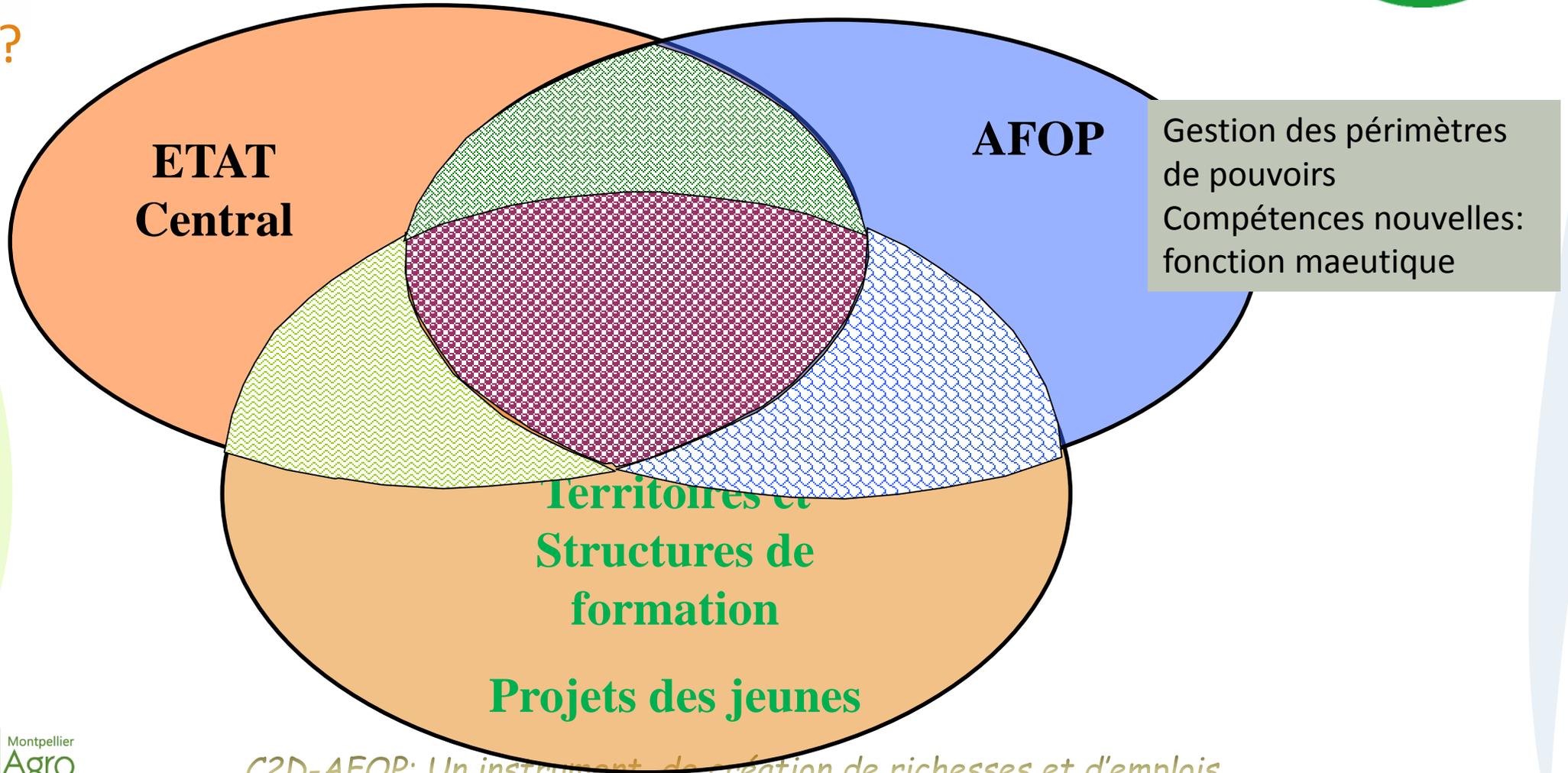
- Développement et co-construction d'un ensemble de:
- Démarches et outils méthodologiques
- Manuels
- Décisions

Qui définissent, précisent fixent les conditions d'ancrage des territoires



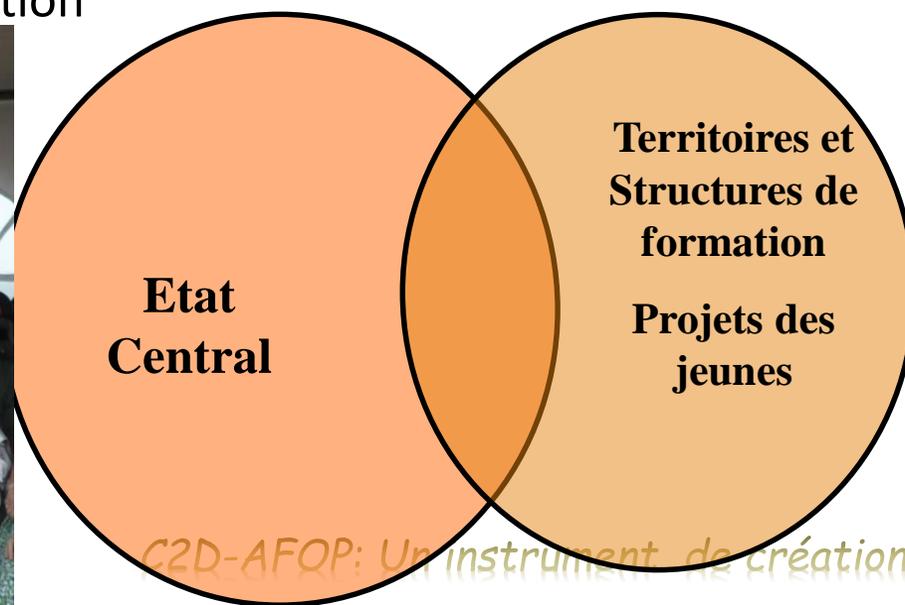
Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique

- Quel avenir?



Formation Professionnelle Agropastorale et Halieutique

1. Elaboration d'une politique nationale de formation et insertion agropastorale et halieutique
2. Maintien d'un dispositif unique de formation et insertion
3. Maintien et renouvellement du socle de compétences développées dans les territoires
4. Financement alternatif
5. Massification de la formation et démultiplication avec les acteurs de territoires des effets de l'installation





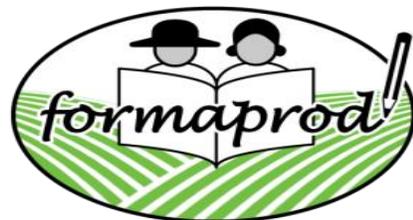
SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Expérience pays : Madagascar



ATELIER INTERNATIONAL

*« QUELS ANCRAGES TERRITORIAUX DES DISPOSITIFS DE
FORMATION ET D'INSERTION »*

Montpellier 13 au 15 décembre 2016

Les défis du secteur pour assurer à la fois : la sécurité alimentaire et la croissance agricole

- Atteindre une autosuffisance en riz avec une production additionnelle de 500.000 T d'ici 2018
- Faire de Madagascar le grenier alimentaire de l'Océan Indien et de la sous-région de l'Afrique de l'Est à partir de 2019
- Développer l'agribusiness et la transformation agricole
- **Former de nouvelles générations de Producteurs capables de relever les défis actuels et ceux du futur**



La Stratégie Nationale de FAR

CADRAGE NATIONAL

Politique Générale de l'Etat (PGE)

- Vision : « Madagascar , une Nation Moderne et Prospère »
- **CONTRIBUTION DE LA FAR:**
- Modernisation des Exploitations Agricoles à travers **l'installation de nouvelles générations** d'Exploitants Agricoles,
- outil de la transformation de l'Agriculture

Plan National de Développement (PND)

- Développement des secteurs stratégiques, des filières porteuses
- **Croissance inclusive et ancrage territorial du développement**
- Capital humain adéquat au processus de développement »

Plan de Mise en Œuvre (PMO)

- Agriculture : secteur prioritaire
- Développer les filières à hautes valeurs ajoutées
- **Renforcer les établissements de formation agricole, élevage et pêche**

Programme Sectoriel Agriculture Elevage et Pêche (PSAEP)

- 5 programmes et 17 sous Programmes dont **la FAR**
- 100% de couverture des besoins en aliments de base en 2025
- 50% de réduction du taux de la pauvreté
- 6% de croissance annuelle du secteur

Stratégie Nationale FAR (SNFAR)

- Vision:** « soutenir le processus de modernisation du secteur Agricole »
- **Rénover les dispositifs** de formation professionnelles Agricole et rurale, et de recyclage
 - Renforcer les compétences des acteurs

Des actions entreprises et en cours

Organisation de la FAR

- Harmonisation des démarches d'Ingénierie de formation et de certification
- Travail en Inter Ministérialité
- Mise en place d'une Equipe Nationale d'Ingénierie de FAR, conseil et accompagnement en Ingénierie APC
- Ecriture de nouveaux référentiels nationaux de diplômes aux métiers Exploitant et Entrepreneur Agricoles
- Rénovation des référentiels nationaux de diplômes des techniciens Agricole
- Rénovation de l'appareil de Formation du Ministère en Charge de l'Agriculture et de l'Elevage
- Création d'un dispositif de formation de formateur (en cours)

Amélioration de la performance de l' Administration

- Programme bien défini dans le PSAEP pour 10 ans
- Opérationnalisation des structures de pilotage et de régulation de la FAR : Conseil National FAR et Conseils Régionaux FAR
- Affirmation du rôle de tutelle de la FAR par le MPAE
- Cadres en charge de la FAR, aux niveaux national et régional, montés en compétences

Pilotage territorial des dispositifs de formation

- La SNFAR s'inscrit dans la politique de Décentralisation et de Déconcentration en cours
- Les Schémas régionaux de FAR (SRFAR): définition des orientations et de l'évolution de l'offre de formation pour chaque région (4 sur les 22 sont actuellement disponibles)
- Pilotage des dispositifs régionaux de FAR par les Services Techniques Décentralisés (MPAE avec les autres Services concernés par la FAR)
- Dotation aux Collectivités Territoriales Décentralisées de structures de formation: **modèles développés par FORMAPROD**

Appuis à la mise en œuvre

- FORMAPROD: programme du MPAE, financé par le FIDA
- FDA, FEL, AMPA : outils de financement créés pour financer les activités de développement de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
- AFD: appui en Assistance technique: résidentiel et ponctuel,
- UNESCO : appui technique à la formation des Jeunes Ruraux Déscolarisés
- FAR Mada: réseau des acteurs de la FAR
- Autres partenaires privés : ONG, OP , Entreprises Agro Alimentaires,...

PILOTAGE REGIONAL des dispositifs de formation

PILOTAGE RÉGIONAL

- Implication des autorités locales dans l'identification des besoins de formation et la mobilisation des jeunes à former: avec l'appui des animateurs locaux: CIP, CSA, ...
- Implication des CRFAR dans la validation des métiers porteurs et des compétences à développer pour le territoire :
 - cohérence avec le SRFAR
 - cadrage et déclinaison régionale des rénovations conduites au niveau national par rapport aux objectifs de développement du territoire
 - Installation des jeunes
- Implication du réseau FARMADA dans le développement des compétences des acteurs FAR à travers les centres et établissement de FAR membres



MINISTÈRE AUPRES DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

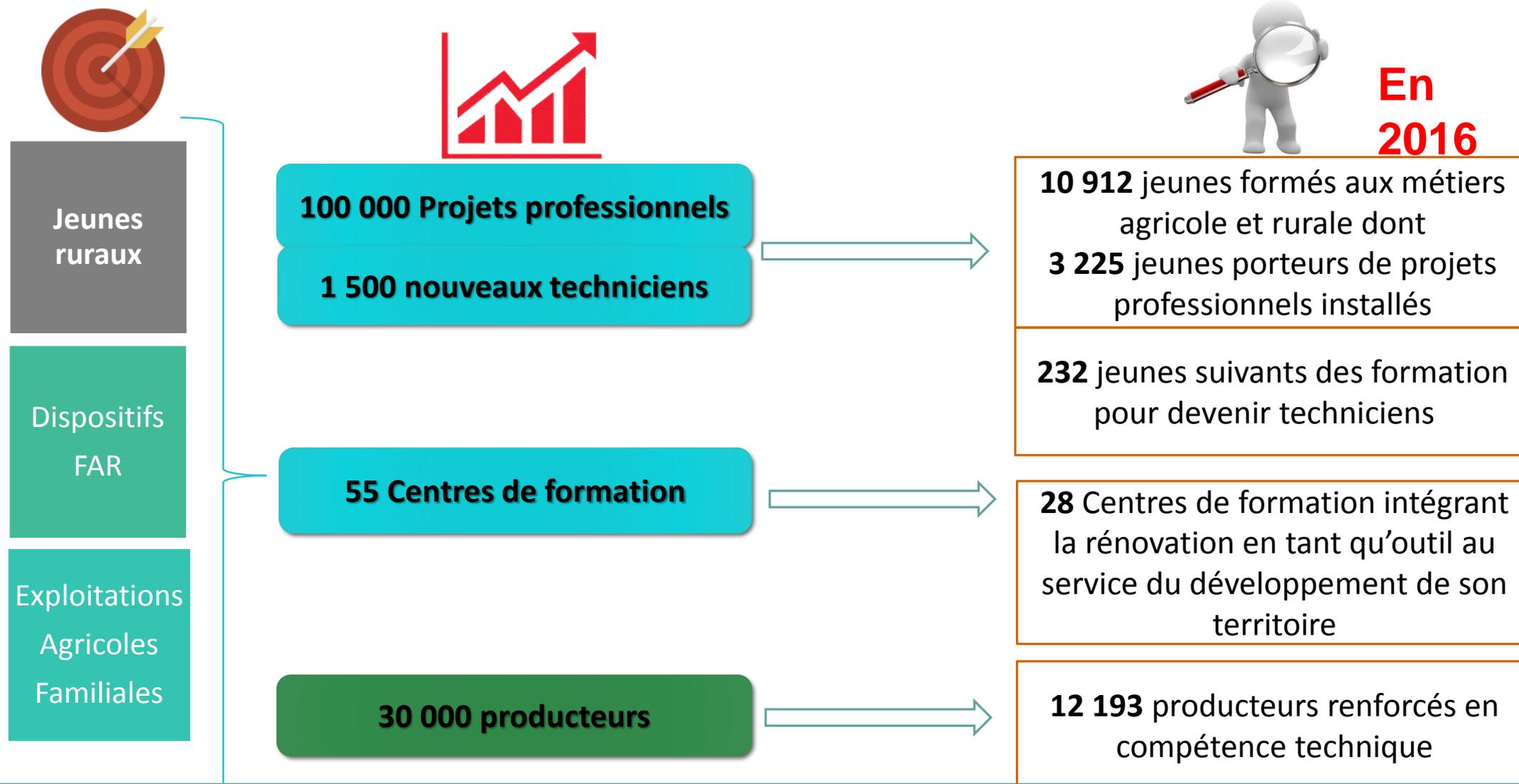
Programme de Formation Professionnelle et
d'Amélioration de la Productivité Agricole - **FORMAPROD**

EXPERIENCES INNOVANTES EN MATIÈRE DE REGIONALISATION DE LA FAR

**« Des jeunes ruraux modernes, qualifiés aux métiers agricoles
et ruraux »**

Séminaire RESEAU FAR – Montpellier 13 au 15 décembre 2016

Cible et objectifs à atteindre sur les 10 ans



**En
2016**

Développement des formations de masse

Formations développées avec l'appui du Programme

ALPHABETISATION Fonctionnelle
Pré requis à la formation
professionnelle agricole

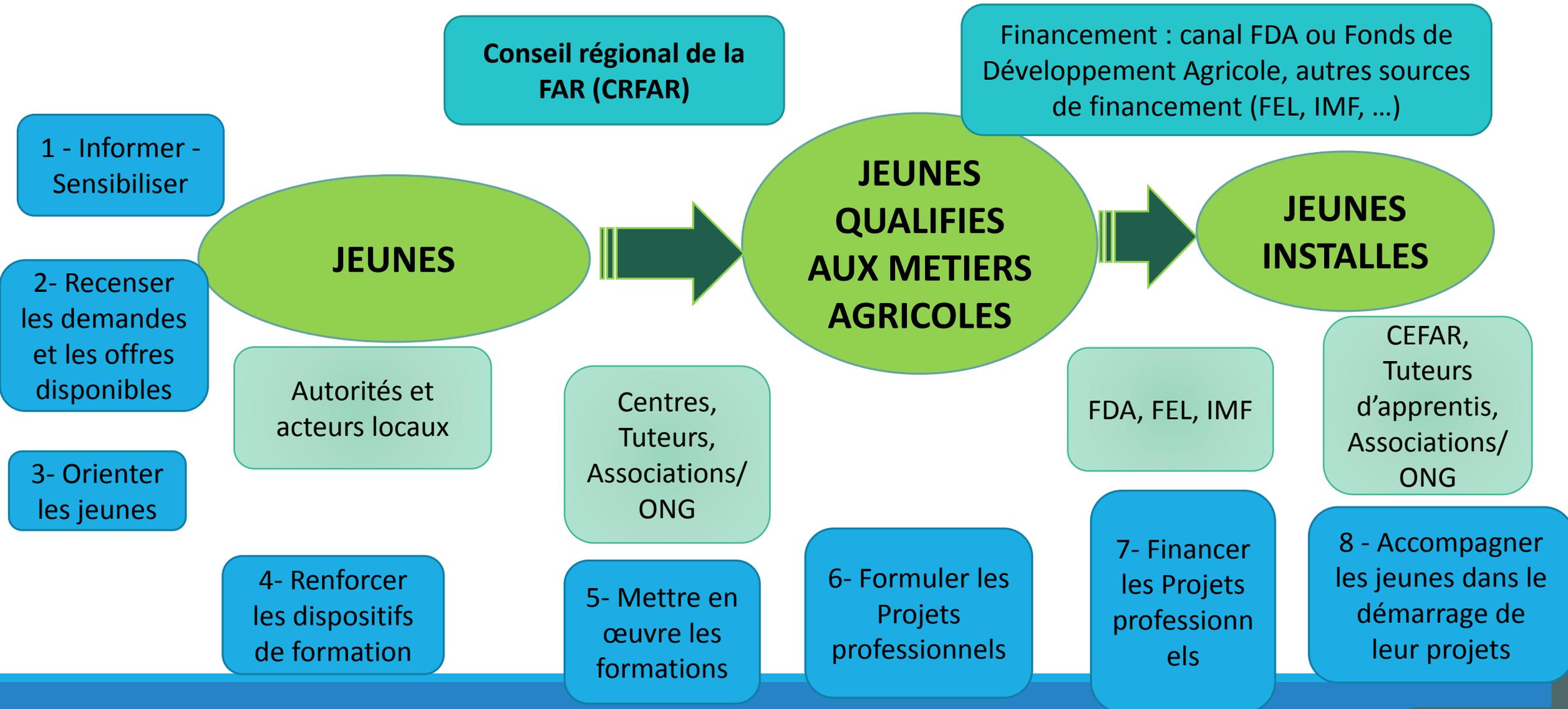
APPRENTISSAGE auprès
d'exploitants modèles « Tuteurs
d'apprentis » : 3 – 6 mois pour des
jeunes déscolarisés à faible
mobilité

**JEUNES
RURAUX de 14
– 25 ans**

FORMATION COURTE modulaire
auprès des Centres et
établissements, ONG/Association :
1 à 5 mois

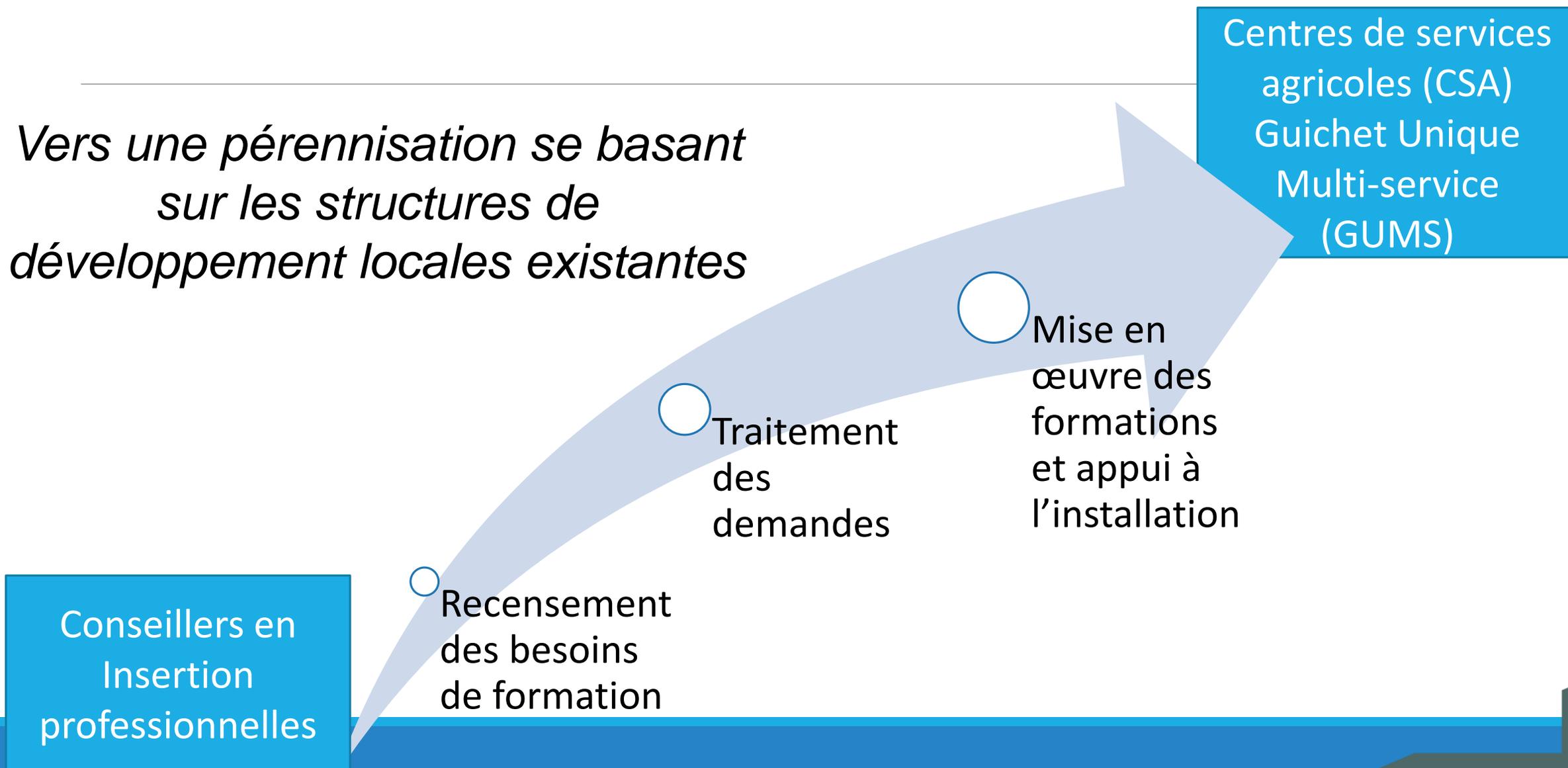
**FORMATION PROFESSIONNELLE
INITIALE** aux métiers dans les
centres et établissements de
formation agricoles de 2-3 ans

Processus d'appui aux jeunes ruraux



Perspectives pour l'ancrage territorial

*Vers une pérennisation se basant
sur les structures de
développement locales existantes*



Conseillers en
Insertion
professionnelles

Recensement
des besoins
de formation

Traitement
des
demandes

Mise en
œuvre des
formations
et appui à
l'installation

Centres de services
agricoles (CSA)
Guichet Unique
Multi-service
(GUMS)



Merci de votre attention





SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Expérience pays : Maroc



**Séminaire international sur la formation agricole et rurale
« Ancrage territorial des dispositifs de formation »**

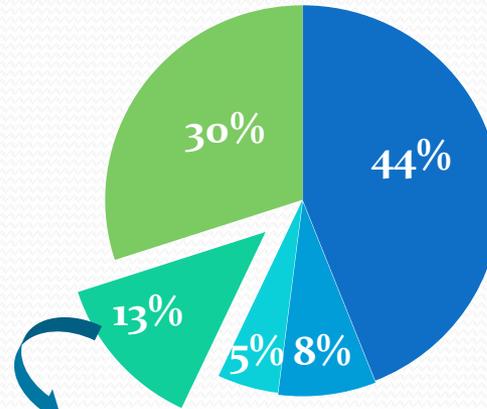
**Schémas directeurs régionaux de la formation
dans le cadre du Plan Maroc Vert**

Montpellier , 13 au 15 décembre 2016

AGRICULTURE MAROCAINE

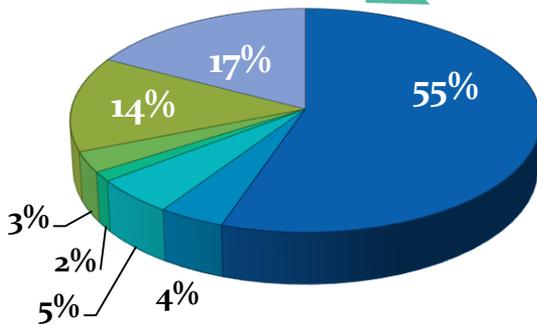
Occupation du sol

71 Millions

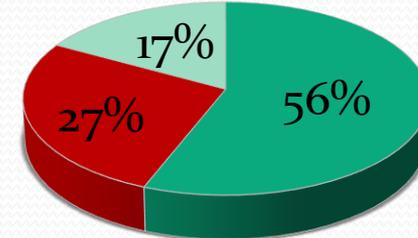


- Incultes
- Forêts
- Nappa alfatière
- SAU
- Parcours

8,8 Millions



- Céréales
- Légumineuses
- Fourrages
- C Industrielles
- Maraichage



- Bour défavorable
- Bour favorable
- Irrigable

AGRICULTURE MAROCAINE

SAU: 8,8 Millions Ha dont 1,5 millions irrigué

Poids économique

19 % du PIB National:

- 15% Agriculture
- 4% agro- industrie

26 Md Dhs Exportations

Poids social

1,5 Millions d'exploitations (4,3% sans SAU)

- > 20 Ha : 4%
- 3 à 20 Ha : 43%
- < 3 Ha : 53 %

Emplois:

- 40% de la population active nationale
- 81% de la population active rurale
- 100 000 : secteur agro- industriel

Couverture des besoins en produits de base

Produits végétaux:

- Céréales : 42% (20 à 100%)
- Sucre : 44%
- Huiles : 22%
- Fruits et légumes: 100%

Produits animaux:

- Lait : 92%
- Viandes rouges : 98%
- Viandes blanches : 100%
- Œufs : 100%

Stratégie de réforme articulée autour de 2 Piliers:

Pilier I

Développement agriculture moderne :

Programme Stratégique d'agrégation

sur la base de contrats dont les conditions sont définies en amont, par filière et par périmètre d'agrégation

Programme Partenariat Public Privé

Mobilisation du foncier du domaine privé de l'Etat et terrains collectifs

Pilier II

Mise à niveau agriculture solidaire:

Projets de reconversion

Superficies céréalières par des cultures à haute valeur ajoutée

Projets d'intensification

Amélioration de la productivité et valorisation des productions

Projets de diversification/niche

Création de revenus agricoles complémentaires (safran, miel, plantes médicinales...)

Réformes institutionnelles

- Nouvelle organisation du Département (DRA, PAR,...)
- Création des Agences (ADA, ONZOA, ONSSA, ONCA)
- Réformes des chambres d'Agriculture
- Création des organisations interprofessionnelles
- Mise en places des agropoles

Loi sur l'Agrégation

- Clarifier le rôle de chaque intervenant dans le système d'agrégation
- Garantir les droits et obligations de chaque partie et mettre en place des instances d'arbitrage
- Instauration de différents soutiens que peut apporter l'Etat à l'agrégation (foncier, subventions, fiscalité...)

Appui aux filières de production

- Mise à niveau des différents maillons de la chaîne des valeurs des filières de production

Promotion des investissements agricoles

- Mobilisation du foncier par la mise en place d'un programme de location des terres privés de l'Etat aux investisseurs (contrats PPP)

Assurances agricoles

- Elaborer un système d'assurance agricole permettant d'offrir aux agriculteurs des garanties contre les retombées économiques défavorables découlant des dégâts causés par les risques des aléas climatiques

Stratégie de développement des zones de montagnes

- Mettre en place une Commission interministérielle chargée d'élaborer une stratégie pour le développement des zones de montagne

Stratégie du Conseil agricole

- Mettre en place un dispositif pluriel de conseil agricole dans lequel l'Etat régule le conseil agricole privé et garanti un service public de proximité
- Responsabiliser les acteurs privés pour relayer l'action de l'Etat

Stratégie nationale de la formation et de la recherche agricoles

- S'assurer de l'adéquation de l'offre en formation du Plan Maroc Vert
- Garantir un transfert de compétences qui répondent aux besoins de l'agriculteur
- Associer les professionnels au processus de formation y compris le financement
- Appuyer l'insertion des lauréats

DISPOSITIF DE FORMATION AGRICOLE

Enseignement supérieur (3 EFA, formation résidentielle)

- 3 niveaux → système Licence, Master, Doctorat.
- 30 filières de formation → effectifs 2200 élèves ingénieurs (Taux d'insertion 87%)

Formation professionnelle alternée (52 EFA, 50% pratique)

- 3 niveaux → TS, T, Q
- 26 filières de formation → Effectifs 4000 stagiaires (Taux d'insertion 72%)

Formation professionnelle par apprentissage (80% pratique)

- 2 niveaux → CAP, DSP
- 20 métiers de formation → Effectifs en formation 6000 apprentis

Enseignement technique : (8 Lycées agricoles)

- Baccalauréat agricole → 300 bacheliers (taux de réussite 85%)

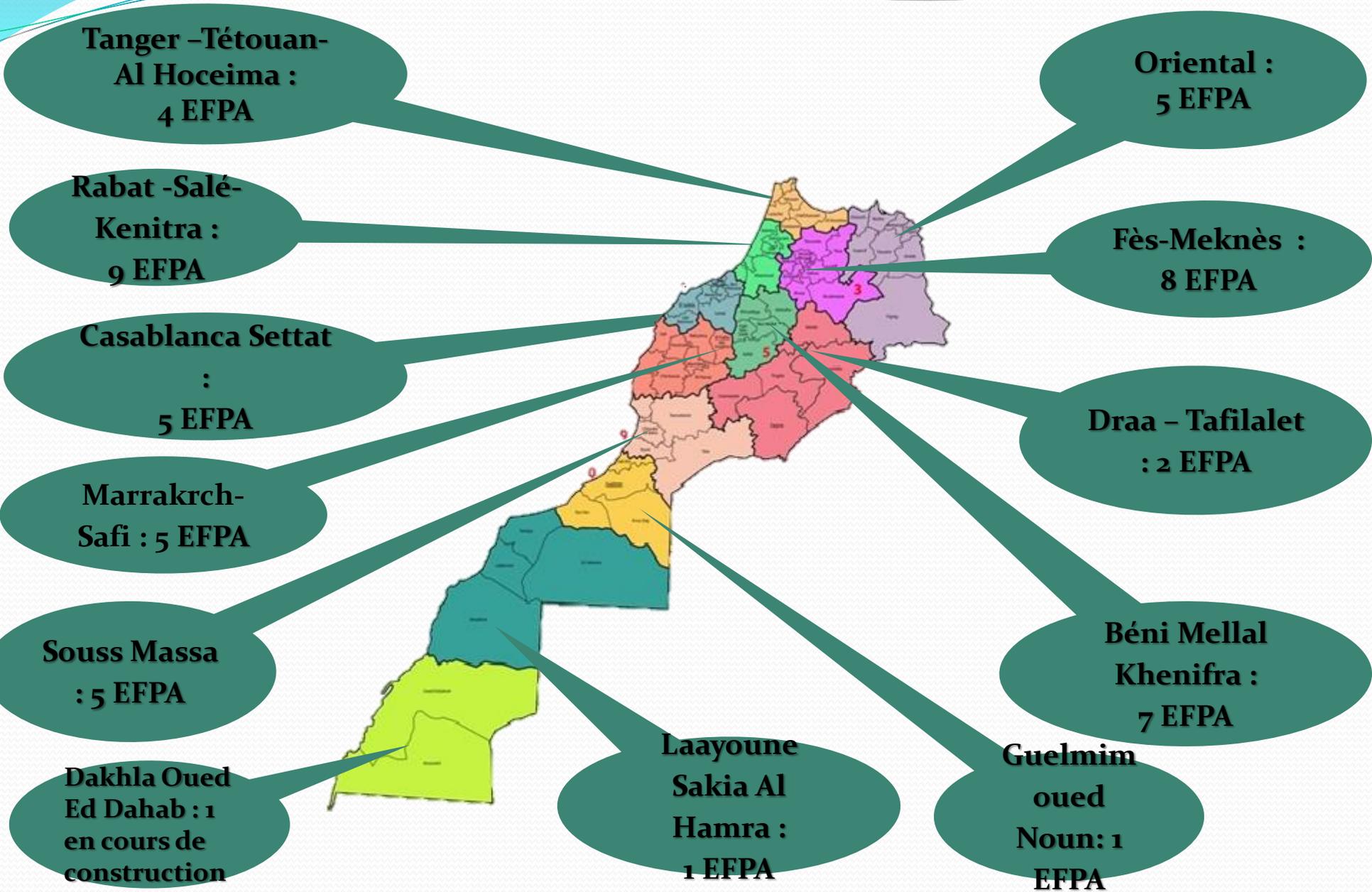
Formation Continue :

- 5 centres de formation continue → Formateurs, maîtres de stage et agriculteurs

Formation à la création d'entreprises :

- Appui aux jeunes promoteurs → futurs chefs d'entreprises agricoles

Cartographie du dispositif de la FPA 2016



MISSIONS, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Missions

- **Objectif économique** : Former des compétences et une MO qualifiée sur les différents maillons de la chaîne des valeurs des filières de production et de nouveaux profils sur des métiers émergents porteurs d'emploi générés par le PMV
- **Objectif social** : Former la grande masse des jeunes ruraux (fils et filles d'agriculteurs) dans une perspective de favoriser leur insertion dans leurs terroirs

Enjeux

- Une grande masse de jeunes ruraux en rupture de scolarité
- Problème de la relève des chefs d'exploitations agricoles dont la plupart sont âgés et analphabètes
- préparation d'une nouvelle génération de chefs d'entreprises agricoles

Opportunités

- Offres d'emploi générés par les chantiers du PMV (agrégation, PPP, externalisation nouveaux organismes)
- Implication des OIP et de nouveaux acteurs associatifs (MFR) dans la formation
- Développement de l'agroalimentaire

LA STRATÉGIE DE LA FORMATION ET LA RECHERCHE AGRICOLES

- Régionaliser la formation : pôles multi-centres régionaux de la FPA
- Anticiper la demande en formation : Elaboration des SDRFPA (maillons de la chaîne des valeurs des filières de production, métiers porteurs d'emploi)
- Réadapter l'offre de formation : Elaboration des Projets d'établissement (réorganisation, mise à niveau des EFPA des infrastructures, équipements, RH)
- Développer l'ingénierie de formation et diversifier les modes de formation
- Impliquer la profession dans le processus de formation à travers des conventions de partenariat (référentiels formation, animation, appui à l'insertion)
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation des formateurs
- Mettre en place d'un dispositif d'appui à l'insertion et de création d'entreprises (outils de suivi de l'insertion, accompagnement porteurs de projets, incubateurs)
- Adopter un système de passerelles avec l'enseignement supérieur agricole

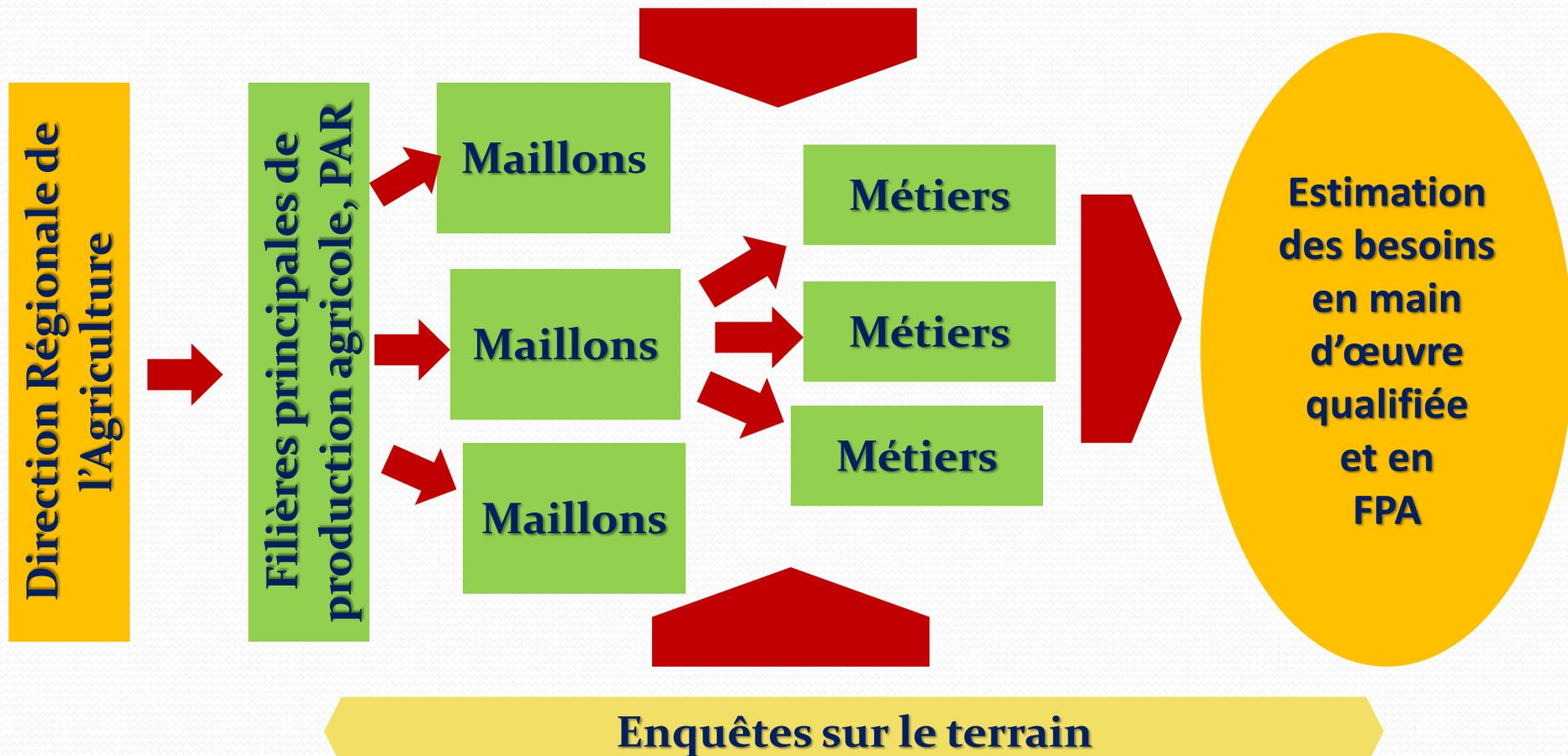
LEVIERS DE LA SNFRA : SCHÉMAS DIRECTEURS DE LA FPA

- Anticiper la demande en formation régionale pour une meilleure adéquation avec les métiers émergents des Plans Agricoles Régionaux, des projets Piliers I et II du PMV et l'offre de formation du dispositif de la FPA
- Doter chacune des 12 régions d'un SDRFPA et d'une cartographie régionale quantitative et qualitative en termes de profils, modes et niveaux de formation sur les 5 années à venir en concertation avec les acteurs et les partenaires régionaux concernés
- Disposer d'un outil pertinent pour mieux piloter, planifier, organiser, suivre et évaluer la FPA au niveau de la région et d'assurer la formation sur les métiers et les profils répondant aux besoins des professionnels sur les maillons des filières de production agricole

Méthodologie d'élaboration des SDRFPA

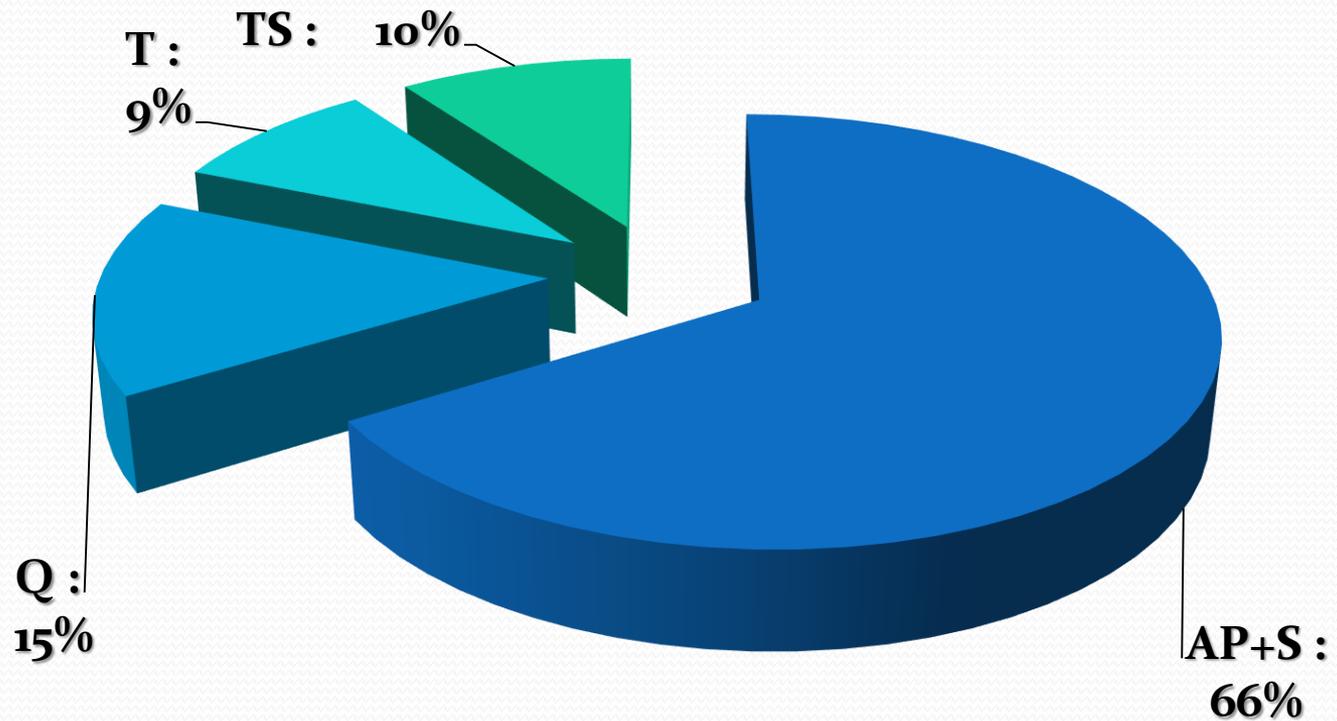
Identification et analyse de la demande régionale en FPA

Entretiens et ateliers de travail avec les OPA, DRA, ONSSA et ONCA



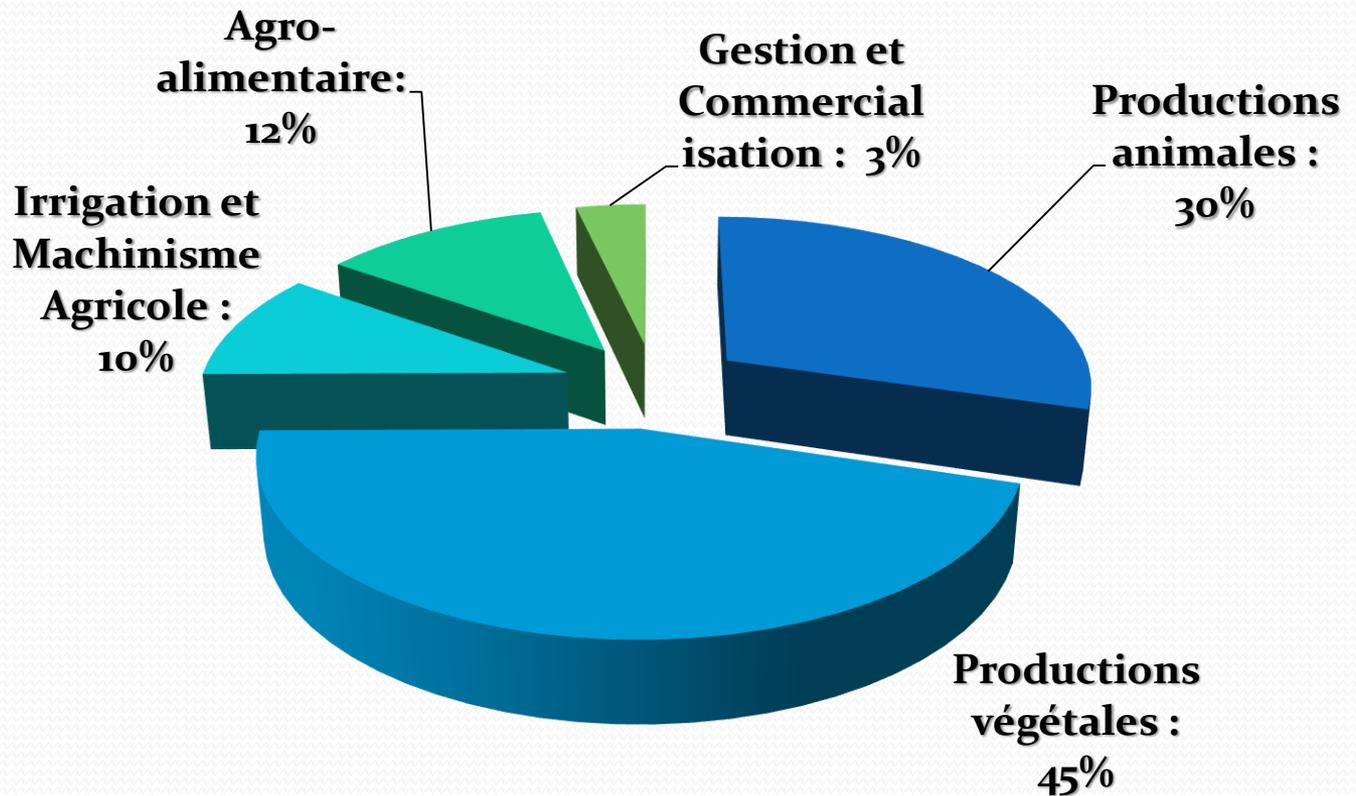
Cartographie et analyse de la demande en FPA

Répartition de la demande en FPA par région et par mode et niveau de formation



Cartographie et analyse de la demande en FPA

Répartition de la demande en FPA par région et par domaine de formation



LEVIERS DE LA SNFRA : LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

- Permettre à l'établissement de formation de réaliser les programmes de formation du SDRFPA de la région sur le plan qualitatif et quantitatif (filières de formation, modes et niveaux de formation)
- Doter l'établissement de formation d'un outil de management avec une vision à Moyen Terme, d'un cadre logique d'intervention et d'un procédurier de mise en œuvre (budget, Ressources Humaines, mesures d'accompagnement)
- Disposer d'une démarche qui dynamise l'établissement de formation, anticipe son avenir et fédère les énergies entre l'EFPA, les acteurs concernés et les partenaires

LEVIERS DE LA SNFRA : DISPOSITIF D'APPUI A L'INSERTION

- Mettre en place au sein de l'établissement de formation une Cellule de partenariat et d'appui à l'insertion en vue d'améliorer la pertinence et la qualité de la formation
- Identifier les axes d'intervention et préparer les conventions de partenariat
- Mobiliser et former une équipe pour assurer les activités de la Cellule
- Réaliser les enquêtes de suivi d'insertion des lauréats et de satisfaction des employeurs
- Encourager la création des associations des anciens lauréats et des parents de stagiaires
- Assurer l'accompagnement des jeunes porteurs de projets de création d'entreprises agricoles (formations techniques et managériales, parrainage)
- Développer une banque d'idées de projets PME/TPE en agriculture

OBJECTIFS DES ÉTUDES D'INSERTION

Déterminer le rendement du système de la formation agricole dans ses différents niveaux de formation

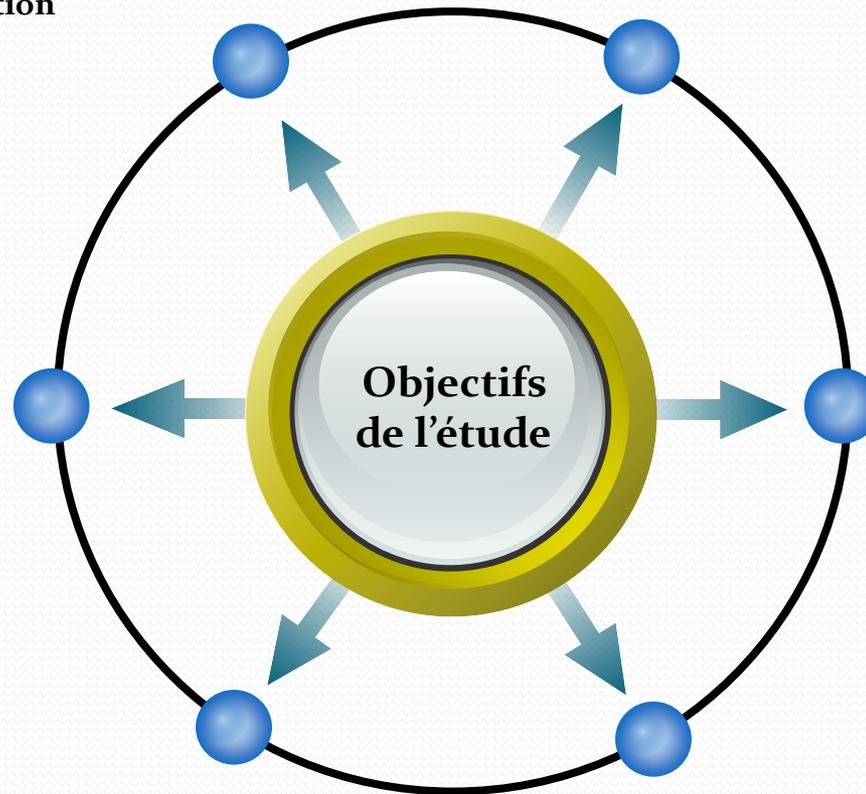
Mesurer le taux d'insertion/ le taux d'emploi / le taux de chômage

Mesurer le degré d'adéquation formation-emploi

Analyser les causes du chômage

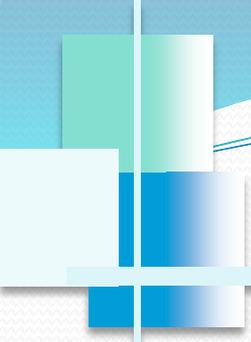
Identifier les secteurs employeurs

Déterminer les filières porteuses d'emploi



EVIERES DE LA SNFRA : L'INGENIERIE DE FORMATION (APPROCHE PAR COMPETENCE)

- Rendre la personne (apprenant) efficace dans l'exercice de sa profession afin de lui permettre d'acquérir des compétences avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession
- Assurer l'intégration de la personne dans la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne en lui permettant, entre autres, de comprendre les concepts reliés aux techniques et aux outils de travail en constante évolution
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière



RÉSEAUX DE COMPÉTENCES (THÉMATIQUES ET GÉOGRAPHIQUES)

- Constituer les RC qui sont des espaces de rencontre, d'échange d'expériences, de réflexion et de propositions entre professionnels, formateurs, managers des EFPA, chercheurs et conseillers agricoles
- Contribuer à la constitution d'un répertoire des métiers agricoles par région et par filière de production agricole
- Animer les RC thématiques : productions animales, végétales, gestion des entreprises et exploitations agricoles, commercialisation et distribution des intrants, traçabilité des produits et sous produits agricoles, démarche qualité, ...
- Animer les RC géographiques : développement rural régional, protection de l'environnement d'une région, produit de terroir, conservation de la biodiversité.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Expérience pays : Sénégal



Décentralisation et ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertion des jeunes au Sénégal

**Atelier: Quels ancrages territoriaux des
dispositifs de formation et d'insertion
Montpellier France
13 au 15 décembre 2016**

**Abdou Khadre FALL:
ISFAR ex ENCR BAMBEY
Université de Thiès**

I: CONTEXTE ET EN JEUX

Caractéristiques de la population:

- 2 millions en 1950, 14 millions en 2016 avec des prévisions de 17 millions en 2025
- 50,1 % de femme et 49,9% d'homme,
- taux de ruralité 55%
- Âge moyen 22, 7 ans
- 50 % ont moins de 18 ans
- **Dividende démographique?**



Éducation formation

170 351 (6,0%) au préscolaire ; 521 572 (53,3%) au primaire ; 701 577 (24,6%) au moyen ; 321 799 (11,3%) au secondaire et 137 684 (4,8%) au supérieur **NB: 5 % des effectifs au niveau des formations professionnelles**



II: CONTEXTE ET EN JEUX

Caractéristiques du secteur agricole

- **755.559 ménages agricoles, soit 49,5% des ménages du Sénégal;**
- **Contribution de l'agriculture au PIB National de 18,75% sur la période 1960-1966 est de 6,6% actuellement, 50% au PIB du secteur primaire en 2014 (PSE 2013);**
- **Fortes potentialités d'irrigation avec 3 grands fleuves (Sénégal, Gambie, Casamance);**
- **Fortement dépendant des aléas climatiques;**
- **Programme pour l'autosuffisance en riz en 2017**

Caractéristiques du secteur de l'emploi

- **taux de chômage déclaré: 25,7%;**
- **7 728 868 individus en âge de travailler, près de la moitié (49,5%) est inactive;**
- **250 000 demandeurs d'emploi chaque année dont une majorité appartenant à des familles agricoles;**
- **C'est surtout au niveau des jeunes diplômés que le taux de chômage est plus élevé (PSE, 2013).**

III: Politique de décentralisation

- 1960 : Elargissement du statut de commune de plein exercice à l'ensemble des communes;
- 1966 : code des collectivités locales;
- 1972: créations des communautés rurales;

1996 : Erection de la région en collectivité locale et transfert des compétences dans neuf domaines de l'Etat central aux collectivités locales que sont les régions, les communes et les communautés rurales: (Domaine, Environnement, et gestion des ressources naturelles; Santé, population et action sociale ; Jeunesse, sport et loisirs ; Culture; **Education, alphabétisation et promotion des langues nationales;** Planification; Aménagement du Territoire; Urbanisme et Habitat)

- 2013: l'Acte III de la décentralisation

Vision: « Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022»: départementalisation, communalisation intégrale, suppression des régions, **création de pôles territoires**

NB: Une grande course vers les terres qui est source de conflits

IV: Dispositifs de formation: caractéristiques et défis

Création d'écoles de formation pour répondre aux besoins de l'Etat

Formation des producteurs

- Centre perfectionnement et de Formation des producteurs (CPFP) presque non fonctionnel dans toutes les zones agroécologiques: 17 centres
- Centre de formation des ONG (Caritas, CIFA, FONGS, projet de développement...)

Formation Bac moins

- 1932: Ecole Elevage de Saint Louis;
- 1960-1963: Mise en place des centres d'initiation et de perfectionnements et des centres de formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture dans une trentaine de villes et villages;
- Centres régionaux et départementaux d'enseignement technique féminin (50)
- Centre de Formation des Agents Techniques du Développement Rural (4: Saint Louis, Ziguinchor, Dakar);
- Lycées agricoles et techniques: (6) Thiès, Bignona, Dakar, Saint Louis, Diourbel, Kédougou)
- Centre d'initiation: 15 (CEPE +2 à 3 ans)

IV: Dispositifs de formation: caractéristiques et défis

Formation supérieure (BAC +)

- Ouverture de centre de Formation en BTS (Bâtiment et travaux publics, machinisme agricole à Diamniadio (Dakar) et Diama (Fleuve Sénégal)
- **Instituts Supérieur d'Etudes Professionnelles (1 fonctionnel à Thiès depuis 5 ans et ouverture à Matam, Bignona et Richard Toll en 2017) et 09 autres prévues: formations encrées sur les défis du territoire et l'insertion dans le milieu**
- Formation supérieure agricole dans 4 universités sur 5 (ENSA et ISFAR à Thiès, ISAE à l'UCAD, UFR à Ziguinchor et Saint Louis, agroforesterie à Ziguinchor) pour DUT, Licence, Ingénieur, Doctorat
- Ouverture du Centre de Formation en agropastoralisme délocalisé de l'Université de Ziguinchor à Kolda (Sud) ;
- 2 nouvelles universités pour 2017-2018:
 - USSEIN à Kaolack (bassin arachidier) et sur 4 autres sites: université essentiellement agricole
 - UAM de Diamdiadio à Dakar avec une UFR en Sciences agronomiques (nouvelle ville administrative et économique)

NB: nouvelle mission des universités est le service à la communauté

IV: Dispositifs de formation: caractéristiques et défis

Les dispositifs de formation agricole et rural relèvent essentiellement du secteur étatique. Ils sont:

- fragmentés entre plusieurs ministères de tutelle et inégalement répartis des les différents territoires;**
- cloisonnés (pas de relations entre les établissements de niveaux différents).**
- isolés par rapport à l'ensemble du dispositif éducatif (pas de prise en compte des données quantitatives du dispositif d'enseignement général en amont du dispositif d'enseignement agricole) .**
- Sans grande relation institutionnalisée avec la demande avec une faiblesse des formations professionnelles des producteurs/trices ,**
- Attributaires d'allocations budgétaires sans rapport avec l'importance économique et sociale du secteur agricole,**
- Faibles effectifs et de capacité d'accueil,**
- Effectif du supérieur nettement plus important (armée mexicaine)**

NB: adoption de l'ACP par le ministère de la Formation Professionnelle comme démarche pédagogique mais étroitesse du marché du travail

V: Politiques d'insertion

- 2010: Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (NPNE) en vue de créer près de 730 000 emplois modernes en 5 ans, productifs, stables et incitatifs;
- Mise en place de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) avec financement de projets bancables;
- Domaine Agricoles Communautaires (DAC): des incubateurs d'une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles, pionniers de l'émergence: Contribuer à la réduction de la précarité sociale en milieu rural par la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes: 1 000 à 5 000 ha par DAC pour créer une nouvelle entité rurale;
- Création de fermes « NATANGUE » ou abondance par l'Agence pour l'Insertion et le Développement Agricole (ANIDA);
- Fonds de Formation Professionnelle pour la Compétitivité et l'Employabilité (FFPCE) avec des clusters en aviculture, horticulture et tourisme;
- Mise en place des bureaux d'insertions et de relation avec les entreprises dans les structures de formation. NB: **échec opération maitrisards des années 90**



QUESTIONS

- **Comment faire pour rendre les dispositifs de formation agricole et technique plus adaptés aux enjeux actuels et futurs du secteur agricole et professionnel, les mettre en cohérence et en rééquilibrant les effectifs?**
- **Comment faire pour booster considérablement les secteurs porteurs de croissances comme l'agriculture, l'élevage, l'horticulture, la pisciculture?**
- **Comment faire pour éviter la duplication des formations agricoles et rurales?**
- **Comment faire pour amener les jeunes à être des entrepreneurs et à accéder aux terres de culture et aux financements?**
- **Comment faire pour donner plus de moyens aux zones territoriales pour accompagner les jeunes dans la formation et l'insertion?**
- **Comment faire pour que les jeunes diplômés s'insèrent avant de continuer les études?**
- **Comment concilier développement des villes et développement agricole (concurrence sur l'espace)?**

QUESTIONS



Merci de votre aimable attention



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Expérience pays : France

Une étude de cas en France

L'ancrage territorial du lycée d'enseignement agricole : une spécificité au service d'une pédagogie innovante de la complexité et de l'action, propice à l'éducation au développement durable (EDD)



Patrice CASTEL - Laboratoire GEODE - UMR 5602 C.N.R.S. / UMR EFTS MA 122

« *L'enseignement agricole doit tenir compte des profondes mutations contemporaines et relever le défi d'un « enseigner autrement ». Il s'agit d'un modèle éducatif de référence appelé à un « changement de paradigme ».*

Henri NALLET, ancien Ministre de l'Agriculture, Président de l'ONEA.

« *Parler du territoire, c'est parler d'amour. C'est avoir rendez-vous avec le passé enfoui et le futur lointain. C'est parler de sa destinée individuelle et de celle de l'humanité (...). L'aménagement du territoire sera la traduction de la recherche d'un humanisme du XXème siècle ou ne sera pas.*»

Pierre CALAME, in *Un territoire pour l'Homme*, Coll. Monde en cours, Editions de l'Aube, 1994.

Plan

L'ancrage territorial du lycée d'enseignement agricole : une spécificité au service d'une pédagogie innovante de la complexité et de l'action, propice à l'éducation au développement durable (EDD)

- L'ancrage territorial du lycée d'enseignement agricole : une question centrale qui induit plusieurs problématiques
- Quel cadre théorique ? Des référents diversifiés.
- Constat de départ : des pratiques en évolution qui posent des questions professionnelles
- D'un questionnement professionnel à une problématisation scientifique...
- Quelle démarche ? Quelle méthode ? Quels outils ?

Premières analyses :

- Etude chronologique des référentiels, notes de service et circulaires
- La géographie, une discipline centrale dans l'analyse des territoires et l'EDD

Une enquête auprès des praticiens :

- Interprétation des premiers résultats

**L'enseignement agricole, encore en marche vers le développement durable ?
Les questionnements en cours ...**

Exemples et Analyse de pratiques pédagogiques

L'EDD : un projet éducatif global dans l'enseignement agricole

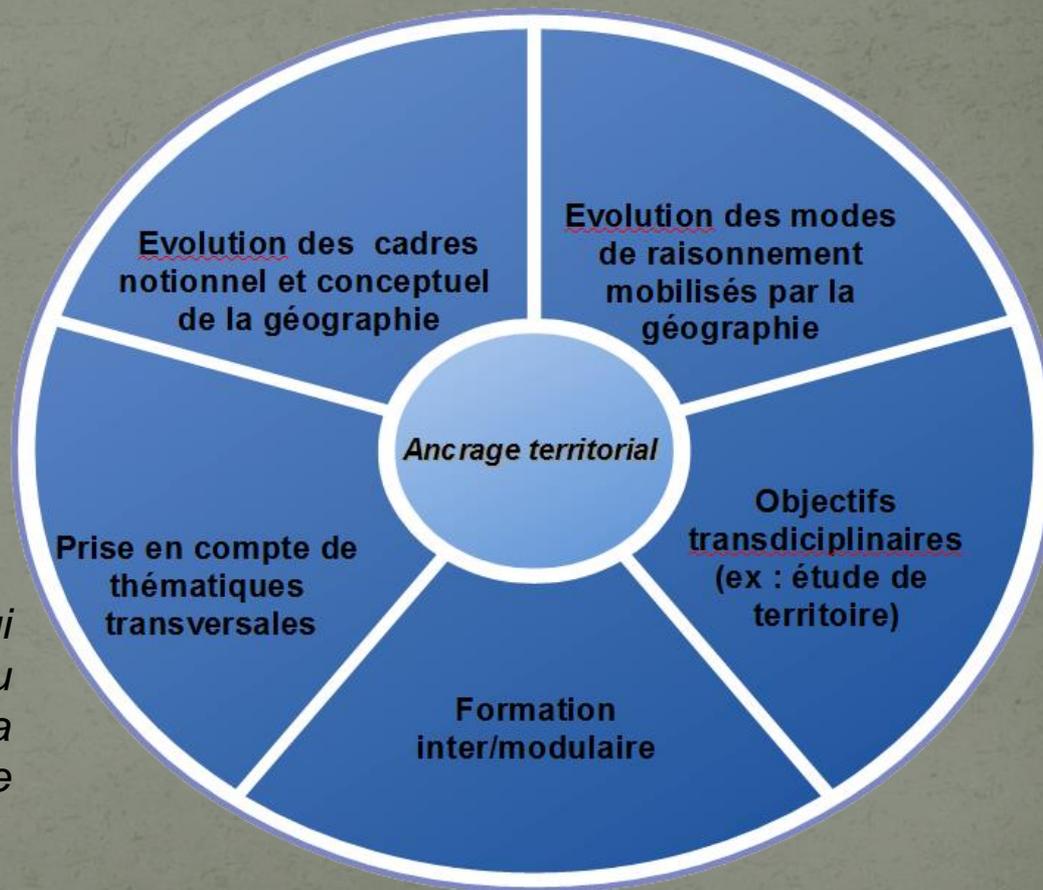
Plaidoyer pour une territorialisation de l'EDD, support de dispositifs de formation et d'insertion

L'ancrage territorial du lycée d'enseignement agricole : une question centrale qui induit plusieurs problématiques



**Le territoire, support
privilegié des
apprentissages**

Un questionnement de départ qui se fonde sur une « éducation au territoire », support privilégié de la construction de la connaissance et d'une citoyenneté active



Quel cadre théorique ?

Des référents diversifiés.

Didactique, reconfiguration, porosité,
voire concurrence entre disciplines
(histoire-géographie, éducation
socioculturelle...)

Bouillier-Oudot M-H, Asloum N, Veyrac H,
A quels modèles d'apprentissage se réfèrent
les enseignants dans des formations à visée
professionnelle ? Une étude de cas dans
l'enseignement technique agricole.,2008.

Miossec A., Arnould P., Veyret Y., « Vers
une géographie du développement durable »,
2004.

Sourp P. Quelle contribution pour la
géographie dans une éducation et
un développement durable
Une évolution des cadres
notionnel et conceptuel

Bailly A., L'humanisme en géographie,
1990.

Elissalde B., Une géographie des
territoires, 2002.

Ferrier J.-P., Le contrat géographique
ou l'habitation durable du territoire,
1998.

Ferrier J.-P., La géographie ça sert
d'abord à parler du territoire, ou le
métier des géographes, 1984.

Frémont A., La région, espace vécu,
1976.

Une évolution du contexte
territorial

Raffestin C., Pour une géographie
du pouvoir, 1980.

Raffestin C., Ecogenèse
territoriale et territorialité, 1986.

Calame P., Un territoire pour
l'Homme, 1994.

Des recompositions curriculaires

Asloum N., Kalali F., Repères historico-
critiques de l'évolution des curricula
prescrits de l'enseignement Agricole et de l'Éducation
Nationale. Le cas de l'éducation au
développement durable, 2013.

Barthes A., Alpe Y., Le curriculum caché du
développement durable, 2013.

Lange JM, Victor P, Didactique curriculaire
et « éducation à... la santé, l'environnement,
le développement durable » : quelles
questions ? Quels repères ? 2006

Simonneaux L., Approche de l'éducation au
développement durable à partir des
questions environnementales socialement
vives dans l'enseignement agricole, 2013.

Ancrage territorial, approche de la complexité et le
recours à l'analyse systémique

Champollion P., Floro M., Éducation au développement durable
et territoires, 2013.

Vergnolle-mainar C. et al., Regards disciplinaires croisés sur les
paysages ordinaires de proximité: un enjeu pour enrichir le lien des
élèves au territoire où ils habitent, 2012.

Dessagne D., Vergnolle-Mainar C., Robin V., Intelligence
territoriale et éducation au développement durable : une vision
systémique de l'éducation au développement durable au service du
territoire, 2015.

Le poids des
trans/inter/

Pluridisciplinarité,
îlots
interdisciplinaires
de rationalité

Fourez G, Approches
didactiques de
l'interdisciplinarité,
2006.

Pratiques
pédagogiques

**Gaboriau I., Peltier
C.,** Démarche Agenda
21 d'établissement et
de formation, 2011.

Collectif,
L'enseignement
agricole en marche
vers le développement
durable, 2007.

Cadre disciplinaire de la recherche et méthodologie mise en œuvre

questionner l'articulation entre les savoirs scientifiques et le développement de compétences transversales mobilisables dans le cadre d'actions d'éducation au développement durable en domaine scolaire.

En premier lieu, **un questionnement qui renvoie à des attentes sociales** : renouvellement des pratiques pédagogiques mises en œuvre dans l'enseignement de la géographie en lycée agricole, évolution du regard porté sur les territoires ruraux (d'où une incidence sur les enseignements), introduction de l'éducation au développement durable. A ce titre, nous soulignerons les spécificités de l'enseignement agricole, qui constitue de longue date un champ d'expérimentation de pratiques pédagogiques actives dans le domaine de l'éducation à l'environnement et du développement durable, ainsi que de l'animation des territoires.

Dans un second temps, **des enjeux scientifiques dans le champ des recherches en didactique et en éducation au développement durable** : reconfiguration des disciplines dans un contexte de trans/inter/pluridisciplinarité, questionnement d'ordre didactique, relatif aux cadres notionnels et conceptuels (ex : territoires, territorialisation, territorialité, etc..) ainsi qu'aux modes de raisonnement mobilisés par la discipline géographique scolaire en vue de l'éducation à l'environnement et au développement durable. A ce titre, comment la géographie scolaire permet-elle la prise en compte de thématiques transversales (environnement, paysage, développement local...) et d'objectifs transdisciplinaires (éducation au développement durable, études de territoire...)?

Les problématiques posées

- Comment la géographie scolaire contribue-t-elle à la construction du lien au territoire ?
- Comment l'ancrage territorial du lycée agricole constitue-t-il une entrée privilégiée dans l'EDD ?
- Comment ces démarches favorisent-elles la motivation chez l'élève de lycée professionnel agricole ?
- Comment cette EDD permet-elle la co-construction de compétences au service de projets de développement de territoires « apprenants » ?

Constat de départ : des pratiques en évolution qui posent des questions professionnelles

Des spécificités et une identité fortes pour un enseignement innovant, porteur de sens, tant dans le domaine de la pédagogie que dans celui du développement des territoires

- Des démarches pédagogiques singulières et innovantes depuis les années 1960, système d'appui pédagogique en 1971 (C.E.P. Florac), réforme de 1984, expérimentation de l'EDD en 2002-2003, note de service en 2007.
- L'ancrage territorial, point fort du lycée agricole
- Des missions institutionnelles transversales
- La diversité des dispositifs de formation

De profondes mutations, en réponse à de nouveaux paradigmes et enjeux sociétaux majeurs

- Un renouvellement du profil sociologique des apprenants
- De nouveaux usages de l'espace rural
- De nouvelles formes de gouvernance des territoires ruraux
- La nécessité de s'insérer dans les dynamiques du développement durable

D'un questionnement professionnel à une problématisation scientifique...

Comment le lycée d'enseignement agricole contribue-t-il à façonner chez l'apprenant un fort sentiment d'appartenance territoriale lui permettant de mieux appréhender la complexité et d'intégrer les notions et concepts propres au développement durable ?

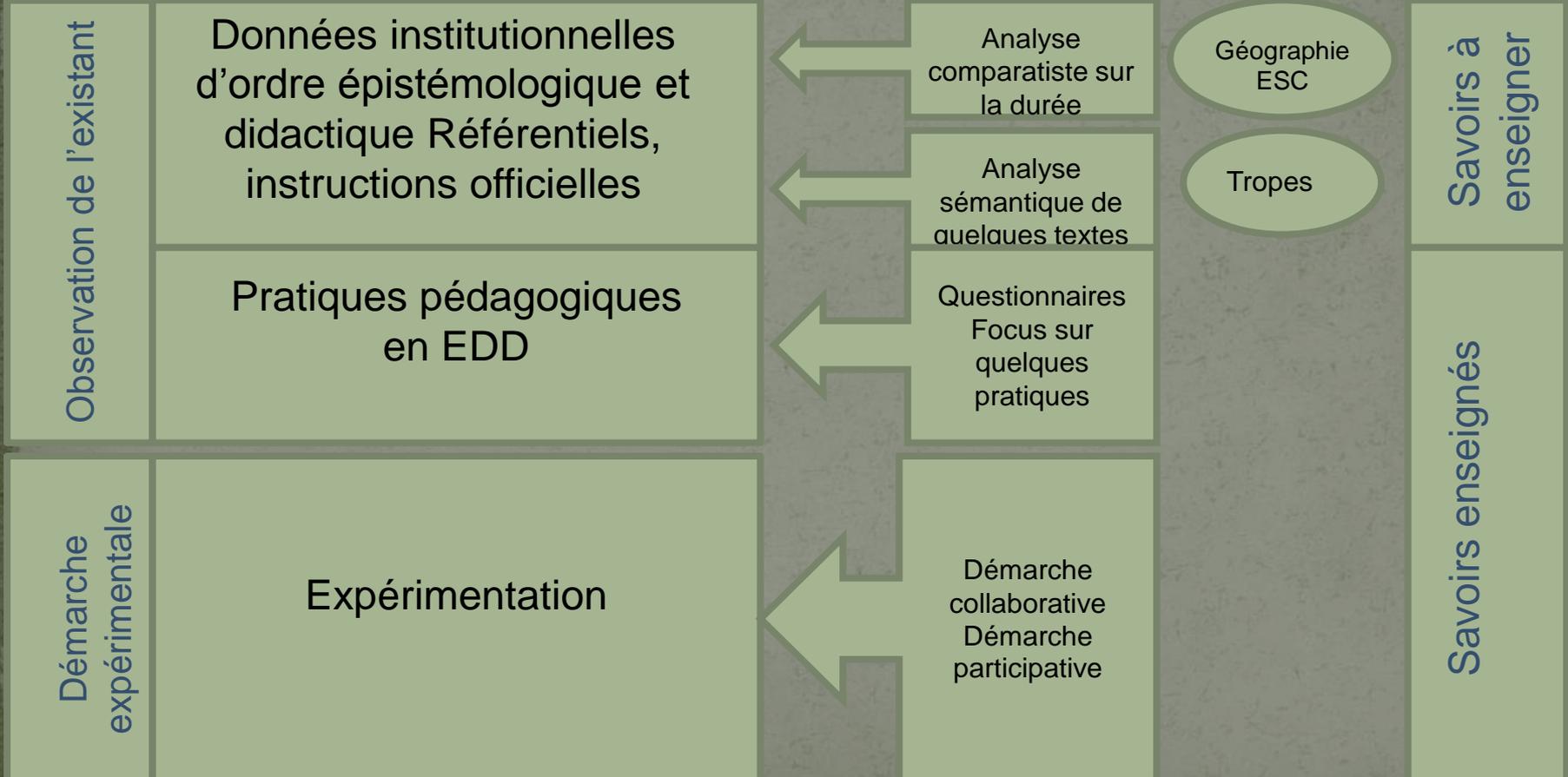
- Approche épistémologique des savoirs de référence / savoirs à enseigner
- Approche didactique des savoirs enseignés et des pratiques
- L'entrée « territoire » permet de revisiter les notions et concepts très mouvants de la géographie
- L'approche épistémologique et didactique de la géographie et de l'EDD permet de souligner une reconfiguration des disciplines scolaires.

Une double finalité :

- Une production de sens scientifique sur l'EDD dans l'enseignement agricole
- Une valorisation des résultats de la recherche auprès des professionnels

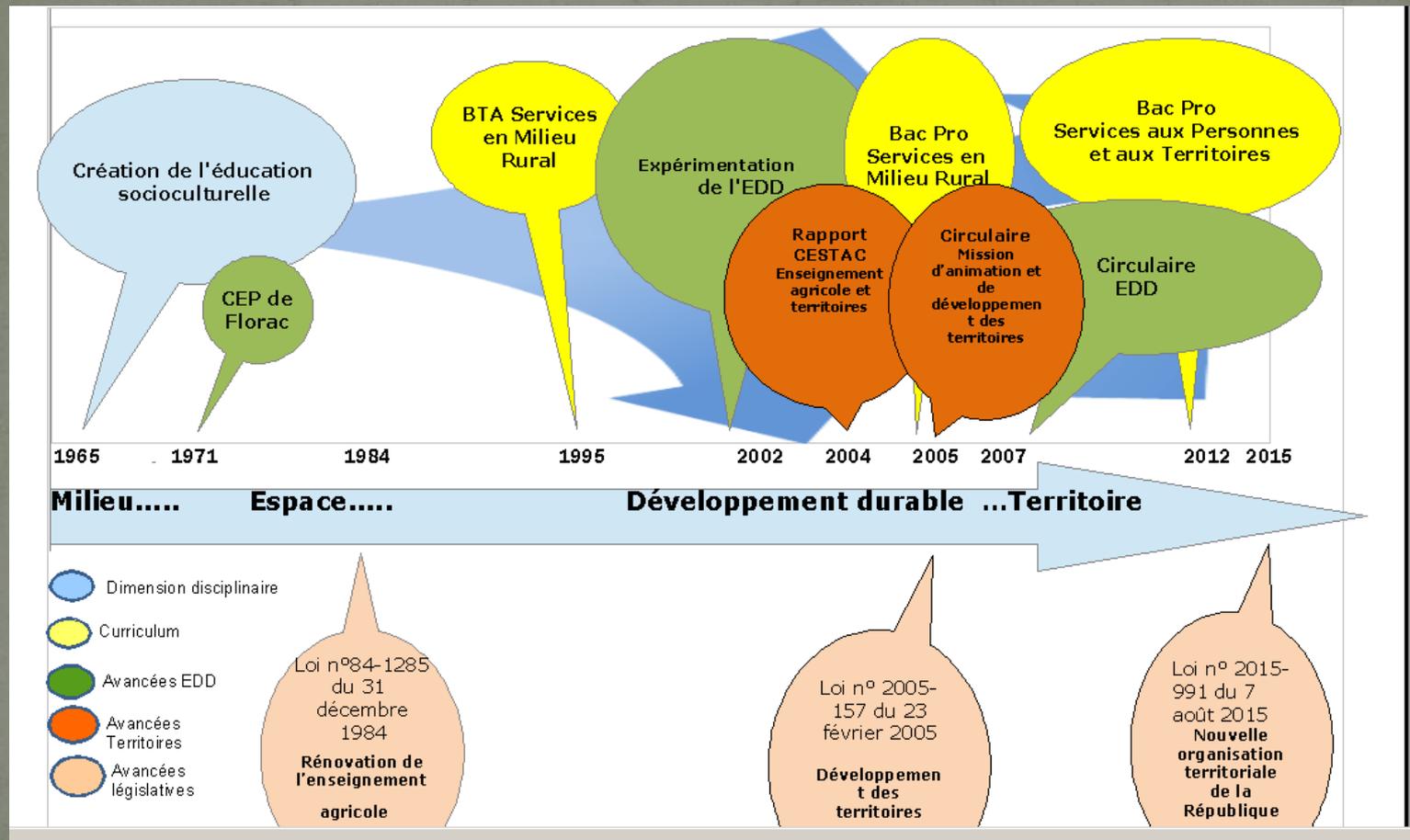
Quelle démarche ? Quelle méthode ? Quels outils ?

Il s'agit d'étudier l'articulation entre les savoirs scientifiques et les compétences transversales mobilisables dans le cadre de l'EDD, en lycée agricole, ainsi que les écarts dans leur évolution.



Premières analyses :

Etude chronologique des référentiels, notes de service et circulaires



Evolutions notionnelles et conceptuelle, intégration de l'EDD et de la territorialisation dans l'enseignement agricole



CONSEIL GENERAL DU GENIE RURAL DES EAUX ET DES FORÊTS

3^{ème} section
Formation, Emploi, Recherche et Développement



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Ministère de la Recherche Professionnelle, des Actions de Formation Internationale des Exploitations et des Exploitations

CIRCULAIRE
DGER/FOPDAC/C2005-2003
Date: 29 mars 2005

Médiat Le Ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

A
Mesdames et Messieurs les Préfets de région
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'Agriculture et de la forêt et
Directeurs de l'Agriculture et de la forêt

Ministère de développement des territoires de l'enseignement et de la formation des et des établissements d'enseignement et de formation professionnelle ou l'organisme responsable a passé un contrat avec l'Etat.

2005 de la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux

Destinataires	
1	Pour information
2	- Directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.)
3	- Inspection générale de l'Agriculture
4	- Conseil Général du Génie Rural des Eaux et Forêts
5	- Direction générale de la forêt et des affaires rurales
6	- Inspection de l'enseignement agricole
7	- Chambres d'agriculture
8	- Syndicats de l'enseignement agricole public
9	- Fédérations d'associations de parents d'élèves

10 Enseignement agricole
11 Etablissements d'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire, vétérinaire et paysager, publics et privés
12 Etablissements du Système National d'Appui de l'Enseignement Agricole

« L'enseignement agricole pour et dans les territoires »

organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique et la Région de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées cadre des Projets Régionaux pour l'Enseignement Agricole, le 13 Avril 2006, dans l'amphithéâtre du complexe agricole

Initiation des échanges par la Mission Agrobiosciences.



La Mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Mission Agrobiosciences, End. BP 72 438, 31 324 Carhaat Tolvan. www.agrobiosciences.org

L'enseignement agricole pour et dans les territoires
Séminaire organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées, le 13 Avril 2006.
Initiation des échanges par la Mission Agrobiosciences

ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET TERRITOIRES

QUELLES PERSPECTIVES ?

Maurice CESTAC Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts
Rapporteur du groupe de travail

Mars 2004

TEXTE ADOPTÉ n° 263
« Pêche 2004 »

ASSEMBLÉE NATIONALE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Ministère de l'Enseignement et de la Recherche
Recherche Innovation Coopération
et Développement des Territoires

CIRCULAIRE
DGER/SDRIC/C2007-2015
Date: 12 septembre 2007

Le Ministre de l'Agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs
les Directeurs régionaux de l'Agriculture et de la forêt
ou Directeurs de l'Agriculture et de la forêt

en vue du Développement Durable (EDD) dans les établissements de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et dans les établissements pour agricole, agroalimentaire, vétérinaire et paysager, publics et privés

en vue du développement durable s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'action mondiale de l'UNESCO 2005-2014. Elle participe à la réalisation de la Stratégie de Développement Durable du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

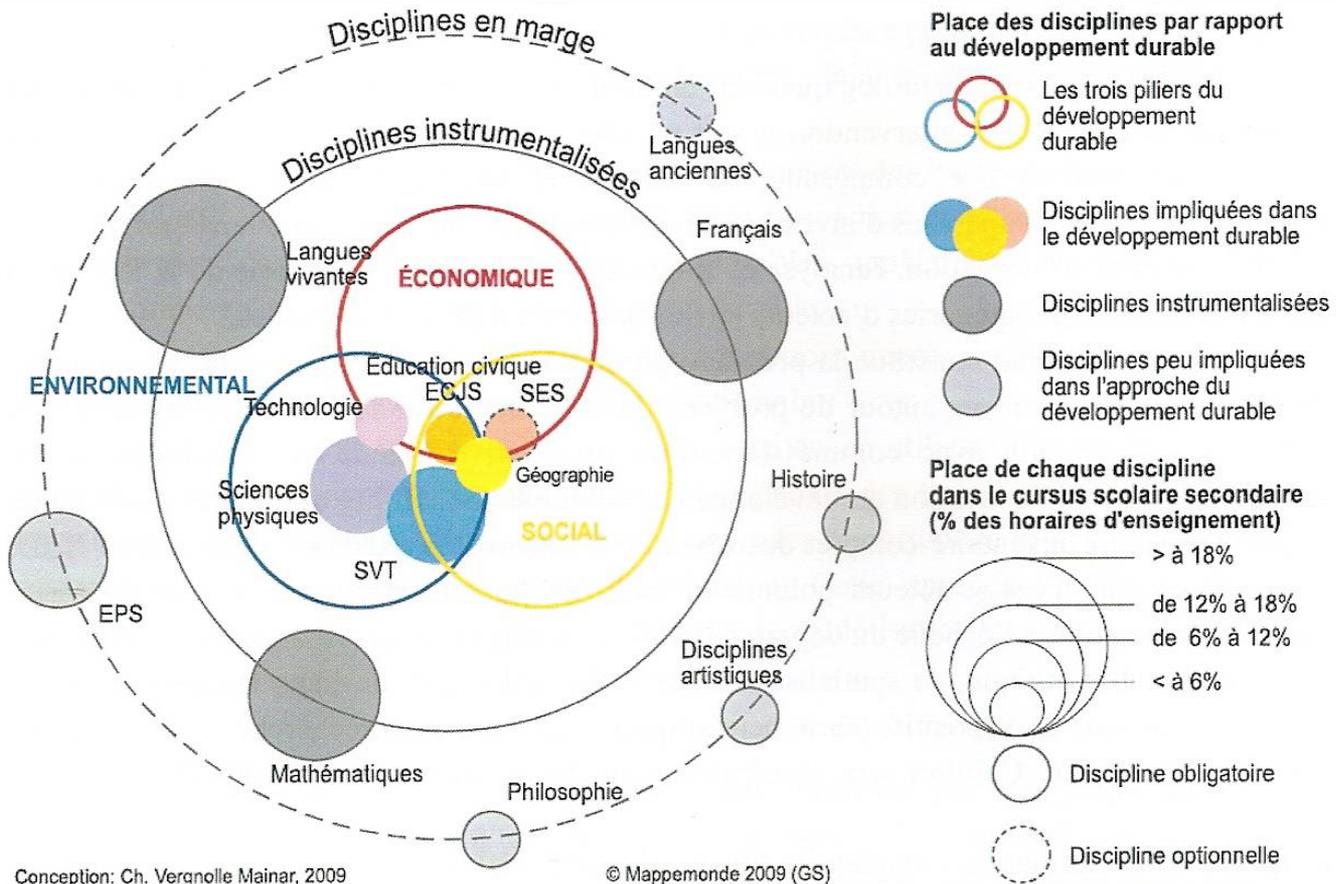
Elle définit les enjeux et donne les orientations des actions pour l'Éducation en vue du Développement Durable (EDD) dans l'Enseignement technique et supérieur, public et privé, relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elle affirme la nécessité d'une cohérence globale entre la formation et la gestion des établissements d'enseignement, en partenariat avec les acteurs territoriaux et en lien avec les autres missions de l'enseignement agricole. Elle vise à une politique d'éducation, « par l'exemple et dans l'action », pour les apprenants, les enseignants et leurs partenaires.

Enseignement durable, Interdisciplinarité, Gouvernance, Etablissement, Etat exemplaire

Destinataires	
1	Pour information :
2	- Inspection de l'Enseignement agricole
3	- Syndicats de l'enseignement agricole
4	- Fédérations d'associations des parents d'élèves
5	- Conseil Général de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'espace rural (CGAER)
6	- Directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.)
7	- Directions régionales de l'environnement (DIREN)
8	- Association des Régions de France (ARF)
9	- Association des Départements de France (ADF)
10	- Association des Maires de France (AMF)
11	- INRA, CEMAGREF, IRD

Des textes de référence qui favorisent l'ancrage territorial des dispositifs de formation

La géographie, une discipline centrale dans l'analyse des territoires et l'EDD



Une enquête auprès des praticiens

Méthodologie de l'enquête

Prenant appui sur les travaux conduits par la Bergerie nationale de Rambouillet, Supagro de Florac et Agrocampus de Beg Meil, qui ont conduit à la rédaction du Guide pratique *L'enseignement agricole en marche vers le développement durable, Formation et éducation, Actions quotidiennes, Projets d'établissements*, Dijon : Educagri éditions, 2007, je propose aux équipes pédagogiques des 24 EPLEFPA qui ont été sélectionnés pour expérimenter des actions en faveur du développement durable, dans le cadre du PNADDD (2003-2006), ainsi qu'aux EPLEFPA et établissements d'enseignement agricole privés sous contrat (réseaux UNREP, CNEAP, UNMFREO) identifiés au regard de leur démarche globale de développement durable, de répondre à une enquête dont le double objectif est de :

- **mesurer les avancées et les écarts possibles par rapport aux objectifs assignés au début de l'expérimentation**
- **évaluer les pratiques en matière d'EDD**

Au préalable, quelques enjeux de la démarche sont à préciser :

- Mettre en œuvre une éducation au développement durable ;
- Faire évoluer les pratiques et le fonctionnement des établissements ;
- Réfléchir à des actions concrètes et aux thèmes éducatifs abordés, pour équilibrer et améliorer leurs impacts sociaux, économiques et écologiques à plusieurs échelles de temps et d'espace ;
- Amener les apprenants à se questionner sur les valeurs, apporter des connaissances, construire de nouvelles compétences, faire évoluer les comportements, entrer dans une démarche de développement durable ;
- Sensibiliser et accompagner l'ensemble des « citoyens » impliqués dans le lieu de travail et de vie, interpellier les partenaires et acteurs locaux du territoire d'appartenance (et de ses sphères d'influence) de l'établissement.

Interprétation des premiers résultats

Des hypothèses vérifiées

Une évolution notionnelle et conceptuelle :
milieu → espace
→ territoire...

L'interdisciplinarité permet une réponse simultanée à plusieurs objectifs des référentiels

Territoire et DD : des thèmes-clés dans de nombreux modules de formation

Des écarts constatés

Des difficultés à identifier le DD, notion transversale trop souvent sous-jacente dans les référentiels

Pas d'approches pédagogiques spécifiques à une EDD, mais plutôt des méthodes et contextes pertinents

Un déficit :
- de méthodes
- d'outils d'évaluation
- d'innovation pédagogique

L'enseignement agricole, encore en marche vers le développement durable ? Les questionnements en cours ...

**Quelles modalités
d'évaluation ?**

**Comment identifier les
liens entre les savoirs
enseignés et les actions
mises en œuvre en EDD ?**

**Quels nouveaux champs
didactiques explorer ?**

**Comment mesurer les
incohérences entre le
fonctionnement, la
structuration et
l'environnement du
lycée agricole et les
injonctions en matière
d'EDD ?**

**Comment évaluer le
« coût » d'une EDD ?**

**Comment mettre la
dimension humaine au
cœur des pratiques (Cf.
MORIN, CALAME) ?**

Un exemple d'EIE support d'expérimentation : l'Agenda 21 local en Première bac pro SAPAT (Castelnau d'Estrétéfonds)



**Favoriser le
développement de la
desserte ferroviaire**



Créer des jardins partagés

**Restaurer la biodiversité sur les espaces
remaniés (renaturation de l'Hers)**



Un exemple de pratique support d'expérimentation : le stage ESDD « économie sociale et solidaire » en Terminale bac pro SAPAT

Association La Glanerie
(Toulouse)



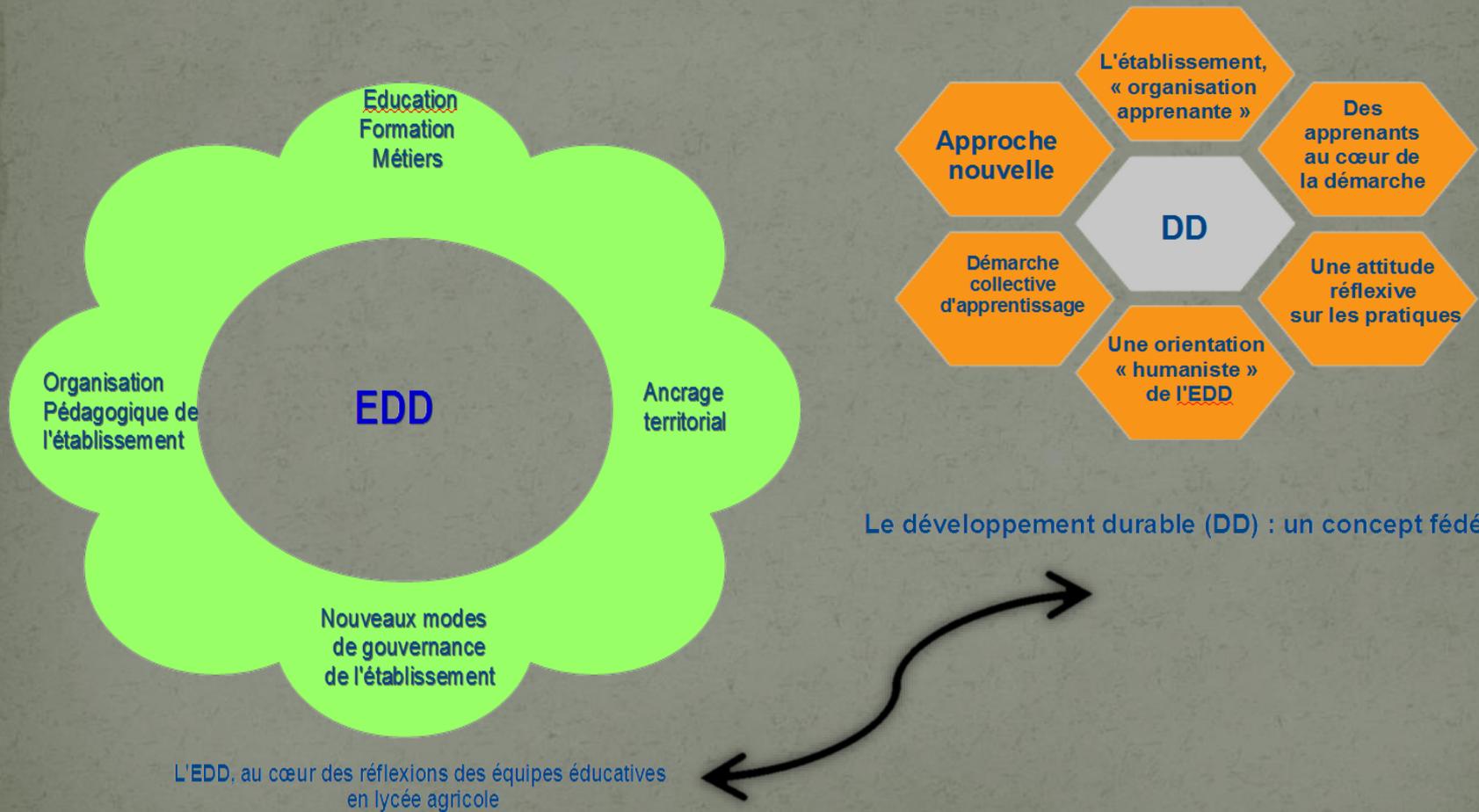
Jardins partagés
(Maire de Grisolles)



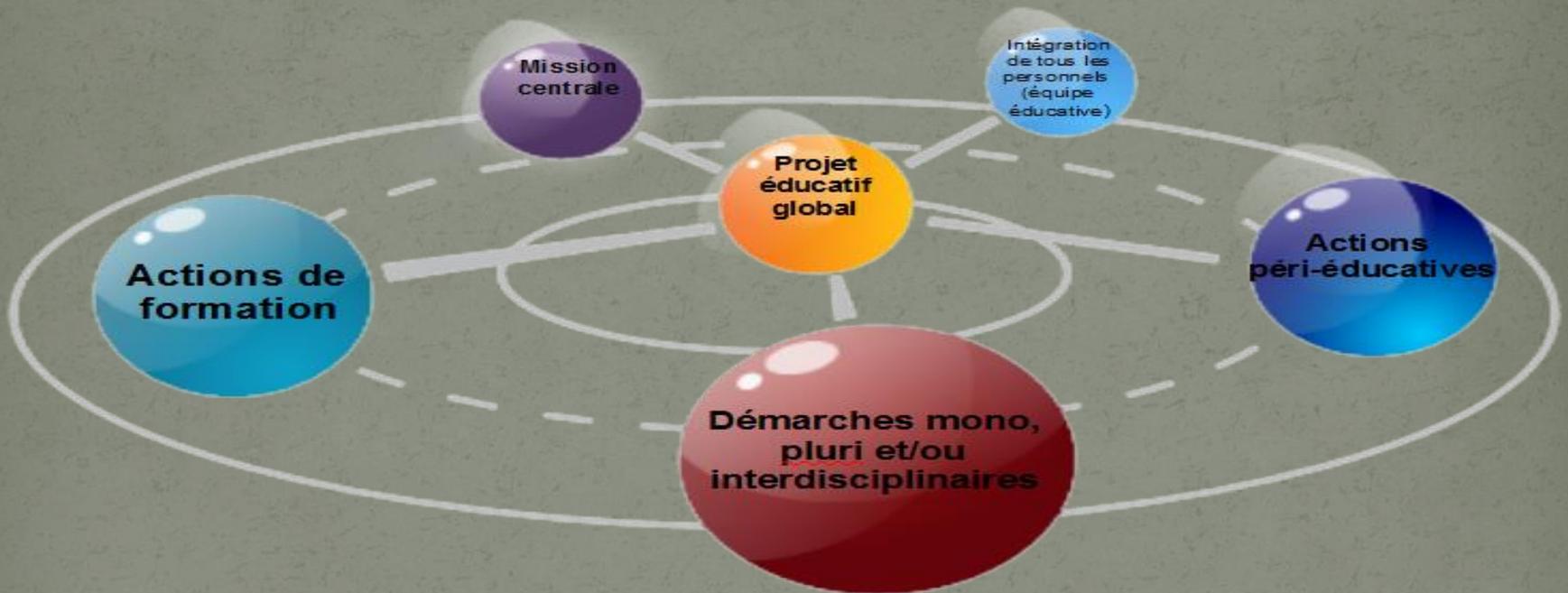
Association Garage pour tous
(Toulouse)



Le développement durable : un concept fédérateur, une entrée privilégiée dans le territoire

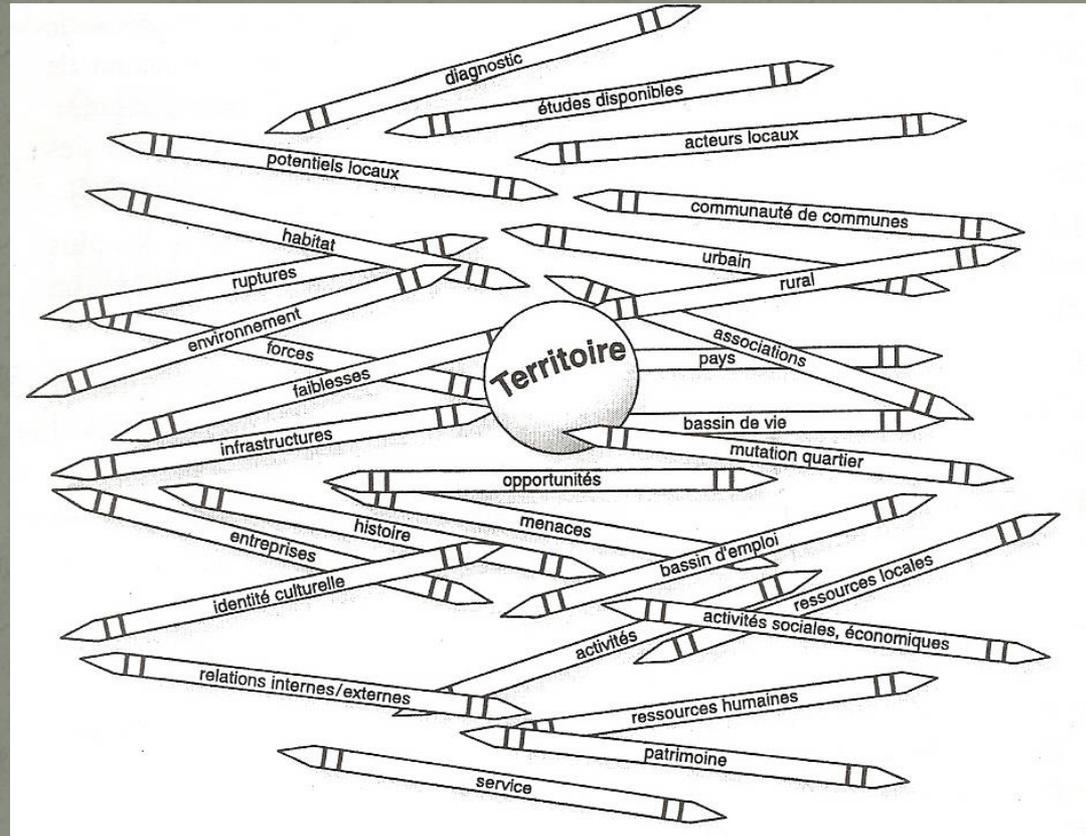


L'EDD : un projet éducatif global dans l'enseignement agricole

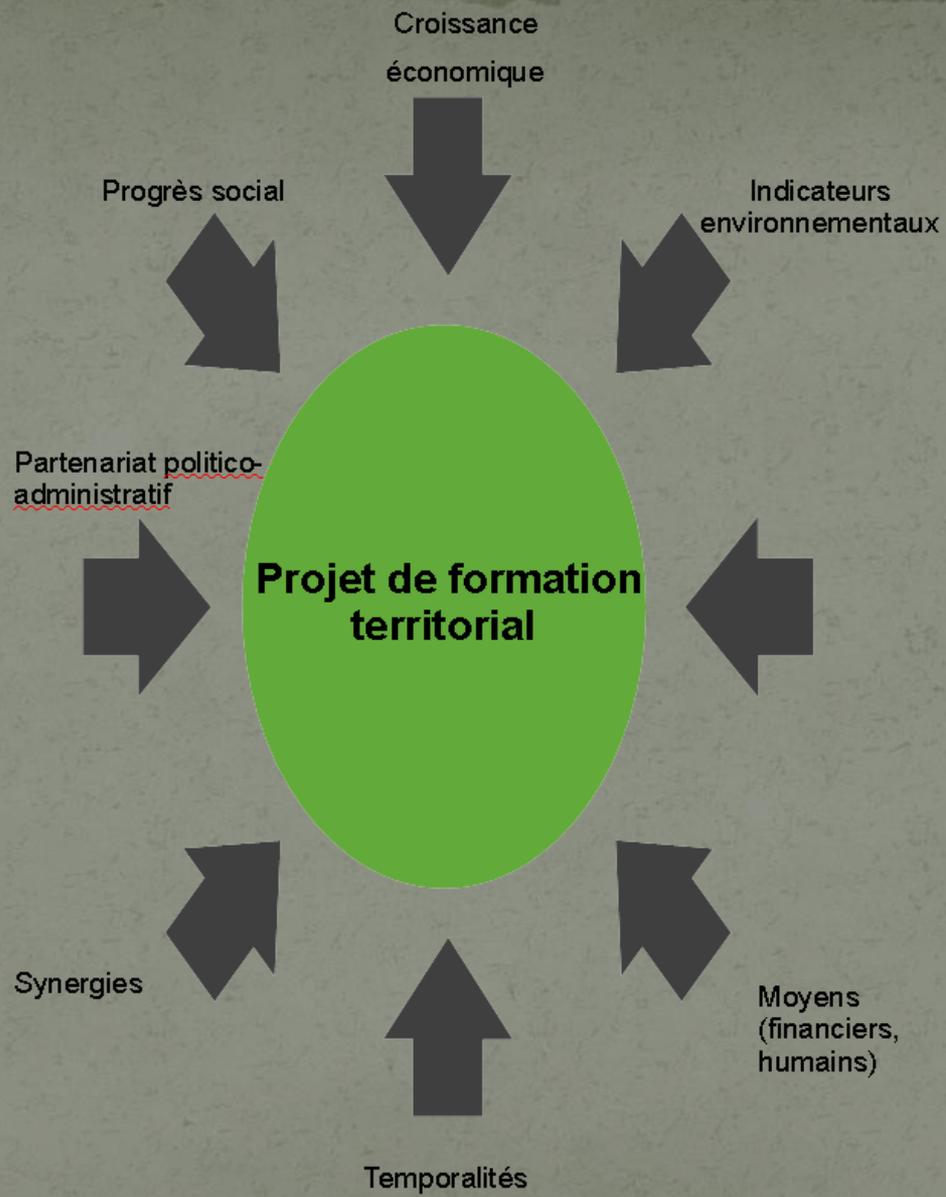


L'EDD : Un projet éducatif global.

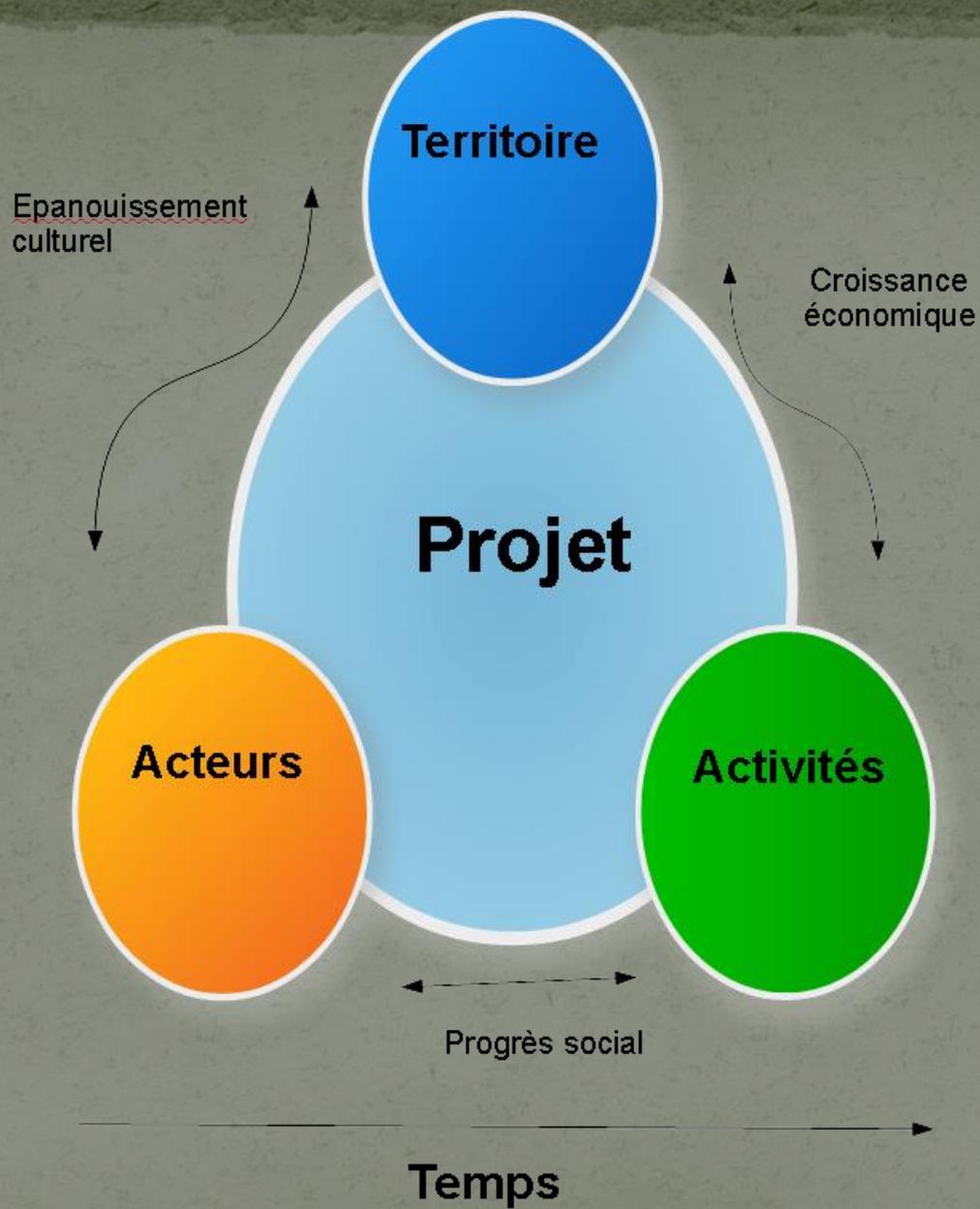
Pour une territorialisation de l'EDD, support de dispositifs de formation et d'insertion



Notions complémentaires liées au territoire (source : CRIDEL)



Le projet de formation territorial (d'après CRIDEL)



Territoire, acteurs et projets s'articulent dans le temps pour générer l'ancrage territorial du dispositif de formation et d'insertion (Source : CRIDEL)

Proximité spatiale – Acteurs du territoire – dimensions matérielle, identitaire, idéale et organisationnelle, décentralisation, politiques et actions de DD, Projets éducatifs territoriaux (PEDT)

Territorialisation

EDD

Ancrage territorial du lycée – Dimension systémique – gouvernance participative – culture territoriale dense en capacités d'apprentissage et actions collectives – prépondérance de la géographie

Un cercle vertueux

Vers une recherche-action

- **LEGTA de Pamiers : l'agriculture de montagne**

Partenariat possible avec le laboratoire GEODE / OHM Vicdessos. Travail portant sur la thématique de l'estive (approche géohistorique, lecture et analyse de paysage), dans le cadre d'un MAP agriculture de montagne en construction (bi-qualification accompagnateur en moyenne montagne, restauration d'orris et gestion de sentiers).

- **LERP L'OUSTAL : le territoire d'ancrage du lycée**

Analyse des actions portant sur les apprentissages, les représentations sociales et les changements de mentalités qu'ont les apprenants concernant diverses thématiques du développement durable abordées dans le cadre de l'E.I.E. « Territoire » en lycée professionnel agricole ;

Mise en œuvre d'un projet pédagogique pluridisciplinaire innovant dans le cadre de l'E.I.E. « Territoire » et modélisation transposable.

- **Transfert possible :**

Valorisation des résultats dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants du second degré relevant du Ministère de l'agriculture et de l'Education nationale (ESPE et ENSFEA).

...

Deux rendez-vous incontournables afin de poursuivre ce questionnement

• 23 février 2017 : Les Assises régionales de l'enseignement agricole

- Atelier 1 : L'Établissement acteur du et dans son territoire : relations avec les partenaires locaux (collectivités, monde associatif, profession agricole, monde économique).
- Atelier 4 : Quelles formations ou dispositifs de formation pour porter les mutations de l'agriculture et de l'agroalimentaire en formation initiale et formation continue ?
- Atelier 6 : Comment l'ouverture au monde (Coopération internationale) peut favoriser des dynamiques locales, des expériences d'aide au développement dans les pays du Sud ?
- Atelier 8 : Le lien enseignement supérieur – recherche en agriculture - agronomie : Comment remobiliser la recherche et intégrer un axe concret de valorisation de la recherche ?

• 7 - 9 novembre 2017 : Changements et transitions : enjeux pour les éducations à l'environnement et au développement durable.

Colloque international du laboratoire GEODE, en partenariat avec l'ENSFEA

L'enjeu du colloque est de contribuer à des réflexions visant à faire évoluer les caractéristiques, les objectifs, les modalités des éducations à l'environnement et au développement durable dans la compréhension et l'accompagnement des changements et transitions de notre environnement, en développant un regard critique. Tous les types de public et domaines éducatifs seront pris en compte : jeunes / adultes, contexte scolaire / non scolaire. Le colloque comprendra trois journées : deux de colloque stricto sensu avec conférences et ateliers, et une spécifiquement centrée sur la prise en compte de cette thématique dans la formation des enseignants, de l'EN et de l'enseignement agricole mais aussi supérieur.

« *L'école est, après la famille, le lieu principal de l'insertion. Les activités qui s'y déroulent ont des motivations variées mais cette diversité apparente converge vers un objectif unique : entrer en humanité. »*

Albert JACQUARD, in *Mon utopie*, Stock, 2006.

« *Il faut penser globalement et agir localement. »*

René DUBOS

Un grand merci pour votre attention.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Restitution des ateliers



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Atelier 1

**Comment ancrer durablement des
dispositifs de formation dans leur
territoire ?**

Martine DAVID et Abdoulaye YEYE

Finalité de l'atelier

Dans cet atelier il est question d'enrichir une réflexion pluridisciplinaire sur :

- la construction d'une offre de formation adaptée à la demande des territoires ;
- les modalités de sa mise en œuvre ;
- la gouvernance,
- le pilotage, et les maillons/acteurs à prendre en compte ;
- les démarches et outils pour conduire un projet d'établissement ;
- ainsi que les stratégies et politiques globales à construire au service d'un ancrage territorial cohérent.

Objectifs de l'atelier 1

À partir de cas d'études concrets, de réflexions, etc., il est demandé de donner des éléments de recommandations opérationnelles aux questions suivantes (qui ne sont pas exhaustives) :

Comment construire des actions de formation qui répondent aux enjeux socio-économiques des territoires et aux demandes exprimées par les acteurs locaux ?

Dans le cas des dispositifs articulant différents niveaux territoriaux, comment mieux gérer les inévitables tensions entre les dynamiques territoriales et le pilotage national du dispositif ? En particulier, comment raisonner les choix stratégiques d'arbitrage entre territoires en matière de spécialisation, de pôles de compétences, de niveaux de formation ?

Quelle organisation, quelle gouvernance et quel pilotage des dispositifs de formation pour un meilleur ancrage territorial ?

Quels moyens et processus pour pérenniser les dispositifs de formation territorialisés ?

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Résultats attendus

- Présentation sous la forme d'un PPT ;
- Une synthèse des points abordés durant la journée 1 en lien avec les questions de l'atelier ;
- Une synthèse des discussions posées par l'atelier ;
- Des recommandations pour la FAR en général ;
- Des recommandations en particulier pour le réseau FAR.

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Notion de territoire ?

- Définition du territoire : « conçu comme un système territorial dans le sens où il est appréhendé en tant que système complexe composé d'un périmètre plus ou moins ouvert, organisé par des interactions entre les hommes qui le composent et se construisant par les activités qu'ils mettent en œuvre. » (René Caspar, 2009) ...*mais aussi avec des déterminants externes comme les financements par exemple*
- Rencontre entre un espace et une problématique

Les points abordés

2 Préalables :

- On ne peut dissocier la formation de l'insertion
- Il faut aussi distinguer les projets d'installation des projets de salariat

- Notion polysémique de territoire
 - Quelle échelle pertinente pour la formation ?
 - Territoire social, professionnel (les grandes filières notamment,)
 - Le choix des chaînes de valeur a des conséquences sur les limites du territoire
 - Pour un centre de formation, ce peut être l'aire/zone d'influence

- Mise en place d'instances de concertation et de pilotage
 - Pour associer en tant qu'acteurs la société civile, les professionnels, les élus dans tout le processus de formation (depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'insertion)
 - Pour recueillir éventuellement des financements ou des partenariats pour la formation
 - Pour être au plus près des besoins du territoire
 - Cette configuration peut déjà être présente dans les instances du centre de formation
 - Être aussi présent comme professionnels de la « formation » dans les instances des autres organismes présents sur le territoire (faire des priorités)
 - Mode de gestion totalement transparent de l'argent public
 - Le projet d'établissement peut être aussi l'outil et le lieu d'une telle gouvernance

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Les points abordés

- Nécessité de diagnostic de territoire partagés et ciblés (économique, social, environnemental ...) pour analyser les besoins en formation
- Articulation toujours nécessaire avec les niveaux stratégiques supérieurs (région, état, international)

Les points abordés

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Posture des centres de formation :

- Initiateur , pilote ou médiateur
- En réponse à l'initiative d'une collectivité, OPA, interprofession etc...
- Toujours en prise si possible avec la recherche et le développement

- Diversité et complémentarité des types d'organismes de formation (étatiques, associatifs, professionnels, ...) et des modalités pédagogiques pour viser l'efficacité avec une diversité de publics

- Nécessité de garantir la reconnaissance nationale des formations

Les points abordés

Compétences des formateurs: garantes de la qualité et de l'efficacité de la formation

- En pédagogie pour la qualité des formations (alternance, approche compétences/capacités, ingénierie pédagogique des référentiels nationaux);
 - En ingénierie de formation pour analyser les besoins (étude d'opportunité, ...
 - En veille (et acteurs) sur les évolutions, l'innovation, la recherche...
 - Capable de remettre en question sa posture de « sachant »;
 - Recruter des personnes aux parcours divers que l'on va former à la pédagogie;
 - Réfléchir la gestion des compétences de formateurs...
 - Assurer une continuité professionnelle pour les formateurs (traitement salarial, plan de carrière et de reconnaissance professionnelle);
 - Mettre en place des compétences en accompagnement de montage et expertises techniques complémentaires pour l'élaboration et le suivi des projets des jeunes;
 - Former les agents d'appuis-conseils au niveau des centres sur des curricula précis (ex conseiller agricoles);
 - Former des élus locaux dans la gestion, pour le pilotage et l'animation des dispositifs.
-
- **Volet foncier** : nécessité d'initiatives politiques locales pour la sécurisation foncière, accompagnement à l'installation dans un contexte socio-professionnel donné

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Les points abordés (peu ressortis des les Expériences présentées)

- Rarement on interroge d'abord le jeune sur ses projets, ses envies ...plutôt actions de sensibilisation impliquant les parents, les OP... mais les projets des jeunes sont rarement en décalage avec le territoire, et inversement des projets d'élus peuvent être déconnectés du territoire
- Difficulté d'assurer le suivi insertion : encore peu de retours d'expérience sur la réussite des installations dans la durée. L'insertion ne peut être déconnectée des dispositifs de recrutement. Tenir les deux ensembles : offrir aux jeunes la possibilité de s'exprimer, mais faire aussi sentir au jeune qu'il est accompagné /observé par les acteurs. A condition que ce ne soit pas une orientation par défaut, ce qui peut être encore le cas dans certains pays. Mais l'offre de formation est aussi un moteur pour offrir des possibilités d'insertion aux jeunes. Trop de programmes n'ont pas inséré durablement parce que les communautés n'avaient pas été associées et n'avaient donc pas mis en place les conditions nécessaires à une installation durable.

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Les points abordés (peu ressortis des les Expériences présentées)

- Les financements et leur pérennisation : relativement facile dans un cadre expérimental mais difficilement pérennisables:
- chercher à croiser les financements des filières existants avec des objectifs de développement de l'agriculture familiale ;
- Faire du lobbying dans les lieux où se décident les politiques économiques et la fiscalité décentralisée (mais aussi nationale) pour expliquer la nécessité des financements de la formation en accompagnement des projets de développement (par des plaidoyers, des études, de l'innovation ...)
- Multiplier les sources de financement à tous les niveaux de territoire ;
- Le contexte est maintenant plus favorable à l'agriculture et à l'intérêt de son développement pour les intérêts du pays.

Recommandations pour la FAR de façon générale

1. chercher à croiser les financements des filières existants avec des objectifs de développement de l'agriculture familiale ;
2. Faire du lobbying dans les lieux où se décident les politiques économiques et la fiscalité décentralisée (mais aussi nationale) pour expliquer la nécessité des financements de la formation en accompagnement des projets de développement (par des plaidoyers, des études, de l'innovation ...)
3. Multiplier les sources de financement à tous les niveaux de territoire / Le contexte est maintenant plus favorable à l'agriculture et à l'intérêt de son développement pour les intérêts du pays.

Recommandations pour le réseau FAR

1. Organiser des réflexions et des études en lien avec les recommandations notamment sur le financement.
2. Capitaliser et partager les expériences en cours sur le suivi de l'insertion.
3. Appuyer les plaidoyers des réseau FAR nationaux et des acteurs au niveau pays pour l'amélioration du financement de la FAR et de la question de la fiscalité.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Merci pour votre attention



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

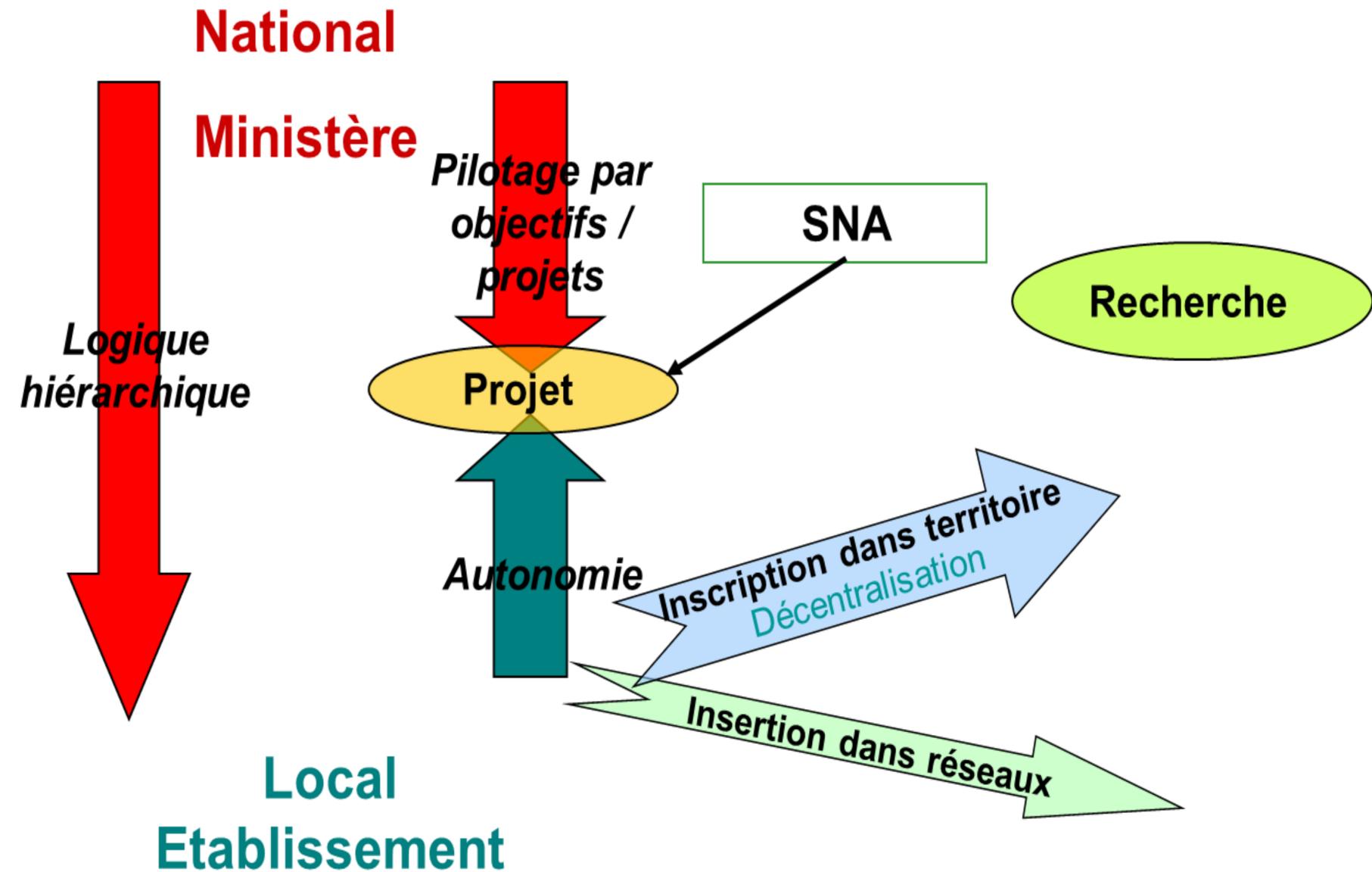
INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Ressources atelier

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Liens entre établissement et territoire





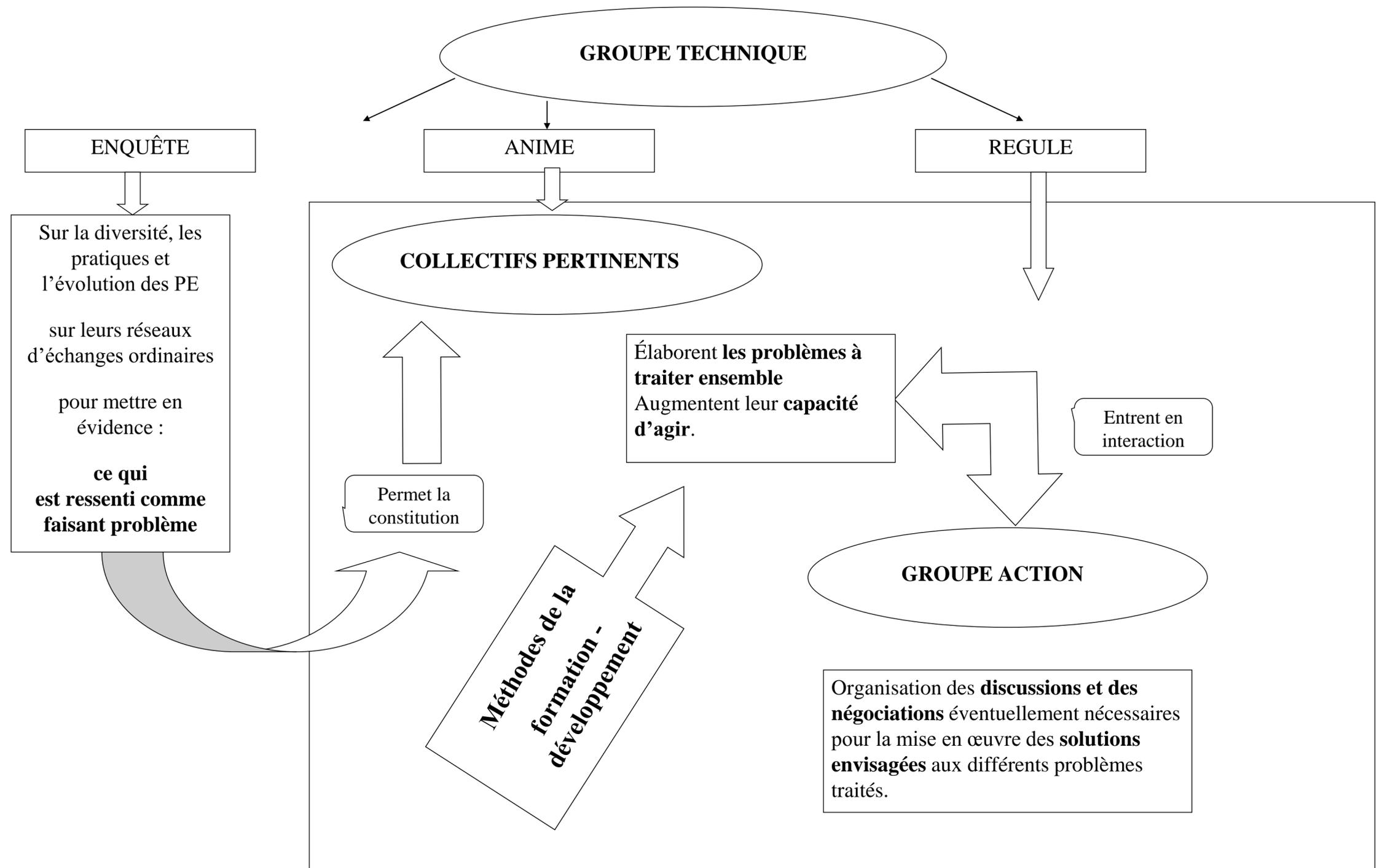
SÉMINAIRE INTERNATIONAL ANCRAGE TERRITORIAL DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'INSERTION AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT DES RÉGIONS CHAUDES MONTPELLIER 13-15 DÉCEMBRE 2016



Recherche Action Petites Exploitations



Processus de développement



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Recherche Action Petites Exploitations

D 'où une organisation de la recherche action en trois instances :

- ⌘ Le **groupe technique** (structures porteuses du projet) qui enquête, anime et régule ;
- ⌘ Les **collectifs pertinents** (mêmes questions et volonté de les traiter ensemble) ;
- ⌘ le **groupe action** (tous les acteurs et structures ayant des points de vue différents sur l 'action qui convient) lieu de l 'interaction (échanges, débats, conflits, projets, actions, ...).



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Groupe Atelier 1b :

**Comment ancrer durablement
des dispositifs de formation
dans leur territoire ?**

Membres

Au total **11 membres** ont été inscrits dans le groupe atelier 1b. La Liste est annexée au rapport.

Les travaux de cette commission ont été animés par:

- **M. Malick NDIAYE**, assisté de
- **M. Kokouvi SOEDJI** comme rapporteur.

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Méthodologie :

- **Présentation des membres du groupe,**
- **Présentation du cadre de travail,**
- **Tour de table pour une meilleure compréhension du thème;**
- **Discussion sur la base de l'expérience de chaque membre**

Définitions

UN TERRITOIRE peut se définir comme « un système complexe composé d'un périmètre plus ou moins ouvert, organisé par des interactions entre les hommes qui le composent et se construisant par les activités qu'ils mettent en œuvre. » (René Caspar, 2009)

NB : En pratique le groupe considère qu'un territoire correspond généralement à l'échelon régional

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

UN DISPOSITIF DE FORMATION doit, à partir des besoins en compétences du territoire, désigner les conditions pédagogiques, organisationnelles, réglementaires et technologiques dans lesquelles vont se dérouler les formations en relation, avec les acteurs concernés (Référentiel de formation, fonctionnement par modules, évaluation, certification, financement...)

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Compréhension du thème :

- ✓ **Besoin de travailler ensemble avec tous les acteurs du territoire**
- ✓ **Repérer tous les besoins en posant un diagnostic du territoire**
- ✓ **Définir les interactions entre tous les acteurs**
- ✓ **Prise en compte l'aspect genre**
- ✓ **Evaluer l'impact économique, écologique et social dans les dispositifs de formation : analyse systémique**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

1- Co-construction territoriale des actions de formation répondant aux enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux et de demandes exprimées par des acteurs locaux (citoyens)

- **Faire un diagnostic systémique et concerté du territoire en vue de son développement durable en clarifiant le positionnement du dispositif de formation**
- **Identifier tous les acteurs intéressés, approfondir et valider les besoins de formation**
- **Mobiliser les outils de l'ingénierie de formation pour construire des actions de formations en réponse aux demandes du territoire**
- **Formaliser les défis territoriaux auxquels chaque acteur peut répondre**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

2- Dans le cas des dispositifs articulant différents niveaux territoriaux, comment mieux gérer les inévitables tensions entre les dynamiques territoriales et le pilotage national du dispositif ? en particulier comment raisonner les choix stratégiques d'arbitrage entre territoires en matière de spécialisation, de pôle de compétences, de niveau de formation ?

- **Mettre en place une organisation déconcentrée de l'échelon national au niveau territorial.**
- **Mise en place d'une agence nationale de qualité pour les formations diplômantes**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

- **Mise en place d'une agence de certification régionale pour les formations continues ou qualifiantes**
- **Définir le rôle, les responsabilités et le degré d'autonomie de chacun des acteurs du dispositif de formation (au niveau national, territorial et du CFAR)**
- **Disposer d'une instance de concertation et de régulation (ex : CA ou Conseil de perfectionnement) qui associe l'ensemble des acteurs territoriaux (OPA, élus locaux, parents d'élèves, autorités locales, société civile, collectivités locales...)**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

3- Quelles organisations, quelle gouvernance et quel pilotage de dispositifs de formation pour un meilleur ancrage territorial ?

- **Mettre en place une instance territoriale de concertation et de décision qui associe les acteurs territoriaux dans la définition du projet du CFAR : carte de formation, installation et insertion des jeunes, formation et accompagnement continue des agriculteurs**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

4- Quels moyens et processus pour pérenniser les dispositifs de formation territorialisés

- Faire porter les dispositifs par les interprofessions et les conseils régionaux**
- Capitaliser des compétences mises en place dans les OPA / Interprofessions**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

❑ Ouvrir le CFAR dans son territoire :

Exemples:

1. **Accueillir des agriculteurs sur des ateliers pédagogiques,**
2. **Intégrer des acteurs territoriaux dans les actions de formation,**
3. **Associer les professionnels dans l'évaluation des apprenants,**
4. **Souscrire et participer aux projets de développement local (Rôle d'expertise),**
5. **Mettre à disposition des infrastructures du CFAR (*Concept d'école ouverte sur le territoire, Organisation des manifestations, journée porte ouverte, journée technique*)**



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Recommandations

Recommandations générales

Le groupe recommande :

- ❖ **Le renforcement durablement du tissu et des activités rurales en générales et des exploitations agricoles en particulier, dans une perspective d'emploi, de revenu et de préservation des ressources naturelles ;**
- ❖ **L'amélioration de la disponibilité de biens alimentaires de qualité dans les agglomérations comme dans les zones rurales par l'accroissement de la productivité des exploitations et le renforcement des circuits locaux ;**

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

- ❖ **L'amélioration de l'accès à l'éducation, au développement de l'offre régionale d'orientation et de formation professionnelle ;**
- ❖ **La mise en place d'un cadre social et professionnel pouvant fonder un projet de vie des jeunes ruraux ;**
- ❖ **Le renforcement des capacités des cadres, autorités (nationales, territoriales) et élus locaux en matière de planification, de coordination et de gestion du développement local ;**
- ❖ **Le développement des systèmes de financement durable de la formation agricole**
- ❖ **Favoriser les démarches d'expérimentation**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Recommandations pour le réseau FAR

- **Favoriser les échanges d'expériences entre les territoires dans le réseau**
- **Atteler les dispositifs de formation et d'insertion**

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Conclusion

L'ancrage durablement des dispositifs de formation dans leur territoire est favorisé par :

- ✓ **L'offre de formation adaptée au besoin du territoire ;**
- ✓ **L'implication des acteurs territoriaux dans la définition et la mise en œuvre des dispositifs de formation**
- ✓ **Le développement d'un dispositif de financement et d'insertion ou d'installation des jeunes formés ;**
- ✓ **L'effectivité de la décentralisation et le transfert de compétences aux collectivités**



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



***Merci pour votre
attention***



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Objectifs de l'atelier 2

- Cet atelier se propose d'approfondir l'analyse des conditions d'un ancrage territorial durable de dispositifs d'**insertion professionnelle agricole** et rurale des jeunes ;
- 15 participants (Cameroun, Sénégal, Niger, Madagascar, Burkina Faso, Maroc, RCA, Côte d'ivoire, Tchad, France) ;
- Retour sur différentes expériences avant de proposer une synthèse. Consensus parmi beaucoup de points de vue ...



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Idée forte

L'accompagnement doit rendre le jeune autonome dans son projet professionnel bien qu'inséré dans son environnement.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Territoires et échelles

- Selon les pays les dynamiques de décentralisation sont différentes ;
 - Soit les initiatives locales alimentent/poussent un état à définir une politique ou un cadre d'un dispositif plus global ;
 - Soit un cadre national décliné, adapté et approprié par les acteurs des territoires :
- Des modalités différentes en fonction de l'échelle du territoire.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Précautions

Des quoi parle t on lorsqu'il est question d'insertion professionnelle ?

- Auto emploi, reprise d'exploitation (?);
- Salariat (mise en relation avec des offres d'emplois).

Chaque schéma mobilise des outils spécifiques d'accompagnement mais les opportunités de salariat en zone rurale sont plus faibles ... et concentre notre attention.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Implication des acteurs du territoire

Un processus d'insertion forcément partenarial, impliquant/nécessitant l'adhésion d'acteurs du territoire :

> Famille, autorités locales et acteurs privés (OP, IMF, Centres de formation...).



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Les étapes

Phasage de l'accompagnement :

- Orientation ;
- Formalisation du projet ;
- Validation ;
- Mise en œuvre ;
- Suivi évaluation et réorientation...et communication (effet tache d'huile).



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Orientation : acteur clé

- Vers qui le jeune s'adresse ?
- Structure d'accompagnement ;
- Des agences de l'emploi ? En ville ...
- Des ONG ... ;
- Des projets ;
- Un acteur du territoire (centre de formation, une OP...).



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Différents profils des insérés

- Y at-il des pré requis ?
- *Sur le niveau des compétences, chaque territoire (gouvernance locale) fixe des niveaux d'exigences différents (niveau, compétences, diplômant ou qualifiant ...) en fonction des priorités nationales, régionales, communales ...*



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Orientation : Outils

- Réaliser une cartographie des acteurs/projets, positionnement (intérêt, légitimité, leviers et contraintes), compétences et champs d'intervention (BDD) ;
- Formaliser un espace de concertation dédié (comité...) ;
- Identifier le porteur de l'animation.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Formalisation du projet : Outils

- Formalisation du projet professionnel – grille d'analyse ;
- L'analyse de la demande ;
- Dialogue avec la famille, les questions de foncier, ressources du territoire (activités prédominantes, niche, innovations) ;
- A minima associer les partenaires du territoire dans la validation du projet (suivant l'échelle du territoire) ;
- Informer les jeunes dans la recherche de financement et autres opportunités.



Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Accès au financement : Outils

- Un processus d'insertion accompagné par un levier financier.
- Contractualisation (contrat de confiance)
*Prêt, subvention, prix, participation du jeune, du territoire
???*
- Mais qui passe forcément par un cadre de validation (commission)



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Mais la viabilité de l'insertion ne s'arrête pas au financier ...

Peu d'effet si le processus n'est pas accompagné par une implication de l'état notamment (foncier, conseil agricole, accès au aux intrants, mobilisation des ressources locales).

Des projets programmes qui peuvent s'entre choquer et arrivent avec batterie de méthode et d'indicateurs propres (pertinence de l'action de développement).



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Facteurs qui favorisent l'insertion

- Un processus d'insertion indissociable d'un processus de formation / accompagnement ;
- Elaboration du projet d'insertion qui démarre pendant/grâce à la formation ...et même en amont (recrutement des publics) et après ... ;
- > Il s'agit d'un processus assez long dont l'acteur transverse reste le territoire et qui se focalise sur le projet du jeune.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Un accompagnement qui prend différentes formes

- Des centres de formation/insertion ;
- Sans lieu physique, grâce à l'appui d'un responsable fourni par le projet ... ;
- Grace aux OP (enjeux d'augmentation du nombre d'acteurs, relève ...). Utilisation des services mise en place par l'OP ;
- Communautés locales :
 - Facilitation du réseautage des jeunes...à la structuration professionnelle.



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale

Atelier 2

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Et maintenant...

Place et responsabilité des jeunes insérés dans le processus de développement territorial

Rôle du réseau FAR :

- Dans les suivis des dynamiques
- Facilitateurs dans le partage des futures expériences

ATELIER 3

De quels types de connaissance avons-nous besoin pour favoriser l'ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertion ?

(Ce texte est la retranscription intégrale de la restitution de l'atelier 3).

Comment produire des connaissances pour agir. Et donc, comment concilier à la fois le milieu académique, la production la connaissance, les acteurs de terrain, les acteurs des territoires et comment cela se coordonne. Le parti pris qu'on a eu pour cet atelier, a été de travailler en amont, puisqu'il y a eu des études et des travaux qui ont été faits avec AFOP – Cameroun ; FEKAMA – Madagascar ; et le CIDAP – Togo. Ces travaux ont été mobilisés au cours de la journée et élargis aux autres participants pour nourrir la réflexion, et enfin, on a aussi pris le parti de traiter trois questions – mais nous en avons seulement traité deux. i) Celle du diagnostic initial : comment produit-on de la connaissance lors de l'étape de diagnostic ; la même chose pour la production de connaissance pour les résultats ; ii) les effets de dispositifs de formation et d'insertion ; iii) et la question de la pérennisation – qui n'a pas été traité faute de temps.

1) Premier point très important, nous avons fait le constat que la nature du dispositif influe sur la façon dont on va mobiliser cette connaissance.

Je m'explique, par exemple nous avons AFOP qui est un dispositif, programme national qui est assez centralisé qui va dynamiser les centres de formation existant au Cameroun et/ou les rendre opérationnel. Nous avons d'un autre coté Madagascar où nous sommes sur un dispositif opérationnel, très professionnel, qui va être déterminé par la profession et enfin le Maroc où selon l'intervenant « au Maroc nous sommes plus dans l'interprofessionnel ce qui donne un prisme beaucoup plus filière ». Au final, trois cas très différents qui vont influencer largement la façon dont on procède en fonction du type d'agriculteurs qu'ils veulent former, installer et nuancer de par leurs origines. Par exemple, si l'on prend la question de Madagascar la profession a une vision claire du type d'agriculteurs à installer, une transformation de l'agriculture familiale, c'est un préalable qui va forcément orienter l'action. Et de la même façon, au Maroc leur préoccupation est beaucoup plus d'avoir des acteurs qui ne sont pas forcément des agriculteurs, mais des techniciens par filière. La première analyse est que **la mobilisation de la connaissance doit regarder d'où l'on part, quelle est la vision et partir de ça, Comment on mobilise cette connaissance ?**

2) Quelles sont **les démarches pour les diagnostics**, le groupe a fait le constat qu'il y a un premier niveau, qui est de mobiliser cette connaissance.

Les dispositifs ont leur socle commun. Par exemple AFOP a son socle de curricula de formation et de dispositifs d'insertion existants. Tout ce socle existe, il faut l'analyser et le mobiliser. Ensuite, il y a l'adaptation au territoire, avec des analyses beaucoup plus approfondies de diagnostic, comme des diagnostics agraires, des rencontres d'acteurs, des enquêtes, etc., tout ça au niveau du territoire, qui doit mobiliser tout ce travail de diagnostic accompagné. **Ce que l'on en tire comme enseignements, c'est de partir vraiment du dispositif lui-même, de sa vision. Ensuite, la question posée est l'articulation entre le national et le local en fonction de la disposition du territoire. Voilà pour ce qui est de la partie diagnostic...**

3) **Pour la partie effet**, on s'est appuyé sur les trois études qui sont largement documentées.

Toute cette documentation sera mise à profit par le réseau FAR. Je pense que l'intérêt en amont de cet atelier et en aval c'est de continuer la réflexion. Ces travaux sont pour vous, pour nous, ces trois études vous les avez vues rapidement autour des trois « posters ». L'analyse que l'on fait en termes de connaissance porte sur trois niveaux :

- i) le jeune, les effets au niveau du jeune, sa trajectoire, ses connaissances, ses compétences et la façon dont il a accès aux facteurs de production. Les discussions ont porté sur deux facteurs – foncier et finances ;
- ii) deuxième niveau c'est la famille, en quoi les effets, en termes de modification de la vision de la famille par rapport à la formation du jeune et par rapport au métier d'agriculteur ;
- iii) et puis le troisième niveau ce sont les effets au niveau du territoire : les jeunes comme vecteur d'innovation et les jeunes comme nouveaux acteurs du territoire.

Au travers des études, aujourd'hui on est capable de dire, sur la base de cette connaissance produite, qu'il y a qualitativement des effets positifs, réels. Néanmoins, on peut voir un certain nombre de biais liés aux projets qui sous-tendent ces dispositifs, des biais notamment en termes de pérennité. Sur le plan plus du chiffrage, qualitativement on est capable de voir les effets et de qualifier les processus. Vous avez vu beaucoup de chiffres sur les posters, néanmoins ce sont des données qui sont difficiles à analyser et à comparer. Par ailleurs, ces chiffres comportent des erreurs d'interprétation ; on les analyse en leur faisant dire qu'ils ont tels effets donc « la formation fait ça ». Or, il y a plein d'autres facteurs de l'environnement qui sont et qui peuvent être responsable de ces effets. On ne peut pas avoir un lien de cause à effet direct.

Dernier point, on dépasse un petit peu le sujet, on va continuer à travailler dessus : on voit les effets et comment on analyse tout ça, ce sur quoi le groupe est d'accord. Les études ne peuvent être complètement exogènes au dispositif. Si on dit on va mobiliser l'expertise qui va venir faire une étude, puis après elle nous livre un rapport cela ne marchera jamais. **Si**

l'on veut vraiment que cette connaissance produite soit réinjectée dans le dispositif pour le faire évoluer, il faut absolument que le dispositif soit complètement partie prenante de l'analyse des effets et de la production de connaissance. Dès la formulation des TDR de l'étude, le pilotage, l'ajustement éventuellement en cours de processus et le réinvestissement dans le dispositif. Les finalités de cette production, je l'ai dit, c'est pour faire évoluer les dispositifs. Mais c'est aussi pour accompagner la réflexion des acteurs des territoires sur la pérennisation des dispositifs. **Dernier point sur ce travail sur les effets,** beaucoup ont questionné sur « comment avez-vous mobilisé les jeunes ? », parce que finalement les effets : ce sont eux-mêmes, les résultats ce sont « eux ». Donc, de quelle façon vous les avez mobilisés pour qu'ils puissent eux-mêmes produire la connaissance et pour qu'ils puissent dire comment ils ont bénéficié, etc. Donc là il y a quelques initiatives, mais c'est en termes de méthodologie peu élaborée. Donc comme je vous le disais, on a très peu abordé la question de la pérennisation si ce n'est dire qu'il y a trois grands champs à investiguer : la gouvernance, l'aspect financement et l'aspect compétence; donc à travailler.

4) En guise de synthèse, sous réserve que le groupe confirmera ou pas.

C'est de dire : quel type de connaissance avons-nous besoin, si l'on revient à la question initiale, c'est très clairement, d'abord la connaissance des acteurs eux-mêmes, des dispositifs c'est-à-dire : ce sont eux qui ont la connaissance, ce sont les territoires qui ont la connaissance ; la question c'est comment on la mobilise cette connaissance ? Et est-ce que les territoires ont cette compétence à mobiliser la connaissance qu'ils vont réinjecter ? Et là, nous pensons qu'ils n'ont pas d'emblée la compétence pour mobiliser la connaissance. Il y a probablement la synergie entre l'accompagnant externe, l'ingénierie externe, pour être capable de mobiliser cette connaissance et en même de temps de s'appuyer sur ces dispositifs. Et donc c'est de la co-analyse ou de la co-investigation qui est utile. Dans cette salle et dans le réseau FAR, il y a cette catégorie d'acteurs qui peuvent co-produire ensemble.



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICOLES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Synthèse générale

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

SYNTHESE

SYNTHESE = CADRAGE + RESUME

CADRAGE CONCEPTUEL

- QUELLE TERRITORIALISATION ?
 - Décentralisation ?
 - Régionalisation
 - Développement local ?
 - Développement communautaire ?
- FAR ?
- EXPERIENCES DE TERRITORIALISATION
 - Le réel le normatif
 - Peu de production de connaissances

SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016

Ancrer la far dans les territoires,
oui mais territoires ancrés dans quoi ?

- Spécificité géographique ?
- Domaine institutionnelle ?
- Ensemble économique ?
- Spécificité culturelle ?
- Domaine professionnel ?
- Découpage administratif ?
- Zone d'influence ?

LES RISQUES

« QUI TROP EMBRASSE MAL ETREINT »

- NOTION DE « TERRITORIALISATION » COMME SIMPLE VERNIS
- PLAQUAGE DE MODELES EUROPEENS SUR UNE REALITE AFRICAINE COMPLEXE
- MAIS APPROCHE PAR LES TERRITOIRES EST UNE OPPORTUNITE



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Une proposition de cadrage

Ancrer conceptuellement dans :

- un espace géographique donné
- une problématique concrète

LES POINTS ABORDES

Atelier 1 : il a été abordé le « **comment** » ancrer durablement des dispositifs de formation dans leur territoire.

- 1) La décentralisation n'est pas la condition absolue à la construction de liens de coopération entre les acteurs du territoire « ANCRER MEME SANS DECENTRALISATION » ;
- 2) Nécessité de répondre aux besoins qui émergent de la professions à laquelle on accorde un prima de l'ancrage « s'ancrer avec ceux qui le sont fortement et bien » (légitimité socio-économique) ;
- 3) Une articulation entre niveaux de décision et d'organisation afin de s'insérer dans une cohérence d'ensemble, afin d'être un des éléments « logiques » du territoire ;
- 4) Formation des formateurs et plan de carrière validation / homologation de la formation ;
- 5) Système de gouvernance ;
- 6) Diversité de financement en tant que gage de durabilité ;

Atelier 2 : Ancrer durablement des dispositifs d'insertion des jeunes formés dans leur territoire

- 1) Construction réaliste de son projet professionnel ;
- 2) Aider le jeune dans son orientation ;
- 3) Implication de la famille/ sa communauté d'appartenance / du groupe social local...;
- 4) formalisation d'un projet professionnel et contractualisation.
- 5) Connaitre les acteurs et avoir un espace de concertation – les impliquer (sécurisation par le social) ;
- 6) Construire un dispositif d'accompagnement « individualisé » vers l' autonomie du jeune dans son projet professionnel/ de vie et devenir un acteur du territoire ;
- 7) Appréhender l'insertion dans sa diversité et comme une étape de la vie du jeune : auto-emploi; installation, salariat ;

Atelier 3 Comment produire des connaissances pour agir sur le territoire?

- 1) La production de connaissance est liée à la nature du dispositif mais aussi aux acteurs « forts » du territoire, par exemple : La profession à une vision de l'agriculteur qu'elle souhaite avoir sur le territoire. Par là même comprendre cette connaissance existante de la « vision de l'agriculteur » par la profession et l'analyser afin de comprendre ce qui fait lien entre un centre de formation et son territoire.
- 2) La connaissance première est celle des acteurs du territoire (représentation sur les agricultures et leurs modernisations, visions sur le métier d'agriculteur et son évolution ; leurs champs de décisions, etc.) ;
- 3) Une connaissance des interactions entre les acteurs (praticiens, décisionnaires, agriculteurs etc.). Une connaissance sur les échanges de pratiques, socio techniques, réseau de paires...; quelles connaissances mutuelles; quelles représentations sont partagées; quel langage commun, etc.
« QUELLES CONNAISSANCES D'EUX-MÊMES ONT LES ACTEURS »;

Vision transversale

Territoire :

- Abordé dans le « COMMENT » ancrer durablement des dispositifs de formation dans leur territoire.
Par cette formulation, ce qui a été interrogé c'est la manière avec laquelle il est possible de mettre en place un dispositif de formation inscrit dans **un lien coopératif durable** entre le centre de formation (offre de formation) et son **territoire** d'implantation ;
- Système complexe qui demande une approche pluridimensionnelle (acteurs et interactions entre les acteurs, le social, le culturel, la profession, bassin de production, zone et aire d'échange, etc.).

Posture :

- Interroge la posture du centre de formation dans le territoire : écoute/ réponse/ adaptation (apprenant ;
- autres acteurs de la formation ; appel à une prospective sur le territoire (recherche/ développement) ;
- Posture d'interaction entre le jeune et le dispositif qui devient un partenaire langagier et d'écoute dans la construction de son projet, mais aussi le jeune devient acteur de sa formation.

- Financement :
- Implication du jeune et de sa famille ;
- Accès aux finances (ingénierie financière) ;
- Diversifier les modes de financement mobilisant toutes les sources et tous les acteurs (fiscalité).

Connaissances :

- Territoire comme producteur de connaissances pour l'action ;
- Nature du dispositif influence la production de connaissances ;
- Besoin de connaissance en gouvernance; financement; en construction de la demande sociale en compétences ;
- Jeunes producteurs de connaissances (sujet de dialogue, communauté de pratique, mutualisation d'expériences, etc.).



SÉMINAIRE
INTERNATIONAL
ANCRAGE TERRITORIAL
DES DISPOSITIFS DE
FORMATION
ET D'INSERTION
AGRICILES

ENJEUX DES TERRITOIRES

INSTITUT
DES RÉGIONS CHAUDES
MONTPELLIER
13-15 DÉCEMBRE 2016



Merci de votre
attention